





SUR L'EMPLOI

DE

L'IODURE DE POTASSIUM.

AUTRES PUBLICATIONS DE L'AUTEUR :

MEMOIRE sur l'hydrochlorate de baryte contre les affections scrofuleuses, br. in-8°, 1841.

MEMOIRE sur l'ergot de seigle, son action thérapeutique et son emploi médicinal, br. in-8°, 1841.

MELANGES de clinique médico-chirurgicale, ou Recueil de mémoires et observations sur divers points de médecine et de chirurgie, br. in-8°; 1841.

MEMOIRE pratique sur l'ophthalmie scrofuleuse, br. in-8°, 1842.

MEMOIRE sur le traitement de l'esthiomène, br. in-8°, 1842.

REMEDES (des) anti-syphilitiques, de leur appréciation et de leur emploi thérapeutique, mémoire couronné par la Société Royale de Médecine de Bordeaux, br. in-8°, 1844.

CONSIDERATIONS pratiques sur la lithotritie, avec des observations de ce genre d'opération, br. in-8°, 1845.

CONSIDERATIONS sur les hernies gangréneuses et leur traitement, in-8°, 1846.

DU ZOUA et de son traitement par la méthode ectrotique, in-8°, 1846.

Paris. — Imprimerie de Ed. Bautruche, r. de la Harpe, 90.

SUR L'EMPLOI

DE

L'IODURE DE POTASSIUM

DANS LE TRAITEMENT

DES

MALADIES SYPHILITIQUES,

Mémoire couronné par la Société de Médecine de Paris.

PAR

LE D[r] P. S. PAYAN,

CHIRURGIEN EN CHEF A L'HOPITAL CIVIL ET MILITAIRE D'AIX, MÉDECIN ADJOINT DE L'HOSPICE DE LA CHARITÉ, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE, DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION DE PARIS, ET DES SOCIÉTÉS MÉDICALES DE MONTPELLIER, BORDEAUX, LYON, MARSEILLE, TOULOUSE STRASBOURG, RENNES, NANTES, TOURS, ANGERS, BRUXELLES, ETC.; MEMBRE DES ACADÉMIES DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX, DE MARSEILLE, DE BORDEAUX, DE TOULOUSE, DU GARD, DE VAUCLUSE; LAURÉAT DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS DE MÉDECINE.

(Imprimé par décision de la Société de médecine de Paris.)

EXTRAIT DE LA REVUE MÉDICALE.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

1847


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

DE L'EMPLOI

DE L'IODURE DE POTASSIUM

DANS

LE TRAITEMENT DES MALADIES SYPHILITIQUES

§ 1er. — *Considérations préliminaires.*

Si jamais l'introduction de quelque substance médicamenteuse dans le domaine de la pratique a été l'occasion de précieuses applications contre de nombreux états morbides de nature diverse, c'est bien sans contredit celle de l'iode et de l'intéressante famille de composés dont il est la racine ou le principe actif. Tandis, en effet, que trente-deux ou trente-trois ans nous séparent seulement de l'époque où un manufacturier chimiste de Paris, M. Courtois, découvrit, dans les eaux-mères des soudes de varechs d'abord, et ensuite dans les cendres d'autres algues marines, ce métalloïde auquel le savant Gay-Lussac donna un peu plus tard le nom d'iode (1) que la science a consacré,

---

(1) Du mot grec ιωδης, violet, à cause de la couleur propre à cette substance.

il est arrivé pourtant que son emploi s'est étendu à beaucoup de maladies, qui, grâce à ce médicament, ont pu être combattues avec infiniment plus d'avantage que par le passé, ou même ont perdu ce cachet d'incurabilité que le manque de remèdes suffisamment efficaces avait fini par laisser peser sur plusieurs d'entre elles. Et notre siècle, qui a été si fertile en découvertes et en progrès de tout genre, n'aurait-il à produire, par rapport à l'art de guérir, que la seule découverte de l'iode, et des applications déjà si nombreuses et si variées des remèdes iodurés, qu'il mériterait encore d'être signalé comme ayant fortement contribué à l'avancement et au perfectionnement de la science des maladies et de leur traitement.

Rappelons ici que la thérapeutique eut à peine connaissance de la découverte de ce nouveau corps, que, sentinelle vigilante, sans cesse occupée à enrichir le domaine de l'art de remèdes précieux à la santé de l'homme, elle se mit en mesure d'étudier, de reconnaître si le nouveau produit ne posséderait pas des propriétés médicinales. Or, un des premiers résultats de son investigation sur cette matière fut de constater que la pratique médicale s'était depuis longtemps déjà adressée à l'iode sans s'en douter, et en avait obtenu de très-précieux résultats, en combattant certains états morbides avec des substances qui contenaient ce corps duquel seul elles tenaient toute leur puissance curative. Ce fut même cette connaissance qui, on peut le dire, devint l'idée-mère qui mit immédiatement sur la voie de ses principales propriétés, et qui préluda aux nombreuses applications pratiques qui en ont été faites depuis. Hâtons-nous de déclarer que l'homme qui fraya un chemin à ce genre d'investigations fut le docteur Coïndet,

de Genève, dont le nom est désormais attaché à l'histoire médicale de cet agent thérapeutique. Ce praticien ayant vu, dans un Formulaire, que Russel conseillait le varech contre le goître sous le nom d'éthiops végétal, et que d'autres proposaient l'éponge brûlée contre la même maladie, se douta qu'il se pourrait bien que l'une et l'autre de ces substances ne dussent leurs propriétés médicamenteuses qu'à la présence de l'iode, que les analyses chimiques y avaient déjà fait reconnaître. De cette idée, qui avait pour elle les lois de l'analogie, aux tentatives de son emploi direct contre le bronchocèle, il n'y avait qu'un pas à faire, et Coïndet avait trop de sagacité pratique et était trop bon observateur pour ne pas le tenter. Il en vint donc aux applications directes de l'iode contre les hypertrophies du corps thyroïde, et les résultats favorables qui accompagnèrent ses essais marquèrent définitivement et à tout jamais l'introduction de cette substance dans le domaine de la thérapeutique. Les tentatives, les essais de Coïndet furent effectivement répétés : de nouveaux succès vinrent, nombreux, se joindre à ceux qu'il avait mentionnés, et bientôt la presse médicale retentit de nombreuses guérisons de goître obtenues par l'usage interne et externe de l'iode ou des préparations iodurées.

La connaissance de l'action éminemment résolutive de l'iode et de ses composés porta Coïndet encore, par voie d'analogie, à employer la médication iodurée contre les engorgements scrofuleux. Les résultats avantageux qu'il en obtint portèrent le praticien de Genève à l'administrer contre divers états morbides scrofuleux autres que les engorgements : et un mémoire qu'il publia, en 1821, dévoila

définitivement que la matière médicale jouirait, dorénavant, d'un médicament à propriétés incontestablement anti-strumeuses.

A mesure ensuite que l'on s'est avancé plus encore dans la voie des recherches thérapeutiques au sujet de ce médicament, il a été recommandé contre bien d'autres états morbides, et c'est ainsi qu'il a été prescrit successivement contre les tumeurs blanches articulaires (1) ; les obstructions chroniques du testicule (2) ; les affections goutteuses (3) ; rhumatismales (4) ; la carie des vertèbres (5) ; les ulcères chroniques de la bouche et du gosier (6) ; le squirrhe de l'utérus (7) ; diverses espèces de squirrhe ou de

---

(1) Gairdner (W.) *Recherches sur les effets de l'iode dans plusieurs maladies*. V. *Revue Médicale*, 1824, t. 1, p. 490. — Manson, *Médic Research. on the eff. of Jodin, Lond.*, 1825. — Buisson, Thèses de la faculté de médecine de Paris, n° 228, 1825. — Delisser, *The Edinburg. Journ.*, t. XXI, p. 231. — Bayle, *Mémoire sur l'emploi de l'iode, Revue Médicale*; 1829, février, p. 237. — Carré, *Journal des Conn. méd. chir.*, t. III, p. 365.

(2) Eusèbe de Salles, *Journal complém. du Dict. des sciences méd. cales*, T. XIX, page 193.

3) Valentin, *Journal général de médec.* juillet 1828. — Miligan, *The London méd. and phys. journ.* 1828, page 6. — Tardy, Gendrin, *Journal général de méd.* septembre 1828. — Manry, même journal, mai 1829. — Magendie, *Omodei, ann. univ.* nov. et déc. 1828, page 591.

(4) Divers auteurs, notamment en ces derniers temps le docteur Bouyer, de Marennes (*Gaz. Méd. de Paris*, juillet 1842). — Aubrun (même journal, année 1842).

(5) Peterson, *The Lond. méd. Review*, juillet 1833. — *Journal des conn. méd. chir.*, t. 1er, pag. 125.

(6) Martini, *Repert. méd. chir. de Torino*, 1834, janv.

(7) Aschweel, *The Lond. medic. and physic. journal.*, febr. 1832, n° 4.

cancer (1) ; diverses espèces de dartres (2) ; le lupus (3) ; les ulcères atoniques des jambes (4) ; la polysarcie (5) ; le tabès mésentérique (6) ; la phthisie pituiteuse (7) ; la phthisie tuberculeuse (8) ; les autres états tuberculeux de l'organisme (9) ; l'engorgement des viscères abdominaux (10) ; la leucorrhée chronique (11) ; les affections syphilitiques (12) ; l'hydrocéphale aiguë et chronique (13) ; le diabète sucré (14) ; la blennorrhagie (15), la ménorrhagie (16) ; la paralysie et la danse de Saint-Guy (17) ; le tic (18) ; l'anasarque (19) ; l'hydropisie ascite (20) ; etc. ; — sans y com-

---

(1) Hirsh, Rust's Magaz., 1826. — Hahneman, Kloproth, Wagner, Hufeland's *Journ., febr.* 1826. — Hill, *The Edimb. Journ.* apr. 1826. — Uliman, Græfe U. Walth. *Journ.*, 4 Bd., pag. 2.

(2) Biett, Gimelle, Kalley, Locher, Balber, etc., dans divers écrits.

(3) Hirz, de Kemper. *Gazette des hôpitaux*, page 614, 1842.

(4) Lisfranc, *Gaz. des hôpitaux*, 1842, page 540.

(5) Græfe, *Omodei*, *Ann. univ. de méd.*, aprile 1828, pag. 178.

(6) Gassand, *Revue médicale*, sept. 1830.

(7) Fontana, *Repert. med. chir. de Torino*, agosto 1824.

(8) Gairdner, *loco precitato*. — *Ricord* et autres (iode en vapeurs contre la phthisie) ; — Dupasquier (emploi du proto-iodure de fer contre la phthisie), etc., etc.

(9) Gairdner, *loco precitato*, et autres.

(10) Plusieurs praticiens.

(11) Gimelle, Sablairolles, Jæder, etc.

(12) Richond, *Archives génér. de médecine*, T. IV, pag. 321 ; Wallace, *The Lancet*, mars 1836 ; — Ricord et autres.

(13) Fluder Charles, *London médical gazette*, 1843. — Seyffer, de Heilbron.

(14) Des médecins allemands.

(15) Brera ; Formey (*Nouveau journal de médecine*, T. XII, pag. 405, 1821 ; L. Henry (*Bullet. de la soc. méd. d'émulation*; 1824, pag. 311 ; John Bell, *Rev. méd.*, T. XXI, pag. 300, 1828, etc., etc.

(16) John Bell, *loco citato*.

(17) Manson, *Médic. research. on the eff. of. the Jodin. Lond.*, 1825.

(18) Locher Balber, *Heckers, ann. junius* 1825.

(19) Buisson, Thèses de la faculté de médecine de Paris, n° 228, 1825.

(20) Bardsley, *The Lond. médic. and. phys. Journ.* T. VII, n° 5, p. 53.

prendre bien d'autres affections qui se rapportent surtout à son emploi local, savoir : l'hydrocèle, les kystes du corps thyroïde, les tumeurs enkystées peu profondes, profondes même quelquefois, l'hygroma, les hydropisies des articulations, etc. (3).

Toutefois, ayant pour but principal, en lançant ce faible, mais consciencieux travail, dans l'arène du concours que, dans son zèle incessant pour les progrès de l'art et de la pratique, la Société de médecine de Paris a cru devoir instituer pour cette année : *Sur l'emploi de l'iodure de potassium dans le traitement des maladies syphilitiques*, on comprend que nous devons limiter nos vues, dans le présent mémoire, aux notions directement relatives au traitement de ce genre de maladies par l'iodure de potassium, ou aux notions incidentes qui viennent s'y rapporter. Et c'est effectivement dans ce sens que nous allons chercher à atteindre la solution du problème scientifique proposé. Voici même le plan que nous avons intention de suivre pour accomplir plus sûrement la tâche par nous entreprise. Nous commencerons par donner un aperçu des tentatives qui ont été successivement faites, en divers temps et par divers praticiens, de la médication iodurée contre les maladies syphilitiques, et que l'on peut considérer comme le prélude de l'adoption définitive de l'iodure de potassium. Nous établirons ensuite, par une étude comparative, comment l'iodure de potassium résume toutes

---

(3) Voir, pour ces dernières applications, les travaux récents de MM. Velpeau, Bonnet, de Lyon, et autres dont les noms se trouvent consignés dans divers passages des journaux de médecine.

les propriétés anti-syphilitiques des autres préparations iodurées, et comment il mérite de leur être préféré. La juste prééminence de ce médicament ayant été ainsi démontrée; nous passerons, par une espèce d'anticipation que l'on voudra bien sans doute trouver opportune, puisqu'elle aura pour effet de nous dispenser, dans le restant de ce travail, de certaines explications qui en troubleraient la continuité, nous passerons, dis-je, aux modes d'administration de l'iodure de potassium. Après quoi, pénétrant plus avant dans le cœur de la question, nous aurons à apprécier l'action de ce médicament dans les diverses périodes de la maladie syphilitique, et la puissance relative de son efficacité, selon que les accidents qui la caractérisent sont tertiaires, secondaires ou primitifs. Ce sera ensuite après avoir traité ces divers aperçus importants de notre sujet, que nous nous livrerons à une étude rigoureuse de l'action physiologique et pathogénique de l'iodure de potassium, de même qu'à quelques autres considérations qui ressortiront du fond même de notre travail.

Nous aurons soin d'ailleurs de prendre toujours l'expérience et l'observation pour guides dans la voie où nous nous sommes engagé, afin de nous garantir le mieux possible de l'erreur, et de ne pas dévier du sentier de la vérité; et alors même qu'il serait reconnu que notre travail n'a pas atteint le but que nous nous étions proposé, nous aimons à croire qu'on voudra bien nous tenir un peu compte de nos efforts en faveur de la bonne volonté qui nous a dirigé. — C'est, au reste, parce que nous avons compris toute la portée et toute l'importance pratique de la question présente, que, par la plus généreuse des impulsions, la Société de médecine a soumise à l'investigation des hommes de

l'art, que nous avons songé nous-mêmes à répondre à l'appel de la savante compagnie, et que nous venons lui apporter le fruit de nos réflexions sur cette matière, dont l'opportunité ne saurait être mise en doute. Il n'est, en effet, personne qui ignore quelle lacune existait dans la thérapeutique des maladies syphilitiques, et combien impuissante se trouvait souvent la médication qu'on dirigeait contre elles, savoir contre les accidents les plus graves et les plus invétérés. En vain, dans ces cas, pour suppléer à l'insuffisance d'action curative des préparations mercurielles, avait-on eu la pensée de s'adresser à l'argent, à l'or et au platine; il avait été reconnu que ces essais étaient bien loin encore de satisfaire aux exigences de la pratique, tandis que les préparations iodurées, et surtout l'iodure de potassium, sont annoncés comme jouissant de propriétés bien autrement efficaces, héroïques même dans les cas précisément ou les remèdes hydrargiriques, aurifères, argentifères, etc., étaient fréquemment d'une bien désespérante inefficacité. Ce sera donc une utile et belle tâche que de chercher à connaître toute la vérité sur une matière aussi importante et aussi pratique.

§ II. — *Historique des essais antérieurs de la médication iodurée contre la syphilis, et qui prouvent qu'elle est réellement anti-syphilitique.*

Quoique de nos jours l'iodure de potassium soit presque le seul composé iodé qu'emploie la thérapeutique contre les maladies syphilitiques, d'autres préparations dont l'iode était la base et le principe curatif ont été pourtant utilisées contre elles; et déjà, pour bien des praticiens, la médica-

tion iodurée constituée par d'autres éléments que l'iodure de potassium avait été reconnue jouir de propriétés anti-véroliques, avant même qu'on eût songé à l'administration de ce dernier médicament. Et il ne sera peut-être pas sans importance pour notre sujet de parler de ces essais primitifs. — Faisons d'abord observer qu'il ne nous serait pas facile de dire au juste et sans crainte d'erreur à quel praticien revient l'honneur des premières tentatives de ce genre. Il est probable que, parmi les nombreuses expérimentations qui étaient dans le temps faites des remèdes iodurés à l'intérieur, quelques médecins se seront laissé tenter d'en diriger quelquefois l'application contre certaines formes de syphilis plus rebelles, et les résultats divers qu'ils en auront obtenus, ou les circonstances qui en auront accompagné l'emploi, les auront rendus très-circonspects dans le jugement qu'ils en auront porté et les idées qu'ils s'en seront faites, alors surtout que l'iode pur, soit en teinture, soit en sirop, était seul employé. Nous devons constater pourtant que, dès 1821, un praticien français, le docteur Biett, préconisa le premier l'iodure de mercure contre les syphilides, après l'avoir employé contre ces affections avec de très-encourageants succès. Bien que, dans ces circonstances, l'iodure de mercure doive être considéré comme ayant agi surtout par ses qualités hydrargireuses, il s'ensuit pourtant que l'administration de ce produit ioduré pouvait mettre sur la voie de l'emploi des autres préparations d'iode contre la syphilis. Déjà aussi, dès la même année 1821, MM. Formey et Bréra avaient cru devoir proposer l'usage de l'iode contre la blennorrhagie dans le *Nouveau Journal de médecine*, tome XXI, page 405. M. Richond, d'autre part, poussa plus loin l'expérience, et se mit à essayer l'usage de

l'iode dans le traitement de la blennorrhagie et des bubons vénériens, et, en 1824, il publia, dans les *Archives générales de médecine*, bon nombre d'observations propres à démontrer l'utilité de la teinture d'iode, donnée intérieurement et employée à l'extérieur contre ces deux états morbides.

Dans la même année, L. Henry préconisa encore l'emploi de l'iode contre la blennorrhagie (*Bulletin de la Société médicale d'émulation*, 1824, p. 311.) Expérimenté plus tard par John Bell contre la même affection, ce médicament, administré en teinture, fut encore reconnu utile, mais seulement dans les cas de blennorrhées opiniâtres. (V. *Revue Médicale*, tome XXI, page 300, année 1828.) — C'est ici le cas de rappeler que, tout en s'occupant de ses recherches sur l'emploi de l'iode contre les maladies scrofuleuses, le docteur Lugol, de l'hôpital Saint-Louis, eut aussi quelquefois l'occasion d'attaquer avec le plus grand succès, par ce médicament, la syphilis dans ses accidents les plus graves et les plus invétérés; et en lisant les observations XXVI, XXVII, XXVIII de son troisième mémoire, dont la publication eut lieu en 1831, lesquelles se rapportent, les deux premières surtout, à des cas de véroles à accidents tertiaires, nous sommes à nous demander comment, mis ainsi en mesure de reconnaître la puissance anti-syphilitique de l'iode, dans les circonstances précisément où les mercuriaux, les préparations d'or, les sudorifiques, etc., avaient échoué, ce praticien distingué n'a pas donné plus de suite à ce genre d'applications, dont la généralisation lui eût valu autant et plus de gloire peut-être que ses précieuses études sur le traitement des états scrofuleux par les préparations iodurées. Lisez seulement sa vingt-septième observation, et vous y verrez un cas re-

marquable d'exostose, de carie, de marasme, etc., tous symptômes évidemment dus à une cause syphilitique, lesquels, rebelles à un grand nombre de traitements mercuriels, à trois traitements par l'oxyde d'or qui ne firent qu'exaspérer la maladie, cédèrent complétement à l'usage continué pendant deux mois et demi des préparations iodurées seules à l'intérieur. Cédons même au désir de citer presque en entier ce fait remarquable qui se rattache tout naturellement à notre sujet : « — Le 26 décembre 1830, dit M. Lugol, se présenta chez moi un jeune homme de 23 ans, arrivé au plus haut degré de marasme. Les membres n'étaient plus formés que par les os et la peau hérissée d'exostoses; la voix était enrouée, et le malade éprouvait une toux rauque analogue à celle des lépreux : l'appétit était perdu, les voies digestives affaiblies par une diarrhée et des pituites très-abondantes; la débilité était portée au point que l'idée seule du mouvement répugnait au malade; les deux oreilles versaient, par le conduit auditif externe, une grande quantité de sanie roussâtre, souvent sanguinolente, très-fétide; la suppuration était abondante au point de nécessiter quatre à cinq pansements dans les vingt-quatre heures; assez souvent des parcelles osseuses étaient mêlées avec le pus; l'apophyse mastoïde du côté droit formait un relief considérable; la peau qui recouvrait cette tumeur conique, formée par l'hypertrophie de l'apophyse, était rouge et percée, au niveau du sommet, d'un orifice fistuleux qui conduisait le stylet jusqu'à l'os, dénudé; en arrière de cet ulcère fistuleux, on voyait un second orifice par lequel il était facile de faire parvenir un liquide injecté, jusque dans l'oreille externe. Du côté gauche, l'apophyse mastoïde, quoique un peu moins sail-

lante que celle du côté opposé, offrait néanmoins la même maladie : même suppuration par le conduit auditif externe, même trajet fistuleux qui conduisait le stylet jusqu'à l'os dénudé, même facilité de faire passer l'injection par l'orifice extérieur de ce trajet dans le conduit auriculaire. Il y avait surdité des deux oreilles.

« L'injection de ces trajets fistuleux donnait lieu à des phénomènes de compression cérébrale que l'on pouvait produire à volonté. Le premier coup de piston de chaque seringue produisait un bruit perçu par le malade, une faiblesse passagère, et des éblouissements, ce qui nous porta à penser que la carie pouvait se prolonger à la portion écailleuse du temporal, d'où le contact immédiat d'un liquide avec l'encéphale produisait des phénomènes de compression.

« Les mêmes phénomènes avaient lieu dans d'autres circonstances. Le malade était sujet à éprouver, en marchant, des vertiges instantanés; des éblouissements qu'il cherchait à nous faire comprendre, en disant que ses yeux dansaient, et, qu'après s'être croisés deux ou trois fois, ils reprenaient leur assiette naturelle. Chaque fois que ces phénomènes avaient lieu, la chute du corps était imminente ; le malade ne la prévenait qu'en s'arrêtant tout à coup. Ces phénomènes très-remarquables avaient lieu surtout à l'occasion d'un grand mouvement respiratoire, en se mouchant, en toussant, en éternuant, etc., et ils étaient d'autant plus prononcés que l'oreille était plus remplie de pus.—En rapprochant ces phénomènes de ceux produits par les injections, il est facile de voir que, dans les deux cas, on doit les regarder comme des effets de compression cérébrale.

« Ce malade, âgé de 29 ans, ressemblait à un vieillard au déclin de sa carrière.

« Dès l'âge de 15 ans, il avait abusé de ses forces, et peu d'années après, avait commencé une *série de maladies syphilitiques contractées l'une sur l'autre*, et qui ne l'avaient pas rendu plus modéré sous aucun rapport de régime. *Des exostoses avaient déformé tout le système osseux; des pustules avaient envahi la peau, et l'avaient couverte des ulcérations les plus hideuses.*

« On avait administré le mercure sans aucune mesure, et à doses d'autant plus fortes que, par son mauvais emploi, la syphilis exaspérée paraissait toujours avoir été attaquée trop faiblement.

« Après sept ou huit ans de traitements mercuriels faits dans divers hôpitaux militaires, notre malade demanda à être dirigé sur Montpellier : il y subit trois traitements par l'oxyde d'or. L'usage de ce remède réveilla les exostoses, et avec elles la plus grande insomnie, et une irritabilité nerveuse qui poussa plusieurs fois le malade au désespoir.

« Tel était son état lorsque, soutenu par une dernière espérance que lui avait inspirée la lecture de mon mémoire, il vint à Paris me demander un traitement ioduré.

« Ne voyant point le scrofule dans l'histoire des antécédents ni dans le diagnostic que j'avais sous les yeux, je dois dire avec franchise que je ne comptais point sur l'iode, et que je l'ai donné plutôt par instinct et pour ne pas désespérer le malade, que dans la persuasion rationnelle de son efficacité. . . . .

« M*** fut mis au traitement ioduré le lundi 27 décembre 1830. Eau minérale iodurée ; injections iodurées matin et soir dans les trajets fistuleux auriculaires; fric-

tions iodurées sur les exostoses ; bains iodurés entiers. Le malade ne put supporter les frictions avec la pommade iodurée, ni avec celle au proto-iodure de mercure.

« Nous étions arrivés à peine à la fin de la première quinzaine du traitement, que l'appétit était revenu et que la diarrhée avait cessé. Déjà le malade entendait un peu le roulis des voitures, et commençait à s'en préserver.

« Dans les premiers jours de février, il marchait à pied presque toute la journée ; les membres avaient acquis plus de volume ; l'appétit était des plus forts ; les exostoses et les douleurs ostéocopes avaient à peu près disparu. La dose intérieure d'iode est portée à un grain par jour ; le malade prend quatre bains iodurés par semaine : on continue les injections matin et soir dans les trajets fistuleux auriculaires.

« A la fin de février, je trouvais le malade sensiblement amélioré d'une visite à l'autre, la suppuration des oreilles avait diminué considérablement : l'apophyse mastoïde droite était revenue presque entièrement à son volume normal ; le malade entendait le bruit de sa pendule, et se donnait le plaisir d'aller entendre la musique italienne.

« 12 *mars.* — Les exostoses avaient disparu complétement ; les ouvertures fistuleuses n'étaient pas tout-à-fait oblitérées ; mais, depuis une quinzaine de jours, la suppuration était fort peu abondante ; les injections ne pénétraient plus avec la même facilité, et, certains jours, ne pénétraient plus dans les trajets fistuleux qu'elles parcouraient auparavant avec la plus grande facilité. Depuis longtemps les injections ne produisaient plus de phénomènes de compression cérébrale, et le malade n'y était plus sujet en marchant dans la rue. L'ouïe était revenue à

peu de chose près ; le sommeil, l'appétit, les forces, ne laissaient plus rien à désirer ; le malade ne pouvait se fatiguer à marcher toute la journée pour ses affaires, quoiqu'il se promenât dans les rues de Paris, ayant à la main une canne dans laquelle était contenu un fusil du poids de neuf livres, et qu'il portait des deux mains alternativement afin de donner plus de force à ses bras.

« Dans cet état, M*** est parti pour la Guadeloupe, où l'appelait son service de capitaine d'artillerie. »

Telle est cette observation, que je n'ai pas cru inopportun d'extraire tout entière du livre de M. Lugol, comme un des exemples les plus complets d'une syphilis à accidents tertiaires. Eh bien ! sans l'heureuse idée qu'eut ce praticien, ou qu'il se laissa susciter par le malade, de traiter cet homme par une médication iodurée, alors même qu'étonné des excellents résultats que celle-ci lui produisait, il croyait presque n'avoir affaire qu'à un état scrofuleux dégénéré, que serait-il advenu, je le demande, de cette malheureuse victime de la vérole et de l'insuffisance des traitements anti-syphilitiques alors en usage ? Ah ! selon toutes les probabilités, il eût continué de parcourir jusqu'au bout les phases du marasme dans lequel l'avait jeté le génie morbide qui le dévorait, et une mort cruelle, précédée de toutes les angoisses de la souffrance et du désespoir, eût été plus ou moins prochainement le terme nécessaire de tant de maux. J'avais donc bien raison de citer cette observation comme un triomphe obtenu par la médication iodurée sur un cas de syphilis très-grave, d'autant plus grave même qu'il s'était joué des médications les plus accréditées.

Le docteur Lucas Championnière nous apprend d'autre

part, dans le tome cinquième du *Journal de Médecine et Chirurgie pratiques*, page 35 et suivantes, c'est-à-dire au commencement de 1834, combien l'emploi de l'iode était déjà usité par Cullerier dans le traitement des maladies syphilitiques. Le même M. Championnière est encore plus explicite sur cette question dans un ouvrage qu'il publia en 1836, sous le titre de *Recherches pratiques* sur la thérapeutique de la syphilis. Nous y lisons, en effet, à la page 138, que Cullerier employait fréquemment, depuis plusieurs années, l'iode en pommade, en solution, en teinture, pour les pansements locaux; qu'associé au mercure c'était la préparation la plus fréquemment employée, et que seul ou combiné avec la potasse, il possédait des propriétés anti-syphilitiques évidentes. Et la formule sous laquelle Cullerier prescrivait cette substance avec assez de succès pour que, ajoute M. Championnière, on doive imiter cette pratique, était celle-ci : — Iode, 5 centigrammes; — hydriodate de potasse, 10 à 15 centigrammes, dans une potion à prendre dans le jour. La dose de l'iode était graduellement portée à 10 centigrammes, et celle de l'iodure de potassium à demi-gramme. Or, c'était dans les cas d'orchites chroniques, d'adénites anciennes, de syphilides diverses, d'affections diverses aussi du tissu osseux, etc., que Cullerier prescrivait cette potion; et il avait remarqué que l'estomac la supportait, en général, assez bien. Toutefois, quoique l'iode fût déjà considéré par lui comme un anti-syphilitique puissant, il ne l'administrait jamais contre les symptômes primitifs, si ce n'est en l'associant au mercure. « Nous l'avons vu fondre en quelques mois, dit M. Lucas-Championnière, des testicules vénériens qui avaient résisté à l'action des mercuriaux

et même du proto-iodure de mercure. Il en a été de même d'abcès ou de tubercules de nature douteuse. L'iode est donc un médicament précieux, et il peut remplacer très-avantageusement le mercure dans une foule d'anciennes affections syphilitiques (*ouvrage cité*). » — Peut-être n'était-il pas hors de propos de rappeler quelle grande part Cullerier avait eue à la propagation des idées sur l'excellence de l'iode et de l'iodure de potassium comme anti-syphilitiques, dans les cas précisément où leur emploi devient le plus utile.

M. Ricord, qui depuis plusieurs années s'occupait activement aussi de la thérapeutique des maladies syphilitiques, ne resta pas en arrière touchant les recherches relatives à l'utilité que la pratique peut percevoir de l'usage des préparations iodurées contre la syphilis ; et, dès 1837, le *Bulletin général de thérapeutique* publia (tome XII, p. 241) dans une note sur l'emploi du proto-iodure de fer contre cette maladie, les résultats remarquables que le chirurgien de l'hôpital des Vénériens de Paris avait obtenus, dans sa pratique, de ce médicament administré à l'intérieur, dans les cas où les toniques doivent être joints à la médication anti-vénérienne, surtout chez les sujets lymphatiques ou scrofuleux, résultats qui étaient tellement favorables qu'ils devaient faire classer ce médicament parmi les agents les plus efficaces contre la syphilis constitutionnelle. On y constatait effectivement, d'après les observations recueillies depuis plus de deux ans au service de ce praticien distingué, que bien des malades qui avaient suivi inutilement la plupart des traitements réputés spécifiques, sans obtenir d'amélioration dans leur santé, ou avaient même vu parfois leur état empirer, avaient éprouvé,

par l'usage de l'iodure de fer, une modification favorable dans leur constitution, la cessation de l'asthénie organique concomittante, et par suite la guérison prompte des accidents syphilitiques.

L'iodure de fer n'était déjà plus, au reste, pour M. Ricord, un agent seulement modificateur du tempérament; car il avait maintes fois remarqué que les désorganisations consécutives de la syphilis s'amélioraient rapidement sous l'influence de cet agent thérapeutique; que de vastes ulcérations de la gorge qui n'avaient été qu'aggravées par chaque essai de traitement mercuriel; que des cas de caries du crâne, de la face, du tibia, provenant aussi de causes syphilitiques, etc., tendaient assez rapidement à la guérison sous l'influence de ce médicament, et qu'on observait, en le donnant à haute dose, que la séparation des parties frappées de carie ou de nécrose s'opérait dans un temps de moitié plus court que par l'usage des moyens plus généralement employés. Remarque avait été aussi faite par M. Ricord que, sous l'influence de ce même traitement, des écoulements chroniques uréthraux ou vaginaux chez des sujets lymphatiques, scrofuleux, à tempérament débile, guérissaient parfois avec une remarquable rapidité. Déjà même ce praticien donnait, en débutant, trente centigrammes du remède qu'il augmentait graduellement de deux en deux jours jusqu'à effet notable. Quelquefois il en avait poussé la dose jusqu'à deux grammes par jour.

A la même époque l'habile chirurgien de l'hôpital des Vénériens de Paris administrait l'iodure de fer en injections dans les blennorrhagies, quelle que fût leur ancienneté, recherchant toutefois qu'il n'y eût que peu ou pas de douleurs à l'urèthre. Il croyait même devoir classer ces

injections au premier rang des moyens anti-blennorrhagiques locaux. Leur formule était la solution suivante :

Proto-ioduré de fer, deux décigrammes ; Eau distillée, 250 grammes. M.

Il est donc vrai qu'à mesure que nous avançons dans la voie des applications des préparations iodurées contre les syphilis constitutionnelles, leur efficacité devient de plus en plus manifeste ; car, comme nous l'avons fait pressentir, on voudra bien ne pas s'imaginer, je pense, quand il s'agit de l'iodure de fer, que c'est à l'action tonique du fer qu'il faut rapporter les bons effets qui ont été ci-dessus signalés, puisque le fer seul ne jouit pas d'une efficacité pareille. Nous verrons, au reste, qu'il est une autre préparation iodée qui ne contient aucun principe ferrugineux, et qui est pourtant plus efficace encore dans la grande majorité des cas. On comprend que nous voulons faire allusion ici à l'iodure de potassium.

Pendant que se faisaient en France ces expérimentations favorables à l'emploi des préparations iodurées contre les affections syphilitiques anciennes, des médecins étrangers s'occupaient activement de la même matière, et, par leurs essais, ils concouraient puissamment aussi à établir la réputation anti-syphilitique de cet ordre de médicaments. C'est ainsi que, dès 1836, un journal de médecine anglais (*The lancet*, livraison de mars 1836) contenait une remarquable leçon clinique du Docteur Wallace, dans laquelle le savant praticien, exposant les résultats de son expérience à ce sujet, démontrait combien les préparations iodurées avaient été efficaces contre les divers accidents syphilitiques constitutionnels. Et certes, c'était sur un nombre imposant de faits que

l'honorable professeur de l'hôpital de Jervis-street, à Dublin, établissait ses conclusions, puisque les cas d'affections vénériennes consécutives ou constitutionnelles traitées par l'auteur s'élevaient à cent quarante-deux, y compris toutes les variétés que peut présenter la syphilis tant dans ses formes simples que dans ses complications. Dans ces deux cent quarante-deux cas, en effet, se trouvaient six cas d'iritis, six cas d'affections du testicule; dix de tubercules (nodus), y compris toutes les affections des systèmes fibreux, osseux, et synovial; quatre-vingt-dix-sept cas d'éruptions, y compris toutes les affections du système cutané; vingt cas d'affections de la surface muqueuse de la bouche, du nez, de la gorge, etc., et trois cas où l'iode fut administré à des femmes enceintes dans le but de préserver le fœtus de l'influence du virus. — Or, il faut remarquer que ce n'était ni à l'iode pur, ni à celui-ci associé à l'iodure de potassium, ni à l'iodure de fer, mais bien à l'iodure de potassium seul que le praticien irlandais s'était adressé de préférence. Il avait, en effet, reconnu que ce composé bien moins irritant que l'iode, dont l'administration n'exposait à presque aucun inconvénient, et qui cependant ne laissait presque rien à désirer sous le rapport de sa puissance curative, méritait plutôt que les autres la confiance des praticiens. Pour faciliter l'administration de l'iodure de potassium à ses malades, Wallace en faisait dissoudre huit grammes dans deux cent cinquante grammes d'eau distillée, et il donnait aux personnes adultes une cuillerée à bouche quatre fois par jour, soit environ soixante grammes de cette solution. Ainsi le malade prenait d'un

gramme et demi à deux grammes d'iodure de potassium chaque jour.—Eh bien! dans tous ces cas, ce médicament agit avec assez d'efficacité pour que l'on n'eût pas pu attendre mieux ni aussi bien des préparations mercurielles.

C'est le cas encore de rappeler que, vers la même époque, le docteur Buchanan, chirurgien de l'infirmerie royale de Glascow, se livrait aussi à des expérimentations sur l'emploi des préparations d'iode, et surtout de l'iodure d'amidon, dans le traitement de diverses maladies parmi lesquelles se trouvaient de nombreux cas de syphilis. Or, cette combinaison d'iode lui fournissait encore de beaux succès, et il triomphait par elle de plusieurs cas de syphilis invétérées.

Nous lisons dans la *Gazette médicale* de Paris, année 1837, page 120, et au compte-rendu d'un journal médical d'Edimbourg, que Bullock Henri avait également administré l'iodure de potassium à la dose de quarante centigrammes deux ou trois fois par jour, dans une mixture camphrée, et qu'il avait même par ce moyen constamment triomphé des syphilis les plus rebelles. Ce praticien avait la précaution de faire remarquer qu'il avait recueilli les douze observations qu'il citait dans le service public d'un hôpital, l'hôpital St-Thomas, donnant ainsi à ces faits une authenticité complète.

Ajoutons encore à ces témoignages ceux de MM. Trousseau et Pidoux qui déclarent, dans leur *Traité de thérapeutique et de matière médicale* (tome 2, première partie, page 135), qu'ils ont eux-mêmes obtenu d'heureux résultats de l'emploi de la teinture d'iode dans le traitement des diverses maladies osseuses de nature syphilitique, et de M. Martini de Lubeck, cité par les mêmes

auteurs comme ayant eu lieu de s'applaudir de l'emploi de l'iode contre les ulcères vénériens de la gorge.

C'était trop peu toutefois encore que la manifestation de ces diverses autorités en faveur de la médication iodurée contre la syphilis, pour entraîner la masse des praticiens dans cette voie nouvelle. De nombreux mécomptes pouvaient, devaient même surgir de ces essais isolés qui étaient tentés, par la raison que l'on n'avait pas encore indiqué avec précision les circonstances dans lesquelles il y avait lieu d'y recourir, non plus que la préparation iodurée qui devait être préférée. Il était réservé au docteur Ricord, qui a déjà bien mérité de la science par de beaux travaux sur les maladies syphilitiques, d'éclairer mieux qu'on ne l'avait fait avant lui ce point de thérapeutique ; et c'est lui effectivement qui a popularisé parmi nous la médication iodurée, comme médication anti-syphilitique, en posant les bases qui doivent guider dans son administration, et en indiquant plus catégoriquement celui des remèdes iodés que l'on doit prescrire.

Nous voyons effectivement que ce praticien, bien autrement explicite en cela que ses devanciers, avait d'abord reconnu comme Wallace, que l'iodure de potassium était le plus utile des médicaments iodurés comme agent anti-syphilitique, et que c'était celui qui lui avait le mieux réussi, lorsque les accidents tertiaires existaient seuls; et, pour indiquer l'ordre de symptômes qui cédaient régulièrement à son emploi, il énonçait : « Les tubercules profonds « de la peau et des muqueuses ; les tubercules du tissu cel- « lulaire, vulgairement connus sous le nom de tumeurs « gommeuses ; les périostoses, l'ostéite terminée par sup- « puration ou par induration (la carie, les exostoses); les

« douleurs qui précèdent ou accompagnent ces altérations « dites douleurs ostéocopes, etc. » (Voir *Bulletin de thérapeutique*, t. 17, p. 25, 1839).

L'autorité du chirurgien de l'hôpital des Vénériens de Paris, qui venait de préciser ainsi dans un journal très-répandu (voir encore le *Bulletin général de thérapeutique*, tome XVII, page 25, 1839), les cas les plus favorables à l'administration de l'iodure de potassium, frappa vivement l'attention des hommes de l'art; ses préceptes lui valurent des imitateurs, et bientôt la presse médicale eut à enregistrer de nouveaux et remarquables succès de la médication iodurée ou de l'usage de l'iodure de potassium contre les accidents tertiaires de la syphilis. Nous aurons aussi nous-même à citer, dans la suite de ce mémoire, des observations assez nombreuses qui viendront s'adjoindre à celles déjà connues par la voie de la presse périodique, pour constater l'efficacité de la médication iodurée, principalement de l'iodure de potassium contre la syphilis. L'on peut même dire avec vérité, qu'à l'époque où nous sommes, il y a unanimité pour reconnaître aux remèdes iodurés des propriétés anti-syphilitiques, et que, si quelques voix se sont hâtées un peu trop prématurément de s'élever contre ce *prononciamento* général, elles n'ont pas trouvé d'écho pour applaudir à leur opposition irréfléchie, et le silence prudent qu'elles ont continué de garder plus tard est le meilleur indice de leur retour à d'autres convictions sur cette matière. — Mais avant de pénétrer plus loin dans le fond de notre sujet, établissons bien ce qui ressort du présent paragraphe, c'est-à-dire que l'iode en général, et les préparations iodurées en particulier, savoir celles qui s'administrent à l'intérieur, jouissent

réellement, dans des cas donnés, de propriétés anti-syphilitiques. C'est effectivement ce que démontre ce concours d'opinions des praticiens dont nous avons cité les témoignages, et dont les uns avaient employé seulement l'iode pur en teinture, en solution aqueuse ou même en sirop, tandis que les autres s'étaient adressés à l'iodure de fer, à l'iodure d'amidon ou à l'iodure de potassium.

§ III. — *A laquelle des préparations iodurées faut-il donner la préférence pour le traitement des maladies syphilitiques.*

Après avoir ainsi établi et démontré la vérité de cette première proposition, c'est-à-dire que l'iode, sous ces diverses formes et dans ses principaux composés, avait été reconnu jouir de propriétés anti-syphilitiques, il est une question que nous devons nous adresser et chercher à résoudre, c'est celle-ci : à laquelle des préparations iodées convient-il de donner la préférence dans le traitement des affections syphilitiques ? — Eh bien ! quoique les divers essais qui ont été tentés leur reconnaissent à toutes ces propriétés, comme nous l'avons fait remarquer, il est pourtant une de ces préparations sur laquelle se sont concentrées presque exclusivement toutes les préférences des praticiens, et à bon droit, je pense ; je veux parler, comme on doit le pressentir, de l'iodure de potassium. Il nous sera, en effet, facile d'établir que ce dernier ne le cède en rien aux autres produits iodurés en propriétés curatives ; qu'il est même bien plus efficace en général, et que dans la pratique on le trouve exempt de la plupart des inconvénients qui leur sont propres.

1° Quant à l'iode pur, par exemple, soit qu'on voulût l'administrer en solution aqueuse, en teinture alcoolique ou

en sirop, on ne saurait mettre en doute qu'il ne soit bien plus irritant, et partant bien moins supporté par l'estomac. Voyez plutôt ce qui arriva au commencement de la propagation de ce médicament. Dès que Coïndet eut annoncé au public les succès qu'il en avait obtenus contre le goître, l'usage s'en répandit avec une grande rapidité, heureux que l'on était de pouvoir enfin appeler à son secours une sorte de spécifique contre une maladie regardée jusqu'alors presque comme incurable, et très-fréquente d'ailleurs dans le pays qu'habitait M. Coïndet. De là survint bientôt, comme il arrive presque toujours en pareille circonstance, l'abus de cette substance qui, administrée sans précaution, engendra même parfois les accidents les plus graves. De telle sorte qu'au premier mouvement d'enthousiasme pour l'iode succéda une défaveur presque universelle, et bientôt le remède accueilli avec tant d'ardeur fut rangé parmi les poisons les plus dangereux. Ce fut alors que purent être étudiés dans toute leur gravité les symptômes fâcheux qu'il était susceptible de faire naître dans un organisme, et qui caractérisaient l'*iodisme*, savoir : l'accélération du pouls, les palpitations, la toux sèche, l'insomnie, l'amaigrissement rapide, la perte des forces, l'enflure des jambes ou le tremblement de ces extrémités, la diminution des sueurs, etc., symptômes déjà notés par Coïndet, et auxquels d'autres observateurs ont joint la résorption rapide de la graisse, l'augmentation de toutes les excrétions, la teinte livide et sale de la peau, les sueurs visqueuses, la gêne de la respiration, l'abondance des urines qui se couvrent d'une pellicule grasse et irisée, la sécheresse de la bouche, l'exaltation de la sensibilité, l'abattement d'esprit, la disposition à la frayeur, etc. (John de Meinengen), et même

l'atrophie des seins, des testicules, du corps thyroïde, et tout le cortége de la phthisie dite nerveuse. Voyez encore ce qui se passa chez cette jeune anglaise, pensionnaire dans une maison d'éducation de Paris, dont Gairdner cite l'observation, et qui, atteinte d'un goître fort considérable, avait été soumise à un traitement ioduré par son frère étudiant en médecine dans la même ville. Le remède ayant fait disparaître en grande partie la tumeur, sans qu'il survînt aucun symptôme inquiétant, le jeune homme crut devoir, afin d'amener plus promptement la résolution d'un noyau induré plus persistant que n'avait été la tumeur, forcer la dose du médicament, lorsque bientôt se déclarèrent de vives douleurs d'estomac , beaucoup d'anxiété et d'oppression; ce qui n'empêcha pas de continuer le remède pendant une semaine. Mais alors la malade devint très-maigre, fut affectée de vomissements fréquents, éprouva de cruelles douleurs d'estomac, des spasmes violents, des convulsions dans les muscles des bras, du dos et des jambes, qui ne lui laissaient pas des intervalles de repos, des vomissements d'abord continuels, et des selles fréquentes, fécales d'abord, sanguines, visqueuses et très-rares ensuite; enfin, un ensemble de symptômes qui donnait de fort vives inquiétudes pour la vie de la malade. Sa maigreur surtout devint si prononcée pendant les dix jours que, malgré bien des secours, dura cet état, qu'elle était, suivant l'expression de la garde-malade, entièrement décharnée, et que Gairdner n'avait jamais vu un amaigrissement aussi complet et aussi prompt. — Cette malade put, grâce aux opiacés et à des soins attentifs, finir par se rétablir, mais non sans peine et sans avoir éprouvé longtemps des symptômes gastralgiques.

Or, il faut bien remarquer qu'il n'a pas été toujours nécessaire de faire abus des doses administrées pour voir se développer des accidents, puisque, d'après Gairdner, il aurait suffi, chez un homme très-fort, de l'usage, pendant une semaine, de cette substance prise à la dose de deux centigrammes et demi, trois fois par jour, pour occasionner des symptômes graves, qui n'auraient pas manqué d'avoir les conséquences les plus fâcheuses, si l'usage n'en avait été immédiatement suspendu; puisque encore une jeune fille dont parle Bréra, pour avoir pris pendant trois jours de suite, de sept à huit centigrammes d'iode en trois pilules, éprouva du trouble dans la vue, de la douleur dans les orbites, un prurit incommode à la peau, un sentiment d'ardeur dans l'estomac et le long de l'œsophage (*Arch. génér. de méd.*, tome 11, deuxième série).

Et voyez d'ailleurs, combien semble irrégulière et inégale, suivant les cas, l'action de l'iode pur sur l'économie. A côté de ces accidents graves dont nous venons de parler, sur la foi des auteurs, nous trouvons d'autres témoignages, non moins véridiques, qui démontrent qu'il est des individus qui paraissent presque insensibles à l'action de ce médicament. Nous lisons, en effet, que, dans un cas cité par Christison (*On poisons*, 2e édition, page 175), il ne survint aucun accident fâcheux de l'administration de neuf cent soixante-trois grains d'iode, administrés à la dose de deux à huit grains par jour; que l'un des auteurs de l'article IODE, *du Dictionnaire de médecine* (ou Répertoire général des sciences médicales), a pu donner à des scrofuleux de douze à quinze ans, jusqu'à cent quatorze gouttes par jour de teinture d'iode; que M. Ricord a fait connaître aussi un cas, dans lequel un jeune homme de dix-huit

ans, atteint d'une blennorrhagie et traité à l'hôpital des Vénériens, ayant pris, par suite de la méprise d'un infirmier, au lieu d'une bouteille d'eau de Sedlitz, qui lui était prescrite pour combattre sa constipation, une mixture contenant 12 grammes (3 gros) de teinture d'iode pour 95 grammes (3 onces) d'eau distillée, n'avait offert à l'observation d'autre phénomène anormal qu'une sensation de chaleur brûlante, sans aucun trouble général ni aucun désordre consécutif sur le moment ni plus tard. Nous pouvons encore citer comme exemple de la tolérance remarquable pour l'iode, le cas de cette femme, âgée d'une trentaine d'années, dont il est question dans le *Bulletin général de thérapeutique,* tome 13, page 292, et qui était traitée à l'hôpital de la Charité, par M. Sandras, pour des engorgements scrofuleux, douloureux et très-étendus au cou, dans lequel cas ce praticien put, sans inconvénient, porter la teinture d'iode de la dose de 20 à 30 gouttes à celle de 24 grammes (6 gros), qu'elle prenait par jour dans un pot d'eau sucrée ou de tisane pectorale, et cela dans l'espace d'un mois, sans qu'il fût survenu aucun trouble des fonctions digestives, ni coliques, ni dévoiement. On remarqua seulement que les ganglions diminuèrent d'une manière plus prompte qu'à l'ordinaire, et que les plus petits engorgements disparurent. Ajoutons à ces citations que M. Magendie a déclaré, dans son Formulaire, que l'injection de 4 grammes de teinture d'iode dans les veines de quelques animaux n'avait été suivie d'aucun effet; qu'ayant avalé lui-même une cuillerée à café de la même teinture, il n'en résulta rien, et qu'un enfant de quatre ans, à qui, par méprise, on avait donné une cuillerée à café de teinture d'iode préparée chez M. Pelletier

et qui avait coloré les lèvres et la langue en jaune, n'éprouva pas le plus léger accident, quoique la teinture en question contînt 6 grains d'iode par gros.

Il est facile de comprendre qu'il y a, dans les circonstances mêmes de cette différence d'action sur l'organisme des mêmes quantités d'iode, selon les divers sujets, une condition défavorable à son administration, surtout quand il s'agit d'une substance qui peut agir à la manière presque des poisons corrosifs. Et certes elle n'est pas la seule, comme il sera très-facile de s'en assurer, par les quelques considérations suivantes :

Rappelons à cette fin quels étaient les modes d'administration les plus généralement adoptés pour son usage? Nous pensons qu'on peut les réduire à trois, savoir : la teinture alcoolique de Coïndet,— le sirop de M. Henry, pharmacien des hôpitaux de Paris, — et la dissolution aqueuse que, sous le nom d'eau iodée, M. Lugol avait dans le temps beaucoup recommandée. Or, rien de plus facile que de reconnaître la somme des inconvénients réels , qui se rattachaient à toutes ces préparations. Lorsque, en effet, on employait, par exemple, la teinture d'iode, qui consistait en une dissolution de cette substance dans douze parties d'alcool rectifié, on éprouvait l'embarras de ne pas avoir là un produit toujours identique, en ce sens qu'à la longue, il s'y formait de l'acide hydriodique. Voyez dès-lors ce qui résultait de cette particularité : — Voulait-on préparer une eau iodée par le moyen de cette teinture, ou étendre celle-ci dans une potion, il arrivait, si la teinture était récente, que l'iode se déposait presque entièrement, et que, par suite, inégalement réparti dans le véhicule, il puovait l'être aussi dans l'estomac, et donner ainsi

lieu à des accidents réels, et parfois très-graves. Que si, au contraire, la teinture d'iode était ancienne, comme il y avait transformation d'une partie du remède, c'est-à dire production d'acide hydriodique, il s'ensuivait que l'on n'avait plus exactement le produit que l'on croyait faire ingérer. Nul doute, même à nos yeux, que ce ne fût là la cause principale de ces effets si divers, qui étaient quelquefois remarqués consécutivement à l'administration de ce médicament. — Quant au sirop iodé de M. Henry, il devait posséder en grande partie les inconvénients de la teinture, surtout la transformation de l'iode en acide hydriodique, et d'autres décompositions encore peut-être. D'ailleurs, chaque 30 grammes de sirop devant contenir 15 centigrammes d'iode, et cette dose étant réellement forte, il pouvait y avoir, dans cette circonstance même, danger réel pour de déplorables erreurs, dans le cours de la pratique. — C'est pour éviter ces inconvénients que M. Lugol nous apprend, dans son premier mémoire sur l'emploi de l'iode dans les maladies scrofuleuses (Paris, 1829), qu'il préférait à ces premiers modes de préparation l'état de parfaite dissolution dans l'eau distillée, en ayant soin de ne mettre que la quantité de véhicule rigoureusement nécessaire pour l'opérer, afin d'éviter les inconvénients qui pouvaient provenir du peu de digestibilité de l'eau distillée. Dans cette vue il faisait dissoudre: grammes 0, 025 ; — 0, 038 ; — 0, 05 d'iode, dans grammes 500,00 d'eau pure, ou, en d'autres termes, un demi grain; deux tiers de grain, un grain du métalloïde, dans une livre d'eau distillée. De là, trois degrés du même remède, ou trois numéros d'eau minérale iodée, pour les appliquer selon les individus et les époques du traitement. M. Lugol

cherchait à en rendre la digestion plus facile par l'addition de 6 décigrammes de chlorure de sodium. — Mais ce dernier mode de traitement n'était pas encore, quoique préférable aux autres, exempt de reproches, bien s'en fallait. On devait lui objecter avec raison non seulement la grande quantité d'eau distillée qui devenait nécessaire pour tenir en dissolution une très-faible quantité d'iode, mais encore sa décoloration en quelques jours, surtout au contact de la lumière, qui, transformant une partie de l'iode en acide hydriodique, en atténuait d'autant les propriétés. C'est ce qui détermina même le médecin de l'hôpital Saint-Louis à abandonner cette espèce d'eau iodée, pour en préparer une autre bien plus convenable, dans laquelle l'iodure de potassium était employé comme agent dissolvant de l'iode. Remarquons même, en passant, que, tandis qu'on ne songeait à trouver dans l'addition de ce dernier produit, qu'un moyen propre à faciliter cette dissolution, on fournissait à l'iode un auxiliaire puissant qui devait avoir sa part dans l'efficacité qui était perçue de la médication iodée. D'ailleurs, la dissolution de l'iode était de la sorte invariable, aussi complète, aussi uniforme que possible dans toutes les parties de la préparation, et l'on se mettait ainsi à l'abri des inconvénients inséparables de l'administration de l'iode pur, soit que les préparations qu'on en faisait fussent récentes, soit qu'elles fussent anciennes. Mais n'oublions pas que ce n'est pas là déjà de l'iode pur, mais plutôt peut-être une solution d'iodure de potassium iodurée.

Ainsi donc, nous ne prétendons pas contester ici les avantages que la pratique peut retirer de l'administration de l'iode pur, ni mettre en doute les nombreux succès que l'on en a perçus dans la pratique ; mais nous ne pouvons

aussi ne pas reconnaître et ne pas signaler des vices réels attachés à son usage, tels que son peu de solubilité, ce qui le rend de fait plus assimilable que d'autres préparations d'iode, qui, telles que l'iodure de potassium, possèdent cette propriété à un degré remarquable ; — l'inégalité d'action qui lui est inhérente, et qui le rend inégalement tolérable pour les divers estomacs, en exposant parfois à des accidents réels; — sa facile altérabilité, qui fait que, lorsqu'on croit n'avoir que de l'iode pur dans les teintures, sirops ou solutions d'iode, une partie de cet iode est déjà transformée en acide hydriodique par l'action seule du temps, de la lumière, etc. Il paraît d'ailleurs démontré que ce n'est qu'en l'état d'acide hydriodique ou d'hydriodate, que l'iode pénètre réellement dans l'économie. Or, comme lorsqu'il est ingéré dans l'estomac, cette transformation n'est pas immédiate, et que c'est même pendant le temps qu'elle met à s'opérer que l'iode affecte péniblement ce viscère, il semble bien plus naturel de le donner plutôt, non pas dans son état de pureté, mais à un état de combinaison préalablement opérée. Ce qui démontre qu'en vérité l'iode à l'état de pureté n'est pas absorbé dans l'organisme, mais à l'état de transformation en acide iodique ou en hydriodate, c'est que, quelque temps après l'administration de l'iode, on ne peut découvrir ce métalloïde à l'état libre dans aucune partie du corps ni dans aucune excrétion. « Administrez, dit M. Wallace de Dublin, qui, dès 1836 ou 1837, se livra à d'intéressantes recherches sur cette matière, et dont je cite ce passage traduit; administrez à un chien de l'iode à l'état simple, et examinez, après un court intervalle, vous n'y trouvez plus un atôme à l'é-

tat libre. Le tout s'est transformé en acide hydriodique. »
Des expériences ainsi faites me semblent décisives.

Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'il y a moins lieu que par le passé d'insister sur l'administration de l'iode pur, quelle que soit la forme sous laquelle on le donne; et l'on nous croira d'autant plus fondé à émettre cette assertion, qu'avec l'administration de l'iodure de potassium, on peut satisfaire à toutes les indications que l'on cherchait à remplir avec l'iode pur, sans être du moins exposé à aucun des inconvénients que nous avons dû nécessairement reprocher à l'iode pur.

2° Ce fut pour obvier à ces inconvénients de l'administration de l'iode pur, que le docteur Buchanan, de Londres, qui, comme nous l'avons fait observer précédemment, appliqua souvent avec succès la médication iodurée contre les accidents de la syphilis, a fait le premier des essais pratiques avec l'iodure d'amidon. Ayant reconnu, avec tous les praticiens, que l'on ne pouvait donner l'iode qu'à des doses plus ou moins minimes, puisque l'on était presque inévitablement exposé à déterminer des accidents graves, savoir, ceux de l'intoxication par les poisons corrosifs, quand on voulait administrer plus de trois ou quatre grains de cette substance, ce praticien s'occupa de rechercher une préparation, qui, sans diminuer en rien la vertu de ce remède, pût cependant le rendre inoffensif pour les organes digestifs: il songea alors à employer l'iodure d'amidon. Il le fit prendre d'abord à une dose faible qu'il éleva ensuite progressivement, quand, par des épreuves prudemment dirigées, il eut compris qu'il n'y avait pas de danger à agir ainsi. Ayant commencé par donner, sous cette nouvelle forme, l'équivalent de deux centigrammes

et demi d'iode, il en vint graduellement à administrer cinq grammes de cet iodure, qui représentaient vingt centigrammes d'iode, et peu à peu il s'éleva à la dose énorme de trente grammes, trois fois par jour, lesquels représentaient trois grammes et demi d'iode, et cela, sans que, malgré ces doses croissantes, l'estomac et le reste du tube digestif aient éprouvé aucun dommage. Et cependant le médecin anglais faisait remarquer que l'iode ainsi administré, sous forme d'iodure d'amidon, était loin d'être réduit à l'état inerte; que l'analyse faisant reconnaître, dans les excrétions et les sécrétions des sujets, la présence de ce métalloïde, donnait ainsi la preuve matérielle qu'il passait en nature à travers les tissus et les liquides de l'économie, et produisait des effets curatifs très-évidents; qu'il avait enfin observé qu'ainsi administré à forte dose, il jouissait d'une efficacité manifeste contre une foule d'affections rebelles à tous les autres moyens, et même à l'iode pur, pris aux doses ordinaires, que la prudence fait un devoir de prescrire (1).

Loin de notre esprit certainement la prétention de refuser croyance aux assertions du docteur Buchanan par rapport aux propriétés qu'il attribue à son iodure d'amidon; mais nous pensons que cette préparation ne mérite guère d'être tirée de l'oubli où la laisse sommeiller l'insouciance raisonnée des hommes de l'art. Il ne suffit pas, en

(1) Pour obtenir cet iodure d'amidon, Buchanan délayait de l'amidon dans l'eau froide, et ajoutait à chaque 30 grammes d'amidon, en ayant soin de remuer continuellement, 12 décigrammes d'iode préalablement dissous dans de l'alcool. Le mélange était recueilli sur une toile et séché à l'air libre. Cette préparation contenait 5 centigrammes environ d'iode par gramme.

effet, dans la pratique, qu'une substance, pour être conservée, puisse procurer des guérisons, mais il faut encore qu'aucune autre ne puisse être considérée comme d'un usage plus facile, et d'une utilité plus marquée; sans quoi la préférence devra appartenir de droit à celle qui réunira le plus d'avantages. Or, on peut avancer sans crainte d'erreur, qu'il sera toujours difficile, et souvent impossible, dans la pratique, de conseiller d'aussi fortes doses d'iodure d'amidon que celles qui ont paru nécessaires. Comment, en effet, faire avaler aux malades, pendant toute la durée d'un traitement, c'est-à-dire pendant un mois, un mois et demi, deux mois et souvent plus longtemps encore, de 60 à 100 grammes d'un composé pareil, à la saveur si fade, si désagréable même! Ne serait-il pas d'ailleurs déplacé, peu raisonnable, de vouloir insister dans l'emploi de ce moyen, lorsque, comme nous le dirons ci-après, d'autres produits iodés jouissent d'autant et plus de propriétés curatives sans présenter les mêmes inconvénients d'administration? — Nous devons faire observer pourtant que M. Guérin a préparé plus tard, d'après le *Journal de chimie médicale*, tome 3, p. 449, 648 et 705, sur la demande qui lui en avait été faite par quelques médecins étrangers, un iodure d'amidon contenant un dixième d'iode, préparation bien différente, comme on voit, de la précédente, et dont la solubilité dans l'eau de même que les proportions auxquelles on la prescrivait, rendrait l'administration bien plus facile. J'ignore si cette préparation, fort peu usitée jusqu'à nos jours, a été employée dans la médication anti-syphilitique. Il est vrai qu'elle ne pourrait que s'effacer devant l'iodure de potassium, qui, comme nous

le dirons ci-après, réunit toutes les qualités que l'on doit désirer dans un médicament puissant et actif.

3° Nous avons eu lieu encore de faire remarquer que l'iodure de fer avait été aussi employé avec des avantages marqués par le docteur Ricord, surtout contre les accidents tertiaires de la syphilis, et il serait impossible de dénier à cette substance, dans ces circonstances, des propriétés anti-véroliques. Toutefois encore l'iodure de fer a été délaissé généralement, même par M. Ricord, qui avait contribué à en répandre l'usage. L'administration de ce médicament ne présenterait pas sans doute autant d'inconvénients que celle de l'iode simple, et il y aurait vraiment lieu de s'applaudir de l'introduction de ce produit dans la médication anti-syphilitique dont il comblerait une lacune, si l'iodure de potassium n'était là, lequel, moins irritant, d'un emploi plus facile, bien moins susceptible de s'altérer ou de se décomposer, renferme, partant, en lui-même toutes les propriétés que, dans ces cas, on pourrait demander à l'iodure de fer. Il paraît d'ailleurs que l'iodure de fer, à raison même de sa composition et des propriétés plus directement toniques que lui communique le fer, ne pourrait s'appliquer qu'exceptionnellement contre ces accidents tertiaires qui s'accompagnent d'un état marqué d'appauvrissement de la constitution, tandis que nous verrons que l'emploi de l'iodure de potassium peut être bien autrement généralisé. On comprend toutefois que, si les accidents constitutionnels de la syphilis, implantés sur une constitution cachectique et scrofuleuse, paraissaient ne pas se modifier suffisamment par l'iodure de potassium, on pourrait et l'on devrait rationnellement s'adresser à l'usage de l'iodure de fer. Mais ce ne serait

jamais là qu'une exception; et, s'il faut le dire, les bons effets que nous avons obtenus jusqu'à ce jour, dans notre pratique, de l'iodure de potassium, ont suffi à toutes les indications et nous ont dispensé de recourir à l'iodure de fer. Il importait toutefois à notre sujet d'indiquer les cas éventuels où l'usage de l'iodure de fer pourrait aussi être invoqué.

4° On a pu comprendre par ce qui précède que l'iodure de potassium était, parmi *les médicaments* iodurés, celui qui avait nos sympathies en général, et dans le traitement des maladies syphilitiques en particulier. C'est, en effet, celui qui est presque exclusivement usité contre elles, et à bon droit, comme nous le démontrons par les nombreux faits que nous aurons à produire dans le cours de ce travail. Commençons par dire quelques mots sur les qualités physiques et la composition de ce produit.

L'iodure de potassium est blanc, solide, d'une légère odeur, et d'une saveur âcre; fusible au-dessous de la chaleur rouge, il est susceptible de se volatiliser à une température plus élevée, et de se prendre par le refroidissement en une masse d'aspect cristallin et moiré. Il est un peu déliquescent, extrêmement soluble dans l'eau, qui, à la température de 100 degrés, en dissout une fois et demi son poids; soluble aussi dans l'alcool, il faut cinq parties de celui-ci pour en dissoudre une d'iodure de potassium. Comme en le combinant directement avec l'iode, on peut former un bi-iodure et un tri-iodure, l'un et l'autre très-solubles dans l'eau, on a plusieurs fois mis à profit cette propriété pour employer l'iode sous forme de dissolution dans l'eau plus ou moins concentrée, et se mettre ainsi à couvert des inconvénients que présentait ce métalloïde à

l'état pur. — L'iodure de potassium est composé d'un atôme de potassium et de deux atômes d'iode, ou, en poids de 23,67 de potassium et de 75,33 d'iode.

Il faut avouer que si l'iodure de potassium est préféré aux autres produits d'iode dans le traitement des maladies syphilitiques (desquelles seules, il est question ici), bien des raisons militent en faveur de cette préférence qui lui est justement accordée, savoir : — Sa grande solubilité dans l'eau, qui permet de le faire prendre dans toute sorte de véhicules et de boissons ; — Son action bien moins irritante sur l'économie, et par suite son administration bien mieux à l'abri de tous les accidents de l'iodisme ; la facilité de pouvoir le donner à des doses plus élevées ; — La grande efficacité de son action qui s'applique au plus grand nombre des indications curatives que l'on peut remplir avec l'iode.

Nous avons effectivement dit ci-dessus avec quelle grande facilité ce corps pouvait se dissoudre instantanément dans l'eau, et à tous les degrés désirables de concentration, ce qui en rend l'administration aussi facile que variée. Aussi est-il permis de dire qu'il est peu de substances dont on puisse plus modifier les formules et le mode d'emploi, et que l'on puisse mieux accommoder aux convenances, aux habitudes, aux goûts, aux caprices en quelque sorte des malades. C'est pourquoi le formulaire relatif à l'iodure de potassium est-il réellement fécond et riche, et peut-il se plier à tous les goûts. — Quant à son action moins irritante, elle est incontestable et reconnue de tout le monde. Grâce à ce médicament, on peut hardiment faire suivre un traitement ioduré sans exposer les sujets à aucun des accidents de l'iodisme, et sans en ex-

cepter même les âges extrêmes de la vie. M. Wallace, de Dublin, un des praticiens qui ont le mieux étudié ce médicament sous le rapport pratique, a tenté des expériences directes pour démontrer la différence des qualités irritantes de l'iode et de l'iodure de potassium, et ces expériences n'ont pas permis d'hésiter entre l'un et l'autre. Il a trouvé, par exemple, qu'en introduisant de l'iode simple dans l'estomac d'un chien, on trouvait toujours la surface muqueuse de cet organe enflammée, altérée dans sa couleur, et même ulcérée, tandis que ces mêmes altérations n'avaient point lieu, si, à la place de l'iode simple, on introduisait non-seulement une quantité équivalente, mais même beaucoup plus considérable d'iodure de potassium. Il a remarqué encore des cas où la teinture d'iode, tant à l'état simple que dans sa combinaison avec l'hydriodate de potasse, ne produisait point d'effets salutaires à cause de l'irritation qu'elle développait dans l'estomac, laquelle était un obstacle à l'emploi de doses suffisamment grandes pour subjuguer la maladie, tandis que, dans ces mêmes cas, l'action de l'iodure de potassium subséquemment employé fut de la plus incontestable utilité. » *The Lancet*, mars 1836). Il suffirait d'ailleurs, pour démontrer péremptoirement l'action moins irritante de l'iodure de potassium, de rappeler que, par suite de l'usage de ce dernier, il est inoui peut-être que l'on ait remarqué, même quand on a abusé de ce remède, cet amaigrissement, ce marasme, cette espèce de consomption, cette production d'atrophie des tissus, etc., dont, au témoignage des auteurs, ont été parfois atteints les sujets qui prenaient l'iode pur. Constatons plutôt que généralement une action réellement toni-

que et corroborante est le résultat des traitements par l'iodure de potassium.

De ce que ce composé expose bien moins l'estomac aux accidents irritatifs ou phlegmasiques, il en résulte aussi que l'iodure de potassium peut être administré à des doses élevées quipermettent bien facilement d'obtenir les résultats curatifs que l'on se promet d'un traitement ioduré. C'est ainsi que, suivant les âges, les tempéraments, les constitutions, l'état général des individus, la qualité, les divers degrés de leurs maladies, on peut varier, à un grand nombre de degrés, les proportions du remède, depuis un décigramme ou moins encore, jusqu'à trois, quatre, six grammes et plus, que l'on peut donner dans toute sorte de véhicules. On comprend tout l'avantage qu'il y a à pouvoir user ainsi d'un médicament, dont l'action sur l'économie est, dans des cas donnés, si précieuse. — Ceci nous amène tout naturellement à déclarer que nous n'avons pas trop avancé, quand nous avons mentionné ci-dessus, au nombre des motifs qui tendent à recommander ce médicament, la réalité, la puissance de ses effets curatifs que nous verrons être si remarquables pour combattre la plupart des accidents syphilitiques. Nous pourrions même démontrer facilement, si ce n'était là nous éloigner de notre but, que l'application de ce médicament est propre à remplir le plus grand nombre des indications curatives que l'on peut avoir pour objet d'obtenir des remèdes iodurés. C'est au point qu'à voir les nombreux cas de maladie pour lesquels on le recommande, on serait tenté de croire qu'on en exagère prodigieusement les vertus ou qualités médicatrices, et qu'il ne paraît pas croyable qu'un même agent thérapeutique puisse

se rapporter à la fois à tant d'affections morbides si diverses ; car on peut dire en toute vérité que si, dans ces dernières années, les traitements iodurés ont pris une extension toute nouvelle, et se sont adaptés à bien des états pathologiques contre lesquels ils étaient auparavant inusités, ça été surtout à cause de l'iodure de potassium et des nombreuses modifications qui pouvaient être apportées à son administration.

5º Disons encore que, si quelques praticiens avaient songé à associer, comme le faisait Cullerier, par exemple, l'iode à l'iodure de potassium pour le traitement de certaines affections syphilitiques, ce n'était que parce que, attachant trop d'importance à l'emploi de l'iode pur, on croyait très-avantageux d'avoir trouvé le moyen de rendre celui-ci plus soluble à l'aide d'une solution d'iodure de potassium. Cette association, du reste, n'augmentant en rien l'action médicatrice du traitement, n'étant même propre qu'à produire quelques-uns des accidents qui accompagnaient souvent l'emploi des solutions d'iode, ne se comprendrait plus dès-lors que par le seul usage de l'iodure de potassium, on atteint plus sûrement le résultat désiré. L'expérience a d'ailleurs démontré que l'administration de cet iodure de potassium ioduré est moins innocente ou plus irritante que celle de l'iodure de potassium seul, et qu'elle serait bien plus apte à faire naître les accidents de l'iodisme. C'est ainsi que le docteur Lucas Championnière, rendant compte dans le *Journal de Médecine et de chirurgie pratiques*, de la pratique de Cullerier, après avoir fait remarquer, au tome 5e, année 1834, page 35, que ce médecin faisait très-souvent usage de l'iode ainsi formulé : Pr. iode, 5 centigrammes; hy-

driodate de potasse, 10 ou 15 centigrammes, dans une potion à prendre dans la journée ; qu'il élevait graduellement la dose de l'iode jusqu'à 10 centigrammes, et l'hydriodate de potasse jusqu'à 40 ou 50 centigrammes, et que cette potion était surtout administrée dans le cas de bubons ou d'engorgements des testicules, ajoute ces mots suffisamment significatifs : « En général, les malades maigrissent promptement sous l'influence de ce médicament. Son administration doit être surveillée. » — C'est une observation toute contraire qui aurait été faite, si la potion iodurée que prescrivait Cullerier eût contenu l'iodure de potassium seul, sans addition d'iode.

Nous pensons donc avoir suffisamment établi dans ce paragraphe que, quoique l'iode pur, donné soit en teinture, soit en solution aqueuse, soit en sirop, ait été reconnu utile par certains médecins dans le traitement des maladies syphilitiques; quoique l'iodure d'amidon ait été quelquefois administré avec avantage pour remplir la même indication; quoique l'iodure de fer ait été encore prescrit avec bonheur dans des cas très-graves de la syphilis tertiaire, l'iodure de potassium l'emporte cependant sur tous ses congénères, et mérite en tous points de leur être préféré. Cette assertion a été, au reste, tellement démontrée déjà par l'expérience, qu'il n'est plus de praticiens peut-être qui, ayant à prescrire un traitement ioduré pour combattre des accidents syphilitiques, songe à s'adresser à d'autres préparations à base iodique que l'iodure de potassium, lequel, nous nous plaisons à le redire, d'une administration commode ; très-soluble dans les divers véhicules; très-facilement absorbable dans l'estomac ; pouvant être donné à dose progressivement crois-

sante; peu susceptible de produire des accidents gastriques ou autres de quelque gravité; pouvant s'appliquer à tous les cas où un traitement ioduré devient indiqué pour combattre des accidents de syphilis; les combattant même avec bien plus de succès à cause de la plus grande facilité à administrer les doses médicamenteuses, accommodées aux exigences des états morbides existants; exempt d'ailleurs de la plupart des inconvénients justement reconnus à l'emploi des autres agents de la médication iodique; lequel, dis-je, mérite en tous points d'être appelé un très-précieux agent de la médication anti-syphilitique, comme cela ressortira, du reste, plus directement encore des suites de ce travail.

Faisons encore remarquer que ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'on a vu l'iodure de potassium déterminer l'amaigrissement. Jamais nous ne lui avons vu produire l'atrophie et la fonte des glandes, et nous ne connaissons pas de faits authentiques qui attestent que ce médicament ait eu un pareil résultat. Il est entendu que nous voulons parler ici des glandes dans leur état physiologique; car nous n'ignorons pas de quelle puissance résolutive il jouit contre les engorgements glanduleux et autres. On sait que l'iode a, au contraire, bien des fois occasionné l'atrophie des seins, des testicules, etc., d'après le témoignage d'auteurs recommandables. — Pour mieux prouver combien est moins irritant, ou, si vous voulez, moins toxique l'iodure de potassium que l'iode, qu'il nous suffise de rappeler que le docteur Wallace rapporte, dans le mémoire précité, que deux femmes prirent, par suite d'un malentendu, en un jour, la dose double d'hydriodate de potasse, au commencement d'un traite-

ment. Chacune prit *un gros* de ce sel en dissolution. Les symptômes qui furent observés à la suite de cette méprise furent chez les deux malades : nausées, mal de gorge, coliques, vomissements et dévoiement léger. Chacune croyait avoir eu une indigestion. Le lendemain, les deux femmes étaient exemptes de toute incommodité provenant du remède. — J'aurais pu citer quelques exemples analogues extraits de ma pratique.

§ IV. — *Mode d'administration de l'iodure de potassium.*

Après avoir attaché une si grande importance à l'emploi de l'iodure de potassium comme agent anti-syphilitique, nous ne saurions nous empêcher ici de rechercher quel est le mode d'administration le plus convenable. Seulement il semblerait de prime abord que la place naturelle de cette partie de notre travail devrait se trouver à la fin du présent mémoire. Nous croyons pourtant devoir agir autrement dans cette circonstance, et nous occuper ici même de ce sujet. Nous éviterons ainsi l'inconvénient des explications anticipées que nous serions obligés de donner quand nous en serons à l'exposition des observations que nous devrons citer, et qui ne serviraient qu'à distraire l'attention du sujet principal. Cette raison devra légitimer cette interversion d'ordre, plus apparente que fondée dans le présent cas. Or, voici ce que nous apprend sur cette matière l'expérience des praticiens, et la nôtre propre : — Nous avons déjà fait remarquer que M. Wallace prescrivait une mixture composée de :

Iodure de potassium ,	8 grammes,
Eau	250 grammes.

Il en donnait à des personnes adultes une cuillerée à

bouche quatre fois par jour, ce qui faisait 64 centig du sel médicamenteux. Il était rare qu'il ajoutât quelque autre substance à cette dissolution, à moins que le malade ne se plaignît du goût, qu'on corrigeait alors au moyen d'un peu de sirop.

M. Ricord, quand il commença à employer l'iodure de potassium, le prescrivait d'abord dans une potion ainsi composée :

	Iodure de potassium	50 centigrammes.
—	Sirop de pavots	30 grammes.
—	Eau distillée,	94 grammes.

Les doses de l'iodure de potassium étaient ensuite augmentées, tous les cinq jours, de demi gramme jusqu'au complément de 5 grammes par jour, qui n'étaient que rarement dépassés. La potion était prise en trois fois, dans la journée, dans un verre d'une décoction de salsepareille, de houblon ou de saponaire (1).

Mais une année plus tard, savoir en 1840, ce praticien annonça, dans un article publié dans le même journal, quelques modifications qu'il avait apportées à cette manière d'administrer le médicament, c'est-à-dire qu'au lieu de le faire prendre dans une potion comme auparavant, il préférait le prescrire dissous dans un pot de tisane de saponaire ou de houblon. « On peut ainsi, dit-il (2), sans « s'exposer au moindre accident, commencer d'emblée « par 1 gramme, et même 2 : je suis arrivé à en faire sup- « porter facilement 8 et 9 grammes par jour, et presque « tous mes malades, au bout de quelques jours, arrivent « à en prendre 5 et 6 grammes. »

(1) *Bulletin Général de Thérapeutique*, t. 17, p. 25.
(2) *Bulletin Général de Thérapeutique*, tome 19, p. 20, 1840.

M. Ricord, que nous citons volontiers sur cette matière, fait encore un fréquent usage dans sa pratique du sirop ioduré suivant :

℞ Sirop de salsepareille, 500 grammes,
Iodure de potassium, 16 grammes.

On a aussi essayé de donner l'iodure de potassium en pilules ; mais c'est là un mauvais mode d'employer ce médicament. Nous avons, en effet, reconnu que, sous cette forme, il détermine fréquemment des douleurs gastralgiques quelquefois d'une grande intensité, tandis qu'il en est exempt, dissous dans une quantité suffisante d'un véhicule mucilagineux ou même simplement aqueux (1).

Nous trouvons dans la *Gazette des hôpitaux* (nº 70, p. 280, année 1843), un article extrait d'un journal de médecine autrichien (2) sur le mode d'emploi de l'iode contre la syphilis, dans la seconde division du service chirurgical de l'hôpital général de Vienne ; et nous y lisons que le chef de ce service, M. le docteur Mojssisovics, commence le traitement de la syphilis constitutionnelle par une potion laxative composée de feuilles de séné et de sulfate de soude ; après quoi il prescrit, dès le lendemain, l'iodure de potassium à la dose d'un gramme pour cent

---

(1) M. Lisfranc, qui a également fait connaître dans les journaux de médecine la manière dont il administre l'iodure de potassium, nous apprend qu'il l'emploie au début à la dose d'un gramme en solution, dans 120 grammes d'eau distillée de tilleul, qui doit être prise en trois doses, chacune dans un verre d'eau sucrée, dans les vingt-quatre heures. Il augmente tous les trois ou quatre jours de deux décigrammes, jusqu'aux doses de trois ou quatre grammes, et quelquefois de cinq, six et même huit grammes qu'il ne dépasse point.

(2) *Æsteps Med. Wochens.*

grammes d'eau, solution dont il donne, le premier jour, trois cuillerées à bouche, le second, quatre cuillerées, et le troisième, la dose entière; celle-ci est augmentée selon les circonstances. Ce praticien ajoute, pour deux grammes d'iodure de potassium, 25 milligrammes d'iode pur, et pour 4 grammes il en fait mettre 5 centigrammes. Il ne dépasse cette dose que dans les cas de tophus, de tumeurs gommeuses, de nécrose et d'ulcérations étendues du gosier. Mais alors il commence de suite par prescrire 50 centigrammes d'iodure de potassium, et 25 centigrammes d'iode pour cent grammes d'eau, qu'il emploie toujours de la manière indiquée plus haut. Il croit devoir, pendant le traitement, régler avec un soin particulier le régime diététique. Ainsi il interdit tout aliment amilacé, ne permet aux malades que des soupes légères, du rôti, des compotes de fruits, et fait éviter le refroidissement. — On comprend sans peine ce qu'il y a de défectueux dans cette pratique du docteur de Vienne, et nous ne voudrions la conseiller dans aucun cas. Cette addition d'iode pur ne s'explique point : elle n'est bonne qu'à compromettre les effets de l'iodure de potassium, en rendant la médication beaucoup plus irritante, et c'est à elle, sans doute, que ce praticien a dû d'avoir à indiquer, comme symptômes *constants* de l'emploi du traitement ioduré : le sentiment de grattement dans le gosier, de brûlure à l'estomac, de toux, d'irritation, d'éruption furonculeuse, et quelquefois un état cachectique.

Quant à nous, dans les cas assez nombreux déjà où nous avons administré l'iodure de potassium contre la syphilis, nous avons trouvé généralement très-commode de le faire prendre dissous dans un litre de tisane de sapo-

naire, surtout à l'hôpital dont la direction du service chirurgical m'est confiée pendant une partie de l'année, ou bien dans une même quantité de tisane de salsepareille, en préférant toutefois la première tisane, comme moins dispendieuse.

Nous commençons ordinairement par la dose de 75 centigrammes ou d'un gramme, ou seulement de demi gramme quand nous jugeons les sujets trop irritables, ou lorsqu'il existe des symptômes trop hypersthéniques. Tous les quatre ou cinq jours, nous augmentons de 25 centigrammes la dose de l'iodure de potassium jusqu'à 2, 3 et 4 grammes, dose qu'il ne nous arrive guère de dépasser. Voici encore la formule d'une potion que nous prescrivons parfois :

Pr.	Iodure de potassium,	30 ou 75	centigrammes.
—	Sirop simple,	25 ou 30	grammes.
—	Eau de laitue,	200	grammes.

A prendre en quatre fois dans le jour.

Tous les quatre ou cinq jours, comme ci-dessus, la dose de l'iodure de potassium est élevée de 25 centigrammes jusqu'à un gramme et demi; et, passé cette dose, nous préférons toujours étendre le médicament dans une plus grande quantité de véhicule, c'est-à-dire dans trois ou quatre verres d'une des tisanes ci-dessus mentionnées. Nous évitons ainsi que la boisson médicamenteuse acquière une amertume trop prononcée ou une saveur iodée trop forte.

Le sirop de salsepareille ioduré, dont nous avons donné la formule, est encore à nos yeux une excellente préparation, constituant un rob anti-syphilitique bien autrement efficace que les robs de Laffecteur, de Giraudeau St.-

Gervais, le sirop de Cuisinier, et autres préparations analogues. Nous pensons même que c'est là le mode le plus convenable d'administrer l'iodure de potassium chez les malades qui ne craignent pas le surplus de dépense provenant de l'addition du sirop sudorifique. On comprend que la dose de 16 grammes d'iodure de potassium pour la quantité de 500 grammes de sirop de salsepareille n'est pas invariable. C'est ainsi qu'il nous arrive souvent de faire mettre 18 ou 20 grammes du sel dans les bouteilles qui suivent la première, quand nous voulons établir une gradation dans les doses du remède sans augmenter pourtant celles du sirop, condition dont l'économie fait quelquefois une obligation tacite.

D'autres fois, quand ce doit être plus commode ou moins coûteux pour les malades, nous faisons préparer une bouteille de solution aqueuse d'iodure de potassium de la manière suivante :

Iodure de potassium, 16 grammes.
Eau distillée 500 grammes.
M.

C'est, comme on le voit, une solution aqueuse dans les proportions d'un gramme par 30 grammes d'eau. Rien, au reste, de plus facile que d'en déterminer l'usage. Veut-on commencer par demi gramme? Il suffit de faire verser une cuillerée de cette mixture dans un verre d'eau ou de tisane édulcorée, pour être bu ensuite en deux ou trois fois. On mettra deux cuillerées, si la dose d'un gramme est jugée plus convenable, ainsi de suite. Rien n'empêche ensuite, on le comprend bien, de concentrer du quart, du tiers, du double, des trois quarts, etc., la quantité de l'iodure de potassium pour la même quantité

d'eau. La grande solubilité de ce médicament, et son inaltérabilité permettent sans peine de se mettre à son aise sous ce rapport, et d'en varier beaucoup le mode d'ingestion.

Ces diverses formules offrent un inconvénient assez minime à nos yeux, mais auquel pourtant on a cherché à obvier; c'est de ne pas masquer complétement la saveur âcre, alcaline ou salino-alcaline qui est propre à l'iodure de potassium. M. Mialhe, dans le but d'y parer, propose la formule suivante qui lui paraît réunir tous les avantages désirables, et dont l'administration, d'après lui, ne présente pas la moindre difficulté, même chez les sujets qui ont le plus de répugnance pour tous les médicaments, quels qu'ils soient.

Pr. Iodure de potassium, 50 centigrammes.
— Bi-carbonate de soude, 250 centigrammes.
— Acide sulfurique étendu de son poids d'eau, 250 centigrammes.
— Eau pure 320 grammes.

On fait dissoudre les deux sels dans l'eau; on filtre, et, après avoir introduit le produit de la filtration dans une demi bouteille à eau gazeuze, on ajoute l'acide sulfurique étendu, puis on bouche immédiatement, et on assujettit convenablement le bouchon. Cette eau gazeuse iodurée renferme 5 centigrammes d'iodure de potassium par chaque 30 grammes (V. *Gazette de santé*, mars 1843.) — Quoique nous ayons mentionné cette nouvelle préparation, nous croyons qu'elle sera toujours repoussée de la pratique, ou du moins que son emploi en sera très-restreint. N'est-il pas à craindre, en effet, que tous ces mélanges n'altèrent le remède actif, et ne portent quelque

atteinte à ses propriétés curatives? Et en outre, à quoi bon tant de combinaisons pour l'administration d'un médicament dont la très-grande solubilité permet de tant varier le mode d'administration sans lui faire perdre sa simplicité naturelle? Nous n'avons d'ailleurs trouvé jusqu'à ce jour aucun malade éprouvant, à prendre l'iodure de potassium sous l'une des formes précédemment indiquées, cette excessive répugnance dont parle M. Mialhe et qui le fait tant dévier de cette voie simple, qui pourtant est la meilleure. Et combien de fois ne sommes-nous pas obligés de prescrire des médicaments doués d'une saveur bien autrement repoussante?

Il est un autre mode d'administration de l'iodure de potassium, qu'il importe encore à mon sujet d'indiquer, parce qu'il me paraît susceptible de recevoir de temps en temps des applications. Je veux parler de son emploi en lavements ou en injections anales. Quelquefois, en effet, il nous est arrivé de le faire prendre ainsi, lorsqu'un dérangement quelconque de l'estomac s'est opposé momentanément à ce qu'il fût pris par la voie ordinaire. Il vaut mieux alors, pour ne pas faire les solutions trop concentrées, faire injecter ainsi la dose voulue en deux fois, savoir le matin et le soir.

Dans certains cas aussi, on pourrait peut-être se servir d'une pommade pour introduire l'iodure de potassium dans l'économie. Il suffirait chaque soir d'en mettre une certaine quantité dans les creux axillaires, pour que l'absorption s'effectuât d'elle-même. Nous n'avons jamais employé cette pommade à titre de traitement anti-syphilitique.

§ V. — *L'iodure de potassium est-il indistinctement applicable à toutes les périodes de la syphilis ?*

Ce n'est point assez pour nous d'avoir établi d'une manière générale l'action anti-syphilitique de l'iodure de potassium : il importe encore à notre sujet de reconnaître si ce médicament est indistinctement applicable à toutes les périodes de la syphilis, ou bien s'il n'est efficace que dans une d'elles, dans la période des accidents tertiaires par exemple. — On sait effectivement que tous les pathologistes, qui, dans ces derniers temps, ont traité de la maladie vénérienne, ont compris qu'il était très-important de distinguer ses diverses périodes ou phases. Il suffit, en effet, de quelque habitude de voir des syphilitiques pour s'assurer que, malgré l'identité de la cause, les effets ou les symptômes ne sont pas absolument les mêmes, et qu'ils varient selon la période où on les observe, la nature des tissus affectés, les conditions individuelles ou idiosyncrasiques, etc. Ainsi depuis longtemps on avait admis une syphilis primitive et une syphilis constitutionnelle, division qui avait paru suffisante à beaucoup de pathologistes syphiliographes, notamment aux docteurs Cullerier et Ratier, qui s'en étaient contentés. Comme cependant, parmi les symptômes qu'on reconnaît constitutionnels, il en est qui se produisent plus tard que les autres, en annonçant une altération plus profonde des tissus, et en affectant particulièrement les parties organiques qui paraissent les moins accessibles aux éléments morbides, savoir, les tissus fibreux et osseux, on les a nommés tertiaires par opposition aux autres auxquels on a laissé la dénomination de symptômes secondaires. M. Ricord a, le premier, nous le

pensons du moins, établi l'importance de cette division. Sans vouloir discuter ici certains points contestables à nos yeux, touchant le sens que le chirurgien de l'hôpital des Vénériens de Paris assigne aux symptômes qui caractérisent ces trois phases de la syphilis, nous dirons, en nous fondant sur les seules notions de la pratique médicale, que nous entendons par symptômes primitifs ceux qui proviennent de l'application immédiate ou locale du principe contagieux sur la partie qui en reçoit l'impression, et se manifestent soit — 1° par une phlegmasie fluente spéciale ou blennorrhagique de certaines parties de la membrane muqueuse, constituant ainsi, chez l'homme, la balanite gonorrhéique et la gonorrhée uréthrale pour la muqueuse génitale; — chez la femme, pour la même muqueuse, la gonorrhée vaginale, vulvo-vaginale, vulvaire, uréthrale, uréthro-vulvaire ou uréthro-vulvo-vaginale; enfin, chez les deux sexes, l'écoulement blennorrhagique de l'anus, le suintement de même nature du mamelon, la blennorrhagie oculaire, nasale, etc.; — soit 2° par une inflammation ulcérative, pouvant se déclarer, d'une part, sur les parties de la membrane muqueuse qui tapissent les organes génitaux, l'intérieur de la bouche, la partie inférieure du rectum, et constituant ainsi les chancres qui viennent sur le gland, à la face interne du prépuce, de l'urèthre, à la vulve, aux grandes lèvres, dans le vagin, au col de l'utérus, à l'intérieur de la bouche, à la face interne du rectum; d'autre part, sur diverses parties de la peau, aux points où elle se trouve accidentellement dépouillée de son épiderme, et notamment aux téguments du pénis, des testicules, du bas-ventre et du mamelon, d'où les chancres qui se développent sur la verge, aux bourses, à la marge

de l'anus, au pubis, etc., chancres, qui, de même que les précédents, apparaissent aux points qui ont été mis en contact avec le pus virulent (1). Parmi ces symptômes primitifs, nous devons comprendre aussi le bubon qui succède immédiatement au chancre aigu et en est la conséquence directe, et certaines pustules humides qui se développent parfois chez la femme après un coït infectieux. Pour nous résumer, en un mot, nous dirons que les accidents primitifs sont la blennorrhagie, le chancre ou ulcère vénérien primitif, les bubons qui en proviennent directement, ainsi que certaines pustules humides.

Les symptômes ou accidents secondaires, indiquant une infection générale, sont ceux qui ont accompagné les accidents primitifs ou se sont développés quelque temps après ces derniers. Ils proviennent ordinairement d'une sorte d'irradiation dans l'économie, du principe virulent, qui, déposé d'abord dans un point déterminé, s'est ensuite peu à peu répandu par la voie des vaisseaux absorbants et lymphatiques, et a produit des phénomènes morbides qui

---

(1) Il est facile de comprendre, d'après cette énumération, qu'il y a de ces symptômes primitifs qui sont particuliers aux organes de la génération, et sont le résultat du rapprochement naturel des sexes. Ce sont même les plus nombreux, attendu que ce rapprochement est le moyen de propagation de la syphilis le plus commun, à cause du siége le plus ordinaire du virus dans les parties génitales, à cause de l'amincissement de l'épiderme qui les recouvre, de la facilité avec laquelle il s'excorie, etc. Les autres sont l'effet du contact, dans de toutes autres circonstances, d'un partie saine avec une partie malade, ou de l'application du principe virulent par l'intermédiaire d'un corps inerte. Ainsi, le toucher d'une partie infectée avec la main, celle-ci étant le siége d'une excoriation, a pu être suivi d'un ulcère syphilitique; ainsi un verre, une pipe, une cuiller, en passant d'une bouche infectée à celle qui ne l'était point, ont été aussi parfois une occasion de contagion, etc.

peuvent être très-variés et exister, tantôt sur les parties qui avaient été le siége des phénomènes primitifs, et tantôt se développer en des parties plus ou moins éloignées et sous des formes très-diverses. C'est, du reste, sur la peau, sur les muqueuses, à l'iris et aux testicules que résident habituellement les symptômes secondaires. Afin même d'en donner un exposé, nous dirons que, parmi ceux qui apparaissent sur la peau, l'on trouve :

1° Les diverses espèces de syphilides ou éruptions cutanées de nature syphilitique, comprenant la syphilide exanthémateuse, la syphilide vésiculeuse, la syphilide bulleuse, la syphilide pustuleuse, la syphilide papuleuse, la syphilide squameuse, la syphilide maculeuse, la syphilide tuberculeuse ;

2° Les rhagades, variété de petits ulcères longs et étroits qui se produisent à la paume des mains, à la plante des pieds, à l'anus, au pourtour des orteils et des doigts, ainsi que dans les intervalles qui les séparent ;

3° Les onglades, espèces de tournioles ou inflammations chroniques de la peau, situées à la base des ongles, lesquelles amènent la chute de ces corps, et produisent des ulcérations quelquefois assez profondes ;

4° La pélade, affection qui consiste dans la chute de plaques d'épiderme, sous forme d'écailles, et laissant à nu le corps papillaire, surtout quand ces écailles concrètes se détachent à la paume des mains ;

5° L'alopécie ou chute des poils et des cheveux, avec ou sans desquamation de l'épiderme de la partie où se trouvent ces poils et ces cheveux ;

6° Les gourmes syphilitiques, espèces de furoncles chroniques, apparaissant sous forme de tumeurs molles, d'abord

indolentes ou à peu près, devenant ensuite douloureuses, s'ulcérant, et laissant échapper alors un bourbillon souvent considérable de tissu cellulaire mortifié, d'où résultent des plaies ou ulcères profonds, inégaux, à bords larges, minces et frangés ;

7° Des nodosités ou tubercules cutanés, consistant en des épaississements limités de la peau, qui s'accroissent, crèvent ensuite, et donnent lieu à des ulcères rebelles ;

8° Des ulcères ou chancres consécutifs, qui se déclarent sur divers points de l'enveloppe tégumentaire, notamment là où son tissu est mince et délicat, comme aux mamelons, aux paupières, ainsi que dans les endroits où il est habituellement humecté par une abondante transpiration, tels que l'ombilic, le périnée, les aisselles, et surtout, chez les femmes, la région sus-pubienne ;

9° Les excroissances ou tumeurs formées par le développement du tissu cellulaire sous-cutané et par le prolongement de la peau, telles que les condylômes.

10° Les végétations, productions charnues ou ulcéreuses qui affectent le derme auquel elles tiennent par une base ou pédicule plus ou moins étroit, et lesquelles, à raison principalement de leurs formes, portent les noms divers de choux-fleurs, framboises, fraises, mérises, etc., et siégent le plus souvent, de même que les excroissances, dans le pourtour des parties sexuelles et de l'anus.

Les symptômes de syphilis secondaire qui apparaissent sur les membranes muqueuses sont également assez nombreux. Faisons d'abord remarquer avec M. Ricord qu'ils présentent cette particularité d'exister dans des limites que les lois de la pathologie ont prouvé être constantes, sans que l'anatomie puisse les expliquer; telles sont la bouche

et le gosier jusqu'à la partie inférieure du pharynx, la partie terminale de la muqueuse du rectum, et les autres muqueuses extérieures, savoir celle des yeux, des narines, des parties sexuelles. Ainsi :

1° Jusque sur le globe de l'œil, dit Lagneau, on remarque parfois des ulcères vénériens consécutifs ;

2° Aux narines existent ou apparaissent des ulcères ou chancres avec épaississement souvent de la muqueuse olfactive, suppuration sanieuse et fétide, constituant parfois l'ozène syphilitique ;

3° A la bouche ou au gosier se trouvent aussi des ulcérations tantôt superficielles, tantôt sous la forme de chancres simples, de chancres indurés, ou même de chancres phagédéniques ;

4° A l'anus ou à la muqueuse terminale du rectum, ce sont encore des ulcérations, des rougeurs avec granulations, épaississement de la muqueuse, pustules ;

5° A la muqueuse des parties sexuelles, ce sont, chez la femme, savoir, au museau de tanche et dans le vagin, des chancres, des excoriations syphilitiques ; en dedans des grandes et des petites lèvres, des ulcères encore, des pustules, des excroissances. Chez l'homme, entre le gland et le prépuce ou sur le gland et la face interne du prépuce, des ulcères aussi, des pustules, des excroissances de diverses formes, etc.

Il nous reste encore, pour compléter ou à peu près, notre énumération des accidents syphilitiques secondaires, à mentionner l'iritis syphilitique, dont l'existence ne saurait être contestée, et le testicule vénérien qu'il faut se garder de confondre avec l'orchite blennorrhagique. Ces deux derniers états morbides semblent établir une tran-

sition entre les accidents secondaires et les accidents tertiaires.

Enfin les accidents tertiaires, constitutionnels aussi, se développent plus tardivement, et manifestent les caractères d'une syphilis encore plus invétérée et d'une constitution plus profondément atteinte, c'est-à-dire affectée jusque dans les organes les derniers accessibles à son influence. Parmi ces accidents tertiaires, il faut ranger les nodus, les tumeurs gommeuses, les tubercules profonds, la périostose, les exostoses, les douleurs ostéocopes, l'éburnation, la carie et la nécrose syphilitiques, la contracture des membres provenant de la même origine, ces ulcérations graves du voile du palais, des fosses nasales, etc., caractérisées par des destructions faites comme avec un emporte-pièce, etc (1).

Quoi qu'il en soit, il est bien reconnu par tous les praticiens qui ont eu à s'occuper du traitement des maladies syphilitiques, que les remèdes spéciaux que l'on était dans l'habitude de prescrire contre elles n'étaient pas également efficaces dans toutes les périodes de la syphilis; que si, par exemple, on croyait à l'utilité des mercuriaux contre les deux premiers ordres d'accidents caractéristiques de cette affection, savoir, contre les accidents primitifs et secondaires, il n'en était pas de même contre les accidents tertiaires, lesquels étaient bien quelquefois heureusement

---

(1) Ces ulcérations ne doivent pas être confondues avec celles qui sont propres à la période secondaire de la syphilis, lesquelles provenant de tubercules muqueux ulcérés, sont plus superficielles, forment plus ou moins de relief et n'offrent pas ce caractère destructeur. Elles seront confondues moins encore avec les chancres primitifs qui pourront survenir dans ces parties.

modifiés par eux, mais plus souvent se montraient rebelles à leur emploi ou en étaient exaspérés. C'est même parce que cette insuffisance d'action était bien reconnue, que le génie pratique de quelques médecins avait été porté à demander à d'autres remèdes, notamment aux préparations d'or, d'argent, de platine, ou à certains produits du règne végétal, des propriétés curatives plus efficaces, que malheureusement ni les uns ni les autres n'ont pas mieux possédées peut-être. Cependant d'autres praticiens sont venus, qui, par leurs essais sur les médicaments iodés, ont été conduits peu à peu à leur reconnaître des propriétés anti-syphilitiques bien réelles, et ont fini par établir la prééminence bien marquée sous ce rapport de l'iodure de potassium. Ce qui même a le plus contribué à mettre ce précieux médicament en renom, c'est la remarquable utilité de son emploi dans les cas précisément où la médication mercurielle avait été dépourvue d'efficacité, ou qui, par la nature des accidents existants, devaient s'y montrer réfractaires.

Mais n'anticipons pas pour cet objet ; ou plutôt, pour continuer de procéder avec ordre et méthode dans la suite de notre œuvre, venons-en à l'appréciation de l'emploi de ce médicament suivant les phases de la maladie syphilitique, ou les divers accidents qui la caractérisent, en effectuant même d'abord cette appréciation par rapport aux accidents tertiaires.

Si l'on voulait nous demander à ce sujet pourquoi nous avons préféré intervertir l'ordre, ce semble, plus naturel de faire porter d'abord cette évaluation thérapeutique sur les accidents primitifs, nous dirions que c'est pour mieux

nous conformer à l'ordre de progression que présente ce médicament sous le rapport de son efficacité.

§ VI. *De l'iodure de potassium contre les accidents tertiaires de la syphilis.*

Lorsque nous avons énuméré ci-dessus les symptômes qui constituaient la phase tertiaire de la syphilis, il a été facile de comprendre que nous indiquions par là même les accidents les plus invétérés, les plus difficiles à combattre, des maladies vénériennes. C'était aussi vraiment à leur occasion que la thérapeutique avait le plus à se plaindre de l'insuffisance des médications spéciales les plus accréditées. C'est pourquoi, dans bien des circonstances l'on remarquait, au lieu de l'amélioration que l'on était en droit d'attendre des traitements prescrits, une exacerbation réelle du mal, ce qui avait fait plusieurs fois attribuer aux mercuriaux la cause de toutes ces ulcérations, caries, exostoses, douleurs ostéocopes, etc., si fréquentes dans cette période de la syphilis. C'était donc une triste nécessité d'être obligé de recourir, dans ces cas, au seul emploi ou à peu près des préparations hydrargireuses, dont l'usage alors était souvent de fait un contre-sens réel. Voici comment. C'est un fait que nous croyons reconnu pour tout bon observateur, que la présence longtemps prolongée du virus syphilitique dans un organisme, tend à en appauvrir la constitution en empoisonnant successivement toutes les parties matérielles de l'individu qui est sous son influence. De là l'amaigrissement plus ou moins marqué, un état d'asthénie générale, et ce teint pâle et chlorotique que l'on remarque généralement chez les sujets atteints de syphilis constitutionnelle, surtout quand elle a revêtu les formes

tertiaires. Or, si dans des circonstances pareilles on en est réduit à administrer un médicament aussi hyposthénisant que le mercure, dont le propre est d'atténuer le sang, de diminuer sa plasticité, etc., on n'aura certainement pas, dans cette circonstance, un moyen d'améliorer l'état général qui avait tout besoin au contraire d'être restauré. De ce vice devait naître nécessairement le regret de ne pas avoir à sa disposition un médicament, qui, indépendamment d'une spécificité d'action contre ces pénibles états morbides, pût jouir en même temps d'une action réparatrice et tonique. — Eh bien! l'iodure de potassium est appelé à remplir ces deux indications à un degré prononcé; et, chose remarquable, tandis que le mercure est d'autant moins efficace que le mal est plus invétéré, ou en d'autres termes, que le virus de la syphilis a porté une atteinte plus profonde dans l'organisme, l'action de l'iodure de potassium suit une progression inverse, c'est-à-dire que son efficacité ou la rapidité de son action paraît être en raison même de l'ancienneté de la maladie, circonstance heureuse qui nous semble devoir faire considérer l'introduction de l'usage de cette substance dans la thérapeutique des maladies syphilitiques, comme une des meilleures découvertes que cette partie de l'art de guérir ait faites dans ce siècle. De la sorte l'art n'aura plus à regretter si souvent dorénavant son impuissance contre les accidents tertiaires, ou plutôt il pourra s'applaudir d'en posséder le spécifique réel. Si jamais, en effet, un médicament a mérité ce titre, c'est bien certainement l'iodure de potassium appliqué à leur traitement. Les résultats heureux qu'il a fournis à notre pratique nous permettent de parler avec cette assurance. Nous avons vu, sous son in-

fluence, les ulcérations tertiaires des parties molles se tarir; les douleurs ostéocopes s'apaiser; les exostoses volumineuses et anciennes se résoudre souvent en totalité; des périostoses énormes et menaçantes arrêter leurs progrès et s'affaisser; l'élimination des séquestres s'effectuer facilement et promptement; des caries anciennes et inquiétantes se dessécher et se cicatriser, et cela pendant que l'organisme épuisé se refait, se répare d'une manière sensible. Ce qui frappe même vivement d'abord l'attention des médecins, c'est la rapidité avec laquelle les heureux effets de cette médication par l'iodure de potassium se font remarquer. C'est quelquefois du jour au lendemain que des douleurs ostéocopes jusqu'alors très-rebelles éprouvent un calme prononcé, que n'eussent point procuré les anodins et les opiacés, et nous verrons d'autre part qu'il a généralement suffi de peu de temps pour améliorer des états très-graves pourtant. En observant même ces heureux résultats, nous n'avons pas pu toujours, reportant nos souvenirs vers le passé, nous rappeler sans douleur d'avoir vu plusieurs fois, soit dans les hôpitaux, soit dans la pratique civile, des cas semblables à ceux que nous guérissions sans peine par ce médicament, n'avoir pu être favorablement modifiés par les anciens traitements, et s'être même terminés par la mort, après avoir fait parcourir à ces victimes de la vérole toutes les phases d'un douloureux marasme. Aussi pensons-nous avec conviction que ceux-là seraient certes bien étrangers aux progrès des connaissances thérapeutiques, qui voudraient dorénavant ne pas adopter d'emblée l'emploi de l'iodure de potassium dans la syphilis tertiaire. Nous avons appris pour notre compte à être tellement confiant dans ce moyen, que,

lorsque nous sommes consultés par des sujets atteints de ces accidents graves, qui, il y a peu d'années, faisaient le désespoir des praticiens, nous nous hâtons de les rassurer en leur promettant une guérison dont une amélioration prochaine est toujours l'heureux et rassurant prélude.

Au reste, comme il ne suffit pas, en médecine pratique, d'énoncer vaguement des propositions générales, mais qu'il importe encore, pour en établir la valeur, qu'elles soient basées sur l'expérience, ce juge suprême de toutes les opinions et de toutes les théories scientifiques, je vais tâcher de satisfaire à cette condition, en faisant connaître la plupart des faits qui se sont passés sous mes yeux, et qui sont relatifs à la question dont je m'occupe en ce moment.

Après cet exposé, et à l'appui des enseignements de notre propre pratique, nous compulserons les observations que d'autres praticiens ont publiées sur la même matière, afin que de l'appréciation de tous ces faits la vérité puisse rejaillir lucide et complète.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Cas remarquable de syphilis constitutionnelle à accidents tertiaires (exostoses, douleurs ostéocopes, marasme, laryngite chronique, etc.), inutilement traitée par les mercuriaux, les préparations d'or, les sudorifiques, etc., et rapidement améliorée et guérie par l'iodure de potassium.

Victorine ***, âgée d'environ 34 ans, femme de peine non mariée, était depuis près de six mois dans les salles de l'Hôtel-Dieu, lorsque je commençai le service du premier trimestre de l'année 1842. Je me rappelai alors l'avoir vue un an et demi ou deux ans avant, dans cet établissement, savoir à une époque où elle était atteinte d'un

ulcère de la grandeur d'une pièce de deux francs, situé à la partie supérieure et externe du bras droit, et dont l'allure, indépendamment des propres aveux de la malade, indiquait évidemment la nature syphilitique. C'était, en d'autres termes, un chancre secondaire que l'on traita par la liqueur de Van-Swieten à l'intérieur et le cérat mercuriel comme topique, pendant un temps sans doute insuffisant, mais dont je ne pourrai indiquer la durée. Quoi qu'il en soit, cette femme, après avoir présenté durant un certain temps les apparences de la guérison, se vit encore un peu plus tard en proie à de nouveaux symptômes, qui n'étaient, par le fait, que la manifestation d'un état syphilitique invétéré. Et, après avoir compris que quelques médicaments, dont elle avait fait usage à son domicile, ne lui avaient procuré aucun soulagement, elle prit le parti de venir de nouveau se faire traiter à l'hôpital, où elle se trouvait, ainsi que nous l'avons fait observer, depuis près de six mois.

Voici l'énumération des symptômes dont elle se trouvait atteinte au premier janvier. Elle était très-amaigrie; sa figure portait une expression réelle de souffrance : sur son front étaient deux saillies anormales , une de chaque côté véritables exostoses dépendantes d'une tuméfaction morbide du frontal en ces points. Sa voix était rauque, altérée depuis longtemps, et une sensation de sécheresse était par elle sentie du côté des régions pharyngée et laryngée. Le front, les bras, les avant-bras et les jambes étaient le siége de douleurs nocturnes parfois fort vives, et qui produisaient fréquemment des nuits sans sommeil. Les tubérosités externes et internes des humérus étaient notablement hypertrophiées, et, en promenant les doigts sur

la face interne des tibias, on reconnaissait sans peine que la surface en était un peu bombée, *exostosée*. Les pieds de cette malade se tuméfiaient aussi par une espèce d'infiltration cellulaire. La nature de tous ces symptômes n'était point douteuse pour nous et ne pouvait l'être. Leur signification était une syphilis constitutionnelle des mieux caractérisées et dont les symptômes appartenaient à la catégorie des accidents tertiaires. Les deux médecins qui nous avaient précédé, et qui avaient eu l'occasion de voir et de traiter cette malade, ne l'avaient pas mis en doute. C'est ainsi qu'elle avait été successivement traitée par eux avec les préparations mercurielles, à deux reprises différentes, et d'une manière régulière, et qu'elle avait suivi un traitement complet par les préparations d'or. Mais ces médications ne produisirent pas d'amélioration notable : les symptômes s'étaient même accrus, peut-être, et c'est avec une sorte de désespoir qu'en me cédant le service, mon prédécesseur me parla de cette victime de la vérole, pour laquelle, me disait-il, tout avait été tenté sans fruit.

Que faire donc pour soulager cette malheureuse, qui passait ses nuits dans de douloureuses insomnies; qui, quoique moins souffrante dans le jour, était dépourvue d'appétit et nous criait avec instance de calmer ses douleurs? — Je ne me souciais réellement plus de recourir aux préparations mercurielles, qui, quoique ayant été données avec méthode, n'avaient produit aucun résultat avantageux. Les préparations d'or, prescrites aussi par un praticien qui en est grand partisan, et continuées pendant un temps suffisant, n'avaient pas eu plus d'action et ne devaient pas en avoir davantage entre nos mains. Je

voulus dès-lors essayer des opiacés, auxquels des praticiens ont reconnu parfois des propriétés anti-syphilitiques. L'élément nerveux, la douleur qui dominait ici, semblait indiquer de prime abord ce moyen. Je prescrivis donc, pendant quelques jours, soit l'opium en pilules, soit le sirop de morphine, soit la poudre de Dower. Ces moyens parvenaient bien sans doute à endormir les douleurs, à provoquer même le plus souvent du sommeil ; mais c'était un sommeil lourd, fatigant ; et, dès que nous cessions l'emploi de l'opium, les douleurs se reproduisaient et se faisaient sentir avec la même intensité qu'avant. C'est dans ces entrefaites qu'étonné des résultats remarquables que, dans certains journaux de médecine, quelques praticiens prétendaient avoir perçus de l'emploi de l'iodure de potassium contre les véroles invétérées, je me décidai à le prescrire ; et ce fut le 21 janvier que j'en fis marquer un gramme dans un litre de saponaire, à l'usage pour les jours suivants.

L'effet de cette nouvelle médication fut réellement des plus surprenants. Quatre ou cinq jours s'étaient à peine écoulés depuis que cette femme l'avait commencée, que déjà une amélioration très-sensible se faisait remarquer. Les douleurs nocturnes, ostéocopes, naguère si fatigantes, étaient déjà notablement amendées, et déjà aussi la malade toute joyeuse nous annonçait avec bonheur que maintenant, grâce à la nouvelle tisane, elle éprouvait un soulagement qu'elle désespérait de pouvoir jamais retrouver. Elle ajoutait même qu'elle croyait remarquer de la diminution dans le volume des exostoses. — Or, remarquez bien que ce n'était point là une vaine illusion, comme nous avions été porté à le penser d'abord ; car au douzième jour

du traitement, il nous fut facile, à nous-même et à tous ceux qui suivaient notre visite, de constater que les exostoses étaient réellement moins apparentes et moins volumineuses.

Voici de quelle manière nous graduâmes les doses du remède : tandis que, comme nous l'avons fait observer, nous avions commencé, le 21 janvier, par un gramme, nous en prescrivîmes un gramme et demi le 25 du même mois. Le 2 février, nous en vînmes à deux grammes; le 6, à deux grammes et demi, que nous reportâmes à deux grammes deux jours plus tard, la malade nous disant que sa tisane la fatiguait. Le 18 février, nous fîmes reprendre la dose de deux grammes et demi, laquelle cette fois fut très-bien supportée.

Un mois s'était à peine écoulé depuis le commencement du traitement ioduré, que déjà cette malade nous demandait de quitter l'hôpital où elle était depuis près de huit mois, nous faisant observer qu'il ne lui restait plus rien de sa maladie; qu'elle dormait parfaitement; que ses tumeurs osseuses s'étaient affaissées et avaient disparu; que son appétit, presque nul auparavant, était devenu si prononcé que les trois quarts lui suffisaient à peine.

Quoique la malade ne nous exagérât point cette amélioration de santé, nous l'engageâmes à rester plus longtemps à l'hôpital, et lui fîmes ainsi continuer son traitement jusque vers le cinquantième jour, époque où elle prenait deux grammes trois quarts par jour du remède dans trois ou quatre verres, un litre environ, de tisane de saponaire. Lorsque alors elle quitta nos salles elle était dans des conditions de santé qui ne laissaient rien à désirer. Sa voix, en effet, s'était raffermie, son gosier ne présentait plus les

caractères d'une phlegmasie chronique comme auparavant : ses nuits étaient favorisées d'un sommeil bon, réparateur, et exemptes de douleurs : la nutrition était devenue très-active et lui avait donné des forces et de l'embonpoint.

On ne saurait, dans ce cas, s'empêcher de reconnaître qu'à l'iodure de potassium seul doit être rapporté le changement remarquable qui s'est opéré dans la santé de cette malade, et la disparition de ces accidents syphilitiques tertiaires dont elle était atteinte. Lorsque je pense encore à ce cas si rebelle, que n'avaient pu modifier plusieurs traitements spéciaux bien dirigés, je suis à me dire que je n'aurais vraiment su à quelle ressource thérapeutique m'adresser encore avec des chances de succès, si je n'avais eu à ma disposition l'iodure de potassium.

Deuxième observation.

Fistules, ulcères, exostoses syphilitiques : insuffisance démontrée des moyens ordinaires : iodure de potassium, guérison.

Le 31 décembre 1842, je fus appelé auprès de la femme nommée C..., ancienne aubergiste dans une ville de Provence, et à laquelle, me disait son mari, les humeurs avaient fait les plus grands ravages. Je pus bientôt juger de la vérité sur cette gravité du mal en voyant la malade elle-même. Le nez de cette malheureuse, en effet, avait été presque entièrement détruit, et il n'en restait plus qu'un petit bout en forme de tubercule, sous lequel apparaissait l'orifice des narines rendu unique par la destruction de la cloison. Les os du nez eux-mêmes étaient tombés, et à leur place existait un assez large pertuis qui s'ouvrait directement dans les fosses nasales, et que la malade bouchait avec un morceau de taffetas d'Angleterre. La moitié

gauche du front était occupée par une large cicatrice sur laquelle étaient éparses trois croûtes recouvrant des points d'où étaient sortis des fragments osseux, et qui étaient encore le siége de petits ulcères fistuleux suppurants. Mais c'était aux extrémités inférieures, me disait la malade, que résidaient les principales lésions. Là, en effet, se trouvaient, un peu en dessus du creux poplité gauche, deux ulcérations profondes, à surface grisâtre, à contour violacé, à suppuration sanieuse. Le genou du même côté était anormalement volumineux, présentant une tuméfaction apparente des condyles. Sur le milieu du gras de la jambe, on voyait aussi une large ulcération, profonde aussi et de même aspect que les précédentes. A la partie externe et inférieure de la jambe droite, existait, dans une assez large étendue, une surface rougeâtre, cuivrée, présentant en trois points des ulcères sinueux ou fistuleux desquels s'écoulait encore de la sanie. Enfin, sur toute l'étendue de la face interne des tibias, on remarquait des bosselures que le toucher faisait très-facilement reconnaître, que l'on pouvait même aisément distinguer à la simple vue. Et sans que les douleurs ostéocopes fussent en rapport avec la gravité des exostoses, la malade n'en était pourtant pas complétement exempte. Enfin cette personne ne s'appuyait que péniblement sur ses jambes, et depuis près de six mois elle n'avait pu sortir de la maison qu'elle habitait. Cependant, depuis les deux ans que les symptômes de cette maladie avaient apparu chez cette malheureuse, elle n'avait pas manqué de remèdes : des traitements, ce semble, bien ordonnés avaient été prescrits ; elle avait avalé successivement sept bouteilles de sirop de salsepareille, elle avait longtemps pris des pilules, sans doute

mercurielles, à en juger par les symptômes de ptyalisme qui étaient survenus; elle avait aussi pris et d'une manière continue des drastiques.

Or, quoiqu'elle eût été plus souffrante, à ce qu'il paraît, qu'à l'époque où je la voyais, elle était cependant encore dans des conditions assez fâcheuses pour qu'il fût indiqué de la soustraire à l'empire du mal qui la dévorait.

Je n'hésitai pas d'abord à diagnostiquer la véritable cause première de tous les symptômes présents et passés; et, malgré certaines protestations de la malade contre les suppositions précédemment faites pour expliquer son mal, elle fut pourtant amenée à avouer qu'elle avait eu pendant longtemps des pertes très-rebelles, qui n'avaient cédé ou ne s'étaient notablement amendées qu'en prenant du sirop de salsepareille et des pilules. Cette femme était bien réellement sous l'influence d'une de ces affections syphilitiques trop invétérées pour que l'on pût espérer quelque chose encore d'un traitement mercuriel, dont, au reste, on ne lui avait pas fait faute jusque-là. Peut-être aussi pouvait-on s'expliquer, par sa constitution lymphatique, pourquoi le virus s'était montré si cruel sur sa personne. M'étant conséquemment demandé par quels moyens je pourrais triompher du mal, je ne vis que l'iodure de potassium qui pût remplir mes vues; et s'il faut le dire, ce fut en comptant sur ce moyen thérapeutique que je crus pouvoir promettre une guérison assez prochaine, à laquelle on n'osait plus s'attendre.—Je prescrivis donc, dès le 1er janvier, un gramme d'iodure de potassium dans trois verres de tisane de saponaire. La malade augmenta tous les cinq jours cette dose de 25 centigrammes jusqu'à ce qu'elle eût atteint celle de deux grammes, qui fut continuée depuis le 27 janvier jus-

qu'au 12 février, jour où nous suspendîmes le traitement pour les motifs que nous ferons connaître ci-après.

Les effets de cette médication furent encore des plus remarquables. Ils apparurent dès les premiers jours par la cessation des douleurs nocturnes. Nous ne tardâmes pas non plus à reconnaître son action résolutive sur les tumeurs osseuses, et ses propriétés cicatrisantes sur les solutions de continuité naguère d'un si mauvais aspect. Nous en étions à peine à la fin du mois de janvier, que déjà le genou gauche avait repris son volume normal ; que les exostoses si nombreuses et si prononcées des tibias étaient presque totalement effacées ; que les ulcères dont nous avons parlé, et qui suppuraient depuis si longtemps, étaient ou fermés ou évidemment en voie de guérison ; que la malade, qui auparavant ne pouvait se tenir sur ses jambes qu'avec peine et douleur, se permettait chaque jour, et sans aide et sans bâton, une promenade hors de sa maison, sans que le soir ses jambes fussent enflées ni ses plaies plus irritées ; qu'au lieu du peu d'appétit qu'elle avait auparavant, elle avait de la peine *presque* à satisfaire les désirs de son estomac, et prenait évidemment de l'embonpoint ; que tout, en un mot, indiquait chez elle un changement notable et tout-à-fait avantageux pour l'état général de sa santé.

Le 12 février, nous supprimâmes le traitement à cause d'une éruption psydraciée abondante, accompagnée d'une vive démangeaison. — Celle-ci avait commencé d'apparaître depuis une quinzaine de jours sans que nous eussions cru devoir suspendre l'iodure de potassium pour ne pas interrompre. Mais comme la démangeaison devenait de

plus en plus forte ; nous le remplaçâmes pendant quelque temps par l'usage des boissons délayantes, etc.

Le 14 février je pratiquai une saignée devenue nécessaire par l'état d'irritation de la peau et un état pléthorique occasionné par le surcroît d'appétit.

20 février. — Bien que la malade n'ait plus repris son traitement, son état n'a pas cessé de s'améliorer. Tous les ulcères et trajets fistuleux sont cicatrisés ; il ne reste plus de vestiges des exostoses ; l'éruption et les démangeaisons consécutives ne fatiguent plus la malade ; et réellement elle est, par rapport à son ancienne maladie, dans des conditions de santé tout-à-fait favorables, et telles qu'elle ne se croyait plus en droit de les attendre.

18 mars. — L'amélioration continue : cette personne est aussi libre de ses jambes qu'avant sa maladie ; et si je lui ai conseillé de se mettre encore à l'usage de l'iodure de potassium, ce qu'elle a fait pendant une douzaine de jours seulement, ce n'est que pour confirmer de mieux en mieux la guérison et la mettre plus sûrement à l'abri d'une récidive. — Je dois ajouter encore que, pendant le traitement, les croûtes éparses sur le front s'étaient détachées, et les ulcères qu'elles protégeaient, derniers restes du lupus syphilitique qui lui avait labouré une partie de la figure, s'étaient cicatrisés.

Nous ne devons pas en finir encore avec cette observation, et il nous reste une autre phase de cette maladie à décrire. C'est que la guérison dont nous avons parlé ne fut pas définitive, parce que le traitement avait été sans doute trop peu de temps continué. Après quelques mois, en effet, d'un excellent état de santé, cette femme ayant été passer quelques jours dans une ville voisine, et ayant, par suite,

fatigué sa jambe beaucoup plus que d'habitude, ce membre s'engorgea, devint douloureux, et bientôt se couvrit de plusieurs ulcères qui, cette fois, ne parurent plus aux points où les premiers avaient existé, mais bien à la moitié inférieure du plan antérieur de la jambe et sur la malléole externe. Celui même qui siégeait en cette dernière partie, et qui atteignait jusqu'à la dimension d'une pièce de 5 francs, était le plus irrité et le plus douloureux. La surface de ces ulcères était sanieuse et putride et leur pourtour induré et très-enflammé. — La malade, voyant que certains pansements qu'elle avait d'abord faits n'amendaient pas l'état de sa jambe, malgré le repos qu'elle se donnait, me fit encore appeler, et je pus ainsi juger toute la gravité de ce nouvel état. Je conseillai impérieusement le repos et des topiques émollients. Ceux-ci ne pouvant être supportés, je voulus essayer les bandelettes agglutinatives de diachylum. Mais la malade ne put seulement pas les endurer pendant douze heures. Ayant alors pensé que l'établissement d'un cautère à pois, appliqué à la jambe malade et au lieu d'élection, pourrait en faciliter la guérison, je le plaçai avec le caustique de Vienne ; mais je remarquai que, jusqu'à la chute de l'eschare, il y eut tout autour plus d'inflammation que d'ordinaire ; et lorsque je crus le moment opportun de faire placer un pois dans la solution de continuité qui tendait à se fermer, j'eus lieu d'être étonné des accidents phlegmasiques qui s'en suivirent, et force me fut bien de renoncer à entretenir l'exutoire.

Après avoir ainsi varié, sur les ulcères, les applications topiques qui avaient tantôt consisté en cérat simple, cérat opiacé, onguent brun, onguent basilicum, etc., et tantôt en

plumasseaux humectés d'eau chlorurée, et y avoir reconnu un je ne sais quoi de malin qui rendait le plus souvent ces applications intolérables, je voulus encore administrer l'iodure de potassium, duquel l'absence du retour des exostoses et le maintien de la guérison du front m'avaient paru rendre l'usage moins nécessaire jusque alors, et bientôt, par le fait, je pus comprendre que j'avais eu raison d'y recourir encore; car, dès ce moment-là, un changement subit en mieux se fit remarquer. Malheureusement je fus encore obligé de le suspendre après une quinzaine de jours, parce que cette femme, étant déjà atteinte d'irritation bronchique, il devint manifeste que cette irritation s'accroissait par l'usage de l'iodure de potassium. La malade fut dès-lors soumise aux adoucissants, au repos au lit, et elle se pansait presque uniquement les plaies avec des feuilles de plantain bouillies dans du vin, dont l'application paraissait la soulager davantage, ou l'empêcher de souffrir autant. Enfin, le 12 avril dernier, ayant reconnu, dans une visite faite à la malade, que les ulcères des jambes persistaient toujours dans leur mauvais état et au même degré de gravité, qu'ils continuaient à la faire souffrir beaucoup, surtout pendant les nuits, qui se passaient ainsi presque toutes sans sommeil, que le front était depuis quelque temps le siége d'un léger gonflement d'apparence érysipélateuse, lequel était occasionné par la présence d'une partie nécrosée de l'os frontal, que l'on touchait en deux points, dénudé de son périoste et dépourvu de vitalité; que cette femme était d'ailleurs sans appétit; qu'elle maigrissait, et qu'elle présentait d'une manière très-prononcée ce teint jaunâtre et chlorotique qui est généralement propre aux anciennes syphilis, je me

décidai encore, l'irritation de poitrine n'existant plus, à recourir au médicament qui semblait être l'unique moyen d'arrêter les graves désordres existants, savoir, à l'iodure de potassium, et je lui prescrivis, en conséquence, la mixture suivante :

Pr. Iodure de potassium, 10 grammes,
Eau distillée. 300 grammes.
M.

Comme je devais ici me tenir en garde contre l'état irritatif général qu'avait produit auparavant le médicament, en le donnant aux doses par lesquelles je commençais ordinairement à le prescrire, je lui recommandai de ne prendre d'abord que trois cuillerées à café, par jour, de cette mixture, en trois fois, chaque cuillerée étant mise dans un demi verre d'une tisane mucilagineuse, et de faire usage d'une alimentation végétale et douce. Il fut ainsi fait pendant les cinq premiers jours, au bout desquels de l'amélioration existait déjà, le sommeil étant paisible durant la nuit, etc. A dater du 18 avril, la malade se mit à prendre six cuillerées à café de son remède en trois fois, c'est-à dire deux cuillerées chaque fois dans un verre de la tisane mucilagineuse. Cette dose ne fut pas dépassée pendant tout le reste du mois d'avril et la première quinzaine de mai ; et cependant les progrès vers la guérison apparurent de plus en plus manifestes. Ainsi, au 5 mai, des huit ulcères au moins qui existaient à la jambe vingt-trois jours avant, deux seulement persistaient encore, et ceux-ci s'étaient pourtant bien resserrés et avaient revêtu l'aspect des plaies de bonne nature. Les douleurs qu'ils occasionnaient naguère durant la nuit n'existaient plus : l'appétit était revenu franc, bon et réparateur, et en même

temps le teint chlorotique du visage avait disparu. — Recommandation fut faite à la malade de modérer son appétit, de ne prendre toujours qu'une alimentation douce, et de ne pas augmenter les doses du remède, lesquelles étaient suffisantes du moment qu'elles continuaient à faire progresser si rapidement vers la guérison. On comprend que je voulais éviter d'être obligé de suspendre encore le traitement, en m'en tenant juste aux proportions suffisantes du remède dont la spécificité était si manifeste encore. Ajoutons que la jambe n'était pansée qu'avec des feuilles de plantain bouillies dans du vin, ce pansement paraissant mieux convenir à la malade.

Au 15 mai, nous n'avons pas encore augmenté la dose de l'iodure de potassium, et les progrès vers la guérison n'en ont pas moins continué d'une manière graduelle. L'ulcère de la malléole externe est le seul dont la cicatrisation ne soit pas complète, quoiqu'il s'en faille de très-peu. Quant à la partie nécrosée de l'os du front, elle a l'étendue d'une pièce de 2 francs, et l'on peut reconnaître que le travail d'exfoliation tend bien à s'opérer. Mais cette femme est encore rouge du visage; l'éruption psydraciée commence à se reproduire, son appétit est très-prononcé et elle a de la peine à le modérer.—Je crois devoir suspendre pour quelques jours le traitement, afin de ne pas laisser prendre plus d'extension à cette surexcitation générale produite par le traitement. En conséquence, repos pendant une quinzaine.

30 mai. — Je trouve que le seul ulcère qui avait persisté était très-notablement réduit et était couvert d'une petite croûte; mais son pourtour était encore un peu engorgé. L'exfoliation du séquestre frontal n'était pas non

plus terminée. L'excitation générale n'existant plus, je prescris encore l'iodure de potassium d'après la même formule que ci-dessus, savoir :

Pr. Iodure de potassium, 10 grammes,
Eau distillée, 300 grammes.
M.

A prendre trois cuillerées à café, seulement chaque jour en trois fois, chaque fois dans un demi-verre de tisane de guimauve.

Le 4 juin, au lieu de trois cuillerées à café, la malade en prit six en trois fois dans le jour, et chaque fois les deux cuillerées étaient prises dans une verrée de la tisane de guimauve.

10 Juin. — Nous continuons encore aux mêmes doses; mais déjà la malade est guérie de ce dernier ulcère, et les tissus qui le supportaient ne sont plus enflammés ou engorgés. Tout annonce que la guérison en sera permanente. Quant au front, le travail d'exfoliation n'est pas pas encore fini, à cause de l'étendue du séquestre. On comprend, au reste, qu'il fait chaque jour des progrès, quoiqu'ils soient lents. C'est d'ailleurs la seule circonstance qui empêche de déclarer la guérison obtenue. Le traitement est continué, et son action est toujours favorable à l'économie et presque trop réparatrice.

26 Juin. — Nous revoyons la malade qui a pris son traitement jusqu'à ce jour. Le séquestre s'est détaché de lui-même, favorisé qu'il a été à tomber par l'application de quelques cataplasmes. Il est composé de la lame antérieure d'une partie du frontal. Déjà la solution de continuité qui s'en était suivie a cessé d'exister ou à peu près. Un tissu fin de cicatrice, encore frais et récent, la recou-

vre. Ainsi se trouve complétée la guérison d'un état syphilitique des plus anciens, des plus invétérés et des plus graves.

On ne peut s'empêcher de reconnaître combien, dans ce cas, a été grande et précieuse la puissance de l'iodure de potassium. Voilà une malheureuse femme sur laquelle une maladie syphilitique avait étendu ses plus cruels ravages, qui en avait été toute défigurée, et que plusieurs traitements par les sirops sudorifiques, les préparations mercurielles, n'avaient pu délivrer du fatal virus. Sans doute un nouveau traitement mercuriel n'aurait pas mieux réussi; probablement même il n'eût fait qu'exaspérer son état déjà si fâcheux. Un traitement aurifère aurait-il eu plus d'action? C'est ce qu'on ne saurait dire avec certitude; nous dirons plutôt qu'il ne nous aurait pas inspiré plus de confiance. Et cependant quelle issue pouvait-on entrevoir à un état pareil, sinon une issue funeste, dans une époque plus ou moins prochaine? Heureusement nous avons observé déjà chez d'autres malades les remarquables effets de l'iodure de potassium; c'en est assez pour que nous osions promettre la guérison à laquelle on ne veut pas croire. Cependant nous nous mettons à l'œuvre, et bientôt les progrès vers la guérison se manifestent, les exostoses, les douleurs ostéocopes se guérissent, les larges et profonds ulcères se cicatrisent.

Mais le traitement ayant été trop tôt suspendu sans doute, et la malade ayant trop fatigué sa jambe, ce membre se recouvre encore de nombreux ulcères. Produits par ce germe de syphilis qui n'avait pas été entièrement extirpé, comme ils sont irrités, douloureux, malins! Aucun topique (et comme ils avaient été variés!) autre que la feuille

de plantain, ne peut être supporté. La tentative de l'application d'un cautère pour détourner ces humeurs est très-douloureuse, et d'aucune façon l'application d'un pois pour entretenir l'exutoire ne peut être supportée, malgré le repos absolu du membre. Nous revenons alors à l'iodure de potassium, et aussitôt ce fâcheux état change, une amélioration des plus marquées se déclare; nous avons encore retrouvé le véritable baume pour calmer et guérir tant de maux à la fois!

Ajoutons que, dans les premiers jours du présent mois de septembre, nous avons fait reprendre encore le traitement ioduré, qui sera continué une vingtaine de jours ou tout le mois. Ce n'est que par précaution que nous l'avons prescrit, et pour prévenir une nouvelle invasion du mal que rien pourtant ne faisait précisément craindre, car la guérison se maintenait.

On aura remarqué que, dans le second traitement, nous nous en sommes tenu à une dose qui n'a pas dépassé un gramme et demi par jour du remède, et que cependant cette dose a bien suffi.

TROISIÈME OBSERVATION.

Infirmités diverses, ophthalmies fréquentes, dartres, tumeurs, trajet fistuleux, carie, accidents morbides très-rebelles et réputés symptômes obscurs d'une syphilis héréditaire.— Heureux effets de l'iodure de potassium.

La fille R***, âgée d'environ 40 ans, se trouve depuis plus de vingt ans peut-être dans les salles de l'Hôtel-Dieu de notre ville, où l'ont retenue diverses infirmités dont elle a été successivement atteinte. Ainsi, de temps en temps des ulcé-

rations se déclarent chez elle à la voûte palatine; ainsi, de fréquentes ophthalmies, très-sujettes à récidiver, lui ont notablement obscurci les cornées et l'ont rendue presque aveugle; ainsi, des plaques dartreuses paraissent de temps en temps sur elle; ainsi, elle a eu le nez détruit peu à peu par un lupus dont les derniers vestiges se traduisaient encore, il y a quelques années, par plusieurs ulcérations caractéristiques, qui se cicatrisèrent sous l'influence d'un pansement avec le styrax liquide et quelques applications cautérisantes. Considérée tour à tour comme scrofuleuse et comme syphilitique, elle a subi, sous l'influence de ces idées, une foule de traitements qui ont été en somme sans avantages bien durables. Voici enfin les symptômes qu'elle présentait à notre observation dans le premier trimestre de l'année 1842. Elle a eu, en janvier, une ophthalmie fort rebelle, comme elle en a eu souvent, du reste. Une des ulcérations de son lupus avait quelque tendance à se reproduire : la malade porte depuis plus d'un an et demi, à la face antérieure de l'avant-bras droit, une fistule qui quelquefois se ferme pour trois ou quatre jours, et laisse ensuite couler une plus abondante suppuration. A la région postérieure du même avant-bras, existe une tumeur aplatie, indurée, indolente, qui devient plus volumineuse quand l'écoulement de la fistule se tarit, et qui, dans les circonstances contraires, s'affaisse sans jamais disparaître entièrement. Il existe en même temps, depuis près de trois ans, au dos de la main droite, vers la racine des doigts, et s'étendant ainsi sur ces doigts, une dartre humide et squammeuse, vers l'articulation de la deuxième avec la troisième phalange de l'indicateur. Cette dartre affecte la forme d'un ulcère à fond granulé, quand elle est dépouillée

de la croûte grisâtre qui le plus ordinairement la recouvre, et elle est toujours fort douloureuse. Il existe encore, et depuis assez longtemps, sur le milieu de la voûte palatine, une ulcération qui semble indiquer une carie de la partie osseuse correspondante. Quelle idée devions-nous nous faire de la nature de ces symptômes? Très-probablement cette fille ne s'était jamais exposée par elle-même à contracter une affection syphilitique. Mais tous ces symptômes ne pouvaient-ils pas être une de ces manifestations morbides qui, quoique revêtant les allures de certains états scrofuleux, ne sont néanmoins que l'effet d'une constitution syphilitique transmise par voie d'hérédité? Toutes les apparences nous semblaient se rapporter à cette manière de voir. C'était, au reste, l'idée que l'on paraissait avoir eue toujours touchant l'état sanitaire de cette fille, et qui avait présidé à plusieurs des traitements qu'on lui avait prescrits.

Malgré les insuccès précédents dans les médications employées, il me parut qu'il nous resterait encore une ressource dans la prescription d'un traitement ioduré, et par l'iodure de potassium, auquel on n'avait pas encore songé. En conséquence, dès le 1er février, je prescrivis ce sel à la dose d'un gramme dans un litre de tisane de saponaire. — La malade ayant cru remarquer que cette dose l'avait fatiguée, je ne fis mettre que demi-gramme pour le lendemain, de même que pour le troisième jour. — Le 4, la dose fut portée à 0,75 jusqu'au 8. A partir de ce jour, la malade prit un gramme d'iodure jusqu'au 13 février, jour où la dose fut portée à un gramme et demi. Le remède fut continué dans cette proportion jusqu'au 14 mars, parce que des doses plus élevées avaient jusque

alors paru la fatiguer. — Déjà, dès le 6 mars, nous avions constaté une amélioration bien sensible : la fistule de l'avant-bras était entièrement et solidement cicatrisée, et la tumeur, qui, située à la face opposée du même avant-bras, semblait correspondre à la fistule, était complétement fondue. L'état de la main était aussi mieux, de même que celui des yeux qui n'étaient presque plus enflammés, et l'ulcération de la voûte palatine était également près d'être fermée.

Le 14 mars, un gramme trois quarts du remède ou de l'iodure de potassium, — le 18, deux grammes. — L'appétit étant augmenté, et le désir de prendre des aliments devenant plus pressant, nous faisons accorder, pour le matin, une soupe en sus de la ration alimentaire ordinaire. — Le 25 mars, deux grammes et quart jusqu'au 6 avril, jour de la cessation de mon service. — Le traitement fut continué jusqu'au 20 avril.

Résultat final du traitement. — L'état ophthalmique des yeux a complétement cessé : la cicatrice, qui menaçait de se rouvrir à la figure, est dans des conditions tout-à-fait normales; la solution de continuité de la voûte palatine est guérie sans perforation ; la main et les doigts sont dépouillés de la dartre humide qui y siégeait, et qui n'avait été pansée qu'avec du cérat légèrement soufré ou calomélisé ; la figure, tout en perdant l'air maladif qu'elle avait auparavant, a recouvré une teinte inusitée de santé et de vigueur. En un mot, sous l'influence du traitement par l'iodure de potassium, cette fille a éprouvé, dans sa santé, une amélioration qu'aucune médication ne lui avait encore procurée. — Voilà même plus de deux années depuis la suspension du traitement, et aucune des impor-

tunes et rebelles manifestations morbides, qui naguère se reproduisaient si fréquemment, n'a encore reparu. Et si ce n'était la faiblesse de la vue, occasionnée en elle par l'épaississement de ses cornées, à la suite des fréquentes ophthalmies antérieures, elle serait plus valide qu'elle ne l'eût été depuis trente ans.

La tisane iodurée avait paru l'irriter dans les premiers jours; mais bientôt elle s'y accoutuma fort bien pour n'en éprouver que des effets très-sensiblement réparateurs.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Affection syphilitique ancienne avec exostoses, douleurs ostéocopes, syphilide squammeuse : inefficacité des traitements mercuriels, et guérison complète par l'iodure de potassium.

Je fus consulté, le 1er mars 1842, par un ancien officier âgé d'environ 50 ans, le capitaine S***, qui voulait savoir de moi s'il n'y aurait pas moyen de le délivrer de plusieurs accidents syphilitiques fort importuns. Ce militaire, à la figure fortement brunie par le soleil d'Afrique, aux joues ridées et amaigries, nous déclare que sa jeunesse a été un peu orageuse; qu'il a eu plusieurs fois des véroles avec chancres et bubons, et qu'il ne cesse, depuis un certain temps, d'en éprouver les pénibles conséquences. C'est ainsi qu'il ressent aux jambes de véritables douleurs ostéocopes, fort incommodes pendant la nuit, et l'empêchant souvent de dormir. Ses jambes étant examinées, nous reconnaissons, à la face interne des tibias, des inégalités osseuses, véritables exostoses dont l'origine syphilitique ne

saurait être mise en doute. Sur diverses parties de la peau, nous remarquons aussi les indices assez nombreux d'une syphilide squammeuse. En divers points, en effet, du tronc et des cuisses, s'apercevaient des plaques cuivrées, recouvertes de squammes minces, grisâtres, assez adhérentes. Une de ces plaques se trouvait même au devant du cuir chevelu et au haut du front. C'étaient là autant de signes d'un état syphilitique ancien. — Cependant, si ce malade avait été trop peu soigneux peut-être pour se traiter à l'époque des accidents primitifs, il avait suivi pourtant, depuis que sa maladie était devenue constitutionnelle, deux traitements réguliers qui avaient été bien dirigés, à en juger par les renseignements qu'il nous fournissait lui-même. Pendant l'été précédent, il avait été passer deux mois à Barèges; mais l'état des jambes n'en fut pas sensiblement amélioré ; et si l'affection dartreuse sembla d'abord modifiée par les bains, ce ne fut que d'une manière permanente ; car les squammes épidermiques reparurent bientôt avec la même intensité qu'auparavant.

Je crus pouvoir rassurer complétement ce malade sur son état, et lui promettre une guérison prochaine par l'usage de l'iodure de potassium. Le malade en commença l'usage dès le lendemain, 2 mars, à la dose d'un gramme dans un litre de tisane de saponaire, *ad usum*.

6 *mars*. — Le malade souffre déjà moins : ses nuits sont tranquilles. Nous prescrivons un gramme et quart du remède, et lui recommandons d'augmenter de 25 centigrammes tous les cinq jours. C'est ainsi que, conformément à ces conseils, le 17, nous en sommes à un gramme et demi; — le 2 avril, à deux grammes et demi ; — le 7 avril, à deux grammes trois quarts.

12 *avril.* — L'efficacité de ce traitement a été jusqu'à ce jour des plus manifestes et des plus rapidement acquises. Non seulement le malade ne souffre plus des jambes, mais encore les exostoses se sont notablement effacées, et il ne reste presque plus de traces sur la peau de la syphilide squammeuse. Loin d'être fatigué par ce traitement, le malade a vu, au contraire, son appétit s'augmenter, et le surcroît de nutrition qui s'en est suivi lui a procuré plus d'embonpoint qu'il n'en avait habituellement.—Continuation du traitement à trois grammes par jour.

Le malade ayant, à cette époque, changé de résidence, n'en est pas resté là pour son traitement. Il l'a continué, selon nos conseils, jusqu'à la fin du mois de juin. Pendant tout le restant d'avril, il en a pris trois grammes. La dose fut ensuite élevée à trois grammes et demi, t poussée même, dans les derniers jours, jusqu'à quatre grammes dans le litre de tisane. S'il persévéra si longtemps dans l'usage de cette médication, ce ne fut que pour se mettre à l'abri de toute récidive ; car, dès le milieu du traitement, on pouvait déjà le considérer comme guéri.

Il n'y a que quelques mois que nous avons revu l'ex-officier qui a été l'objet de cette observation. Nous avons pu constater que la guérison s'était maintenue entière. Nous avons voulu profiter de cette entrevue pour le questionner sur le degré de tolérance que son estomac avait eue pour ce médicament, et nous avons appris de lui qu'il n'en avait jamais été incommodé, que tout ce qu'i avait remarqué avait consisté dans la disparition progressive des symptômes dont il désespérait de pouvoir jamais guérir, et un retour franc de l'appétit qu'il comparait à celui d'une personne en convalescence.

CINQUIÈME OBSERVATION.

État syphilitique ancien, caractérisé par des douleurs ostéocopes des plus importunes, un psoriasis syphilitique, etc., rapidement amendé par l'iodure de potassium.

Un ancien capitaine de la république et de l'empire, âgé de 68 à 70 ans, vient nous demander conseil au sujet de plusieurs infirmités qui l'incommodent notablement, et dont il ne conteste pas l'origine syphilitique; il a, en effet, plusieurs fois affronté les dangers de la syphilis, et plus d'une fois il en a ressenti les poignantes atteintes. Sa dernière vérole date de quatre ans; elle avait consisté en des chancres au pénis pour lesquels on fit prendre des pilules mercurielles pendant quarante-cinq jours. Ces ulcères s'amendèrent et se cicatrisèrent. Mais, avant cette époque, le malade avait suivi d'autres traitements pour combattre des symptômes antérieurs, notamment un traitement complet par les préparations d'or, dont un praticien habile avait, pendant une cinquantaine de jours, attentivement dirigé l'administration, et qui avait été accompagné d'une amélioration appréciable, mais non d'une guérison complète. Dans le courant de l'année précédente, il s'était traité par l'usage des sudorifiques, notamment du sirop de salsepareille et de la tisane faite avec le bois de salsepareille, pour arrêter les progrès de douleurs ostéocopes, d'exostoses et de dartres qui apparaissaient sur sa personne. Enfin, le 18 avril 1842, M. N. présentait les symptômes suivants : il avait de nombreuses plaques dartreuses, offrant les caractères d'un psoriasis. Des douleurs nocturnes, siégeant aux bras et aux jambes, l'incommodaient beaucoup et lui procuraient de fréquentes insomnies. La sensibilité des os de ces parties était même

assez prononcée pour que la plus légère pression y fût péniblement douloureuse et pour qu'il ne fût pas possible au malade de rester couché sur son bras gauche. Cet état presque habituel de souffrance l'avait notablement affaibli.

Par suite de la connaissance que nous avions des antécédents de ce malade, nous n'hésitâmes pas à considérer ces symptômes comme dépendant d'une syphilis constitutionnelle, et comme appartenant à la catégorie des accidents tertiaires. Dès-lors l'usage de l'iodure de potassium devint à nos yeux tout à fait indiqué, et nous le prescrivîmes. Nous en marquâmes des paquets d'un gramme par jour, qui devaient être dissous dans trois verres de tisane de saponaire. Conseil lui fut en même temps donné d'augmenter cette dose, de vingt-cinq centigrammes tous les quatre jours.

Nous ne tardâmes pas à reconnaître que nous avions rencontré juste pour le traitement adopté. Le malade prenait, en effet, depuis cinq jours à peine son remède, que déjà les douleurs ostéocopes étaient sensiblement diminuées, que les bras et les jambes avaient perdu une grande partie de leur sensibilité anormale.—Dès-avant le douzième jour aussi, du mieux pouvait être remarqué du côté de la peau : des squammes épidermiques s'en détachaient chaque jour.

Le 8 mai, la dose du remède fut d'un gramme et demi. —Le 25, elle fut d'un gramme trois quarts.—Le 2 juin, le malade en était à deux grammes qu'il continua jusqu'au 8 du même mois, époque où nous dûmes le suspendre à cause de l'apparition d'un phénomène inattendu, je veux parler d'un état fluxionnaire des gencives et de tout l'in-

térieur de la bouche avec ptyalisme, comme à la suite d'un traitement mercuriel. Nous remarquâmes pourtant cette différence avec ce dernier que la salivation n'était point fétide; que la muqueuse buccale ne s'ulcéra en aucun point, et que le flux présentait, au moins dans les premiers jours, la saveur propre au sel iodé. Quoi qu'il en soit, le malade souffrit de cet accident, il perdit l'appétit, eut un peu de fièvre, et son malaise se continua pendant près d'une huitaine. Tout bien considéré, je crus ne pouvoir attribuer cette particularité qu'à l'usage de l'iodure de potassium. Je fus d'autant plus confirmé dans cette opinion, qu'en lisant les faits qui se rapportaient à cette médication, j'appris, par un journal de médecine, que cet accident avait été déjà observé et relaté par le docteur Smith. Nous avons eu d'autres fois, depuis cette époque, l'occasion de voir apparaître le ptyalisme iodique. Nous aurons même lieu de nous occuper plus longuement de cet épiphénomène qui survient de temps en temps dans les traitements par l'iodure de potassium.

En conséquence, après avoir tenu compte de cinq jours pendant lesquels le remède n'avait pas été pris, il s'en suit que le traitement fut continué en tout pendant trente-trois jours. Or, voici ce que le malade en obtint : les douleurs ostéocopes avaient disparu, et le malade avait conséquemment des nuits tranquilles avec bon sommeil. La peau était presque complétement dépouillée des plaques du psoriasis. C'était même chose remarquable de voir, sous l'influence du traitement iodure, l'organe tégumentaire tendre si bien à reprendre ses qualités normales dans les points affectés naguère de plaques dartreuses. Il eût été réellement difficile de concevoir, sans en être témoin,

qu'un traitement eût pu si promptement donner de pareils résultats.

Ainsi donc, dans ce cas encore, l'efficacité de l'iodure de potassium contre des accidents syphilitiques bien évidemment tertiaires, nous a été parfaitement démontrée. Toutefois, c'était trop peu avoir insisté dans l'usage du traitement, et un mois n'était pas encore écoulé depuis sa cessation, que déjà les douleurs nocturnes se reproduisaient quoique bien moins intenses, et que les dartres commençaient encore à repulluler, résultat qui ne devait point nous surprendre. — Désirant toutefois augmenter l'amélioration bien sensible, mais pourtant incomplète, qu'avait donnée l'iodure de potassium, nous fîmes reprendre le traitement vers le milieu du mois de septembre de la même année, en commençant par demi gramme du remède dans un verre d'eau ou de tisane de saponaire, et cette dose fut successivement élevée à celle de deux grammes. Mais à peine étions-nous au vingt-septième jour du nouveau traitement, que les symptômes du ptyalisme iodique survinrent encore, et nous obligèrent à supprimer la médication, pour ne pas laisser prendre une trop grande intensité à cet épiphénomène. — La guérison, comme on le pense bien, n'a pas été encore totale; cependant, quoique entièrement délivré de ses importuns restes de syphilis, le sujet en question est pourtant, depuis ces demi-traitements, dans un état autrement supportable que par le passé, ou plutôt il n'est que très-légèrement incommodé, comme nous avons pu nous en assurer tout récemment.

Bien que le résultat obtenu par l'emploi de l'iodure de potassium n'ait pas été complet dans ce cas, ses effets

modificateurs ont été cependant tellement manifestes, que j'ai cru devoir donner ici place à cette observation. Il est, en effet, devenu évident pour nous que l'iodure de potassium avait produit un changement favorable que l'on eût inutilement demandé aux mercuriaux, aux préparations d'or, aux sudorifiques. N'était-ce pas ensuite une chose digne de remarque pour nous que l'apparition de ce ptyalisme qui nous sembla de prime abord si insolite?

Si le sujet qui a été l'objet de cette observation devait être dans le cas de subir un nouveau traitement, nous prendrions vis-à-vis de lui d'autres précautions pour le mieux garantir d'un nouveau ptyalisme, c'est-à-dire que nous commencerions par des doses bien plus faibles d'iodure de potassium, savoir : par 40 ou 50 centigrammes par jour, et nous ne chercherions point à atteindre des proportions aussi élevées que par le passé. Nous pourrions sans doute, par ce moyen, compléter le traitement avant que le retour de la salivation ne vînt l'empêcher. Nous aurons occasion plus loin de faire remarquer qu'il n'est pas nécessaire généralement, pour assurer l'efficacité de la médication iodurée, de pousser à ses dernières limites les doses de l'iodure de potassium.

SIXIÈME OBSERVATION.

Autre cas d'exostoses et de douleurs ostéocopes rebelles à plusieurs traitements, et promptement soulagées par l'iodure de potassium.

Le 5 mars 1842, fut reçu, dans les salles de l'Hôtel-Dieu de notre ville, un sergent qui, ayant eu, en d'autres temps, plusieurs véroles, désirait se faire guérir de douleurs nocturnes et fort vives aux jambes. En examinant

celles-ci, et en y promenant la main, il nous est facile de reconnaître que la face interne des tibias présente des exostoses assez proéminentes, qui, au dire du militaire, ont commencé d'apparaître trois ans avant. Il nous déclare en même temps qu'il a subi, il y a cinq mois, à Constantine, un traitement par les mercuriaux, qui a duré cinquante jours; que le peu d'amélioration qu'il en avait perçue ne s'étant pas maintenue, il se soumit lui-même encore, deux mois plus tard, à un autre traitement par les sudorifiques seuls (sirop et tisane de salsepareille). C'est donc parce que ces médications avaient été pour lui sans résultats stables, qu'à son retour d'Afrique il se fit recevoir dans notre hôpital, où nous lui prescrivîmes, le 6 mars, un gramme d'iodure de potassium dans un litre de tisane de saponaire, *ad usum.*

Le 10 mars, un gramme et quart. — Le 12, un gramme et demi. — Le 14, suppression à cause d'une légère irritation du gosier. — Le 16 et jours suivants, un gramme et demi.—Le 23, un gramme trois quarts. — Le 25, deux grammes jusqu'au 1er avril.

Un mieux remarquable survint bientôt. Le malade prenait, depuis trois ou quatre jours à peine, l'iodure de potassium, que ses douleurs étaient notablement diminuées. Cette diminution fut en progressant, et les tumeurs osseuses ne tardèrent pas non plus à s'effacer. Si, au 1er avril, le malade n'était pas encore entièrement guéri, il était au moins très-notablement soulagé, et il reconnaissait bien lui-même qu'aucune autre médication ne lui aurait fait éprouver autant de mieux en aussi peu de temps. Nous ayant alors quitté pour aller jouir d'un congé de convalescence qui lui avait été accordé, il était bien résolu de continuer

de demander à l'iodure de potassium le reste de sa guérison, dès qu'il serait arrivé à Montpellier, sa ville natale.

Quoique, dans ce cas, le temps nous ait manqué pour rendre la guérison complète, il nous a été du moins donné d'y constater l'héroïque efficacité de l'iodure de potassium, et, à ce titre, ce fait pouvait être publié tel qu'il s'était passé sous nos yeux.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Autre exemple de syphilis constitutionnelle, avec carie de la voûte palatine ; chancres tertiaires dans le gosier, les narines, etc. Traitement et guérison par l'iodure de potassium.

Si l'observation précédente n'a pu être complète à cause du départ précipité de l'individu qu'elle concernait, il n'en sera pas de même de celle dont il va être question, que nous avons suivie dans toutes ses phases, et qui nous paraît fort intéressante par les résultats fournis par l'usage de l'iodure de potassium. Voici le fait :

Un étudiant en médecine de nos amis et de nos ex-élèves nous amena, le 8 avril 1842, un jeune homme de sa connaissance, M***, âgé de 28 ans, exerçant la profession de pharmacien dans une petite localité du voisinage, et pour le moment atteint de symptômes graves de syphilis. Faisons en peu de mots l'historique de sa maladie :

Ce jeune homme avait contracté, deux ans auparavant, deux chancres qui, à la suite de quelques applications locales, disparurent sans aucun traitement intérieur. Quelques mois après, d'autres chancres reparaissent, et il ne sait s'ils sont consécutifs des premiers, ou s'il faut les attribuer à de nouvelles cohabitations imprudentes. — Il prend alors durant quelques jours de la tisane de salse-

pareille et quelques pilules de Ricord, une vingtaine environ. Les chancres disparurent encore ; mais voici que quelque temps après, il commence à souffrir du gosier, sans attacher beaucoup d'importance à ce symptôme. — Cependant les douleurs gutturales ne diminuent point : du mal se déclare même dans les narines, et un ulcère apparaît à la voûte palatine.

Le malade se mit de lui-même à l'usage des tisanes concentrées de salsepareille, ce qui n'empêche pas les progrès du mal. Bientôt l'air qui traverse les narines est infect, un écoulement fétide s'en exhale; le nez, la bouche, le gosier le font souffrir. L'appétit venant aussi à diminuer, et le malade, d'une constitution d'ailleurs peu forte, s'apercevant qu'il maigrit, s'inquiète, se désespère. C'est dans ces entrefaites que je suis consulté par lui, et voici ce que je constate :

La luette est toute rongée par un ulcère non encore cicatrisé : les piliers du voile du palais sont indurés, un peu hypertrophiés : au milieu de la voûte palatine existe un ulcère fongueux, à travers lequel on touche, avec un stylet, l'os dénudé de son périoste. Une odeur désagréable s'exhale du nez, et, lorsqu'on en regarde l'intérieur, on y voit un large ulcère qui a rongé une partie de la cloison des fosses nasales, et établi une communication entre elles : des esquilles en sont même sorties. Le malade est maigre, a peu d'appétit, est très-découragé.

Qu'avait à faire l'art dans cette circonstance ? La manière dont progressaient les symptômes nous faisait un devoir de nous adresser sur le champ au traitement qui pourrait le plus tôt en suspendre la marche. Considérant dès-lors que nous avions à traiter, dans ce cas, une syphi-

lis qui, par là même qu'elle s'attaquait déjà au tissu osseux, était signalée par des accidents tertiaires, et tombait ainsi dans le domaine du traitement par l'iodure de potassium, nous crûmes par là même que nous devions nous adresser à cet agent thérapeutique. Nous nous hâtâmes donc d'annoncer au malade qu'il eût à se tranquilliser; qu'il serait bientôt en voie de guérison. En conséquence, et sans attendre davantage, je prescrivis, ce jour-là même, 8 avril, un gramme d'iodure de potassium dans un litre de tisane de saponaire.—Le 12, il commença à en prendre un gramme et quart; le 20, un gramme et demi.—Mieux notable.

Le 26 avril, nous en sommes déjà à deux grammes; la dose du remède fut ainsi successivement élevée jusqu'à trois grammes et quart.—Le malade continua d'abord son traitement pendant deux mois.

Quand, à la fin de juin, le malade vint nous revoir, tout annonçait que sa guérison était complète. La plaie rongeante du voile du palais était cicatrisée : ses piliers avaient pris leur consistance normale et leur aspect naturel. L'ulcération de la voûte palatine était aussi guérie; mais à sa place se trouvait une perte de substance due à la chute de deux esquilles qui s'étaient détachées des apophyses palatines des os maxillaires supérieurs. De là, une incommodité occasionnant le passage de quelques gouttes de boisson dans les fosses nasales quand le malade buvait. Enfin, quoique la perforation de l'ouverture produite par le chancre des narines existât encore, comme on le pense bien, le pourtour en était cicatrisé, et le nez n'offrait plus ni suppuration, ni odeur fétide. La guérison, en effet, paraissait aussi complète qu'elle pût l'être et il

ne restait plus qu'à conseiller au malade l'usage d'un obturateur pour la voûte palatine.

Nous aurions bien voulu que notre malade eût continué l'usage de l'iodure de potassium un peu plus longtemps ; mais, malgré nos conseils trop peu pressants peut-être, il s'en désista. Toutefois étant revenu, vers le milieu de juillet, nous revoir encore, nous apercevons quelques nouvelles excoriations vers le fond de la voûte palatine. Dans la crainte que celles-ci ne fussent occasionnées par la maladie première, nous faisons reprendre l'usage de l'iodure de potassium à la dose d'un gramme et demi dans trois verres de tisane de saponaire, et conseillons de l'élever graduellement jusqu'à deux et trois grammes. C'est ainsi que le traitement a été de rechef suivi pendant encore un mois et demi. Mais déjà, bien avant ce terme, ce sujet ne se ressentait plus de cette maladie naguère si inquiétante pour lui.—La guérison date déjà de deux ans sans qu'il ait apparu la moindre menace de récidive. — Un obturateur pallie l'inconvénient de la solution de continuité de la voûte palatine.

Voici une autre observation où l'efficacité de l'iodure de potassium n'a pas été moins manifeste. Elle est relative à un confrère, âgé d'environ 36 ans, chirurgien-major d'un des paquebots de l'État, lequel s'accompagnant de mon ami et ancien condisciple, le docteur Boze, de Saint Chamas, vint me consulter l'an dernier, pour une tuméfaction ancienne et considérable de la cuisse droite, qui menaçait de le rendre prochainement impotent.

HUITIÈME OBSERVATION.

Périostose très-volumineuse du fémur droit, rebelle à plusieurs traitements, et très-avantageusement traitée par l'iodure de potassium.

Nous allons laisser à notre confrère le soin de nous relater lui-même ce qui s'est passé par rapport à sa maladie, en transcrivant ici les notes que, à notre sollicitation, il a bien voulu nous fournir :

« — 1831 — A Alger, — j'avais alors 21 ans, — apparaît pour la première fois, à la base du gland et du côté gauche, une ulcération douteuse de la largeur d'une lentille. — Quelques bains locaux simples la font disparaître. — Dans l'espace d'un an, cette ulcération reparaît cinq à six fois (*toujours après coït suspect*) et ne résiste jamais aux bains locaux émollients et au calomel en poudre appliqué localement. Son aspect est toujours le même, seulement la dernière fois elle a un peu plus d'étendue et est indurée. Elle disparaît tour à tour, laissant après elle une induration.

« — 1836. — A Athènes, en juillet, il survient (après liaison suspecte) au même endroit, toujours resté induré, un chancre bénin bien caractérisé. — Même traitement qu'auparavant. — L'ulcération (un peu négligée, il est vrai) reste stationnaire. Trois mois après cette dernière infection, étant à *Rio-Janeiro*, et ayant hâte de me guérir, je prends les pilules de Dupuytren jusqu'à disparition complète de l'affection.

« Trois semaines de traitement. — Guérison complète. L'induration a disparu.

« N. B. La douce température du Brésil a peut-être con-

tribué tout autant que le traitement à la cicatrisation de la plaie.

« 1838, 1839 et 1840. — Plusieurs invasions de douleurs qui semblent rhumatismales, et provoquées par diverses vicissitudes atmosphériques.

« 1841, à Toulon. — Avril. — Sans cause appréciable, il survient une otite gauche, très-douloureuse. — Sangsues derrière l'oreille, catapl. laudanisés; la douleur diminue. — Deux jours après, gêne et douleur dans les muscles de la région cervicale gauche. La tête reste, malgré moi, penchée du côté gauche. — Quelques jours après, la douleur se fait sentir derrière l'épaule gauche.

« Les opiacés n'agissent plus. — Un ami récemment arrivé de l'Inde me donne un flacon d'huile de cajeput, me vantant ses effets merveilleux dans ce genre d'affections. Je me fais frictionner. L'épiderme se détache, et, à la sixième friction, plus de douleurs à l'épaule, mais vives douleurs aux articulations coxo-fémorales. Deux jours après elles reviennent à l'épaule. Sur ces entrefaites, je pars pour Tunis et me borne à faire des fomentations sèches sur la partie endolorie. Arrivé à Tunis, je prends un bain de vapeur à la turque. Le massage de la partie affectée est extrêmement douloureux; je le supporte cependant dans l'espoir d'être soulagé. Le lendemain, je suis fort surpris d'avoir à la tête, au-dessus de la bosse occipitale, une grosseur du volume d'une amande, douloureuse au toucher seulement; 24 heures après, même tumeur sur le pariétal gauche. Ces tumeurs disparaissent au bout de huit jours; mais alors commence, *au tiers inférieur du fémur gauche*, un *gonflement profond*, à bosselure antérieure, ayant une forme allongée et ovalaire. — Les douleurs,

sourdes d'abord, augmentent de jour en jour. Les frictions opiacées restent sans effet. — Vésicatoire sur la tumeur, vive douleur sans amélioration. Huit jours après, frictions mercurielles, pas d'amélioration. — Un emplâtre de Vigo est maintenu en permanence sur la tumeur. Les douleurs augmentent et sont parfois intolérables. — Hydrochlorate de morphine à l'intérieur. — Repos momentané. — Plus tard, ce médicament restant sans action, j'augmente la dose et la porte jusqu'à 5 centigrammes : à cette dose, les vomissements qui survenaient toujours, six heures environ après son ingestion, me forcent à sa suppression complète. — Je reviens à Toulon, où l'on me conseille les préparations d'argent préconisées par le docteur Serres. — Pilules à l'intérieur, pommade localement. — Un mois de traitement. — Peu d'amélioration. Je pars pour Cadix.

« 1842. — Le mieux survenu à Toulon pendant mon séjour à terre disparaît bientôt à la mer, et le gonflement revient à peu près comme il était auparavant. — Gêne dans la progression. La flexion de la jambe sur la cuisse est impossible et douloureuse. La douleur que j'éprouvais dans le principe, à Tunis, était perforante, et assez semblable à celle que ferait éprouver une vrille enfoncée et mise en mouvement dans l'os. A Cadix, elle était devenue sourde et obtuse. Soit que les élancements fussent moins violents, soit habitude, le mal était supportable, mais la tumeur augmentait dans tous les sens, affectant toujours la même forme (ovalaire) : elle avait alors environ cinq ou six centimètres de longueur et semblait soulever la portion charnue du muscle droit antérieur. — Fatigué de tout traitement, pendant environ trois mois je me contente, pour me préserver du froid glacial que j'éprouve dans cette

partie, d'envelopper la cuisse de flanelle et de taffetas gommé. C'était au mois de juillet; j'étais en Andalousie et dans une des contrées les plus chaudes de l'Espagne, constamment couvert de vêtements de drap et muni souvent de plusieurs caleçons de laine tricotés sur la peau. Malgré toutes ces précautions, rarement j'obtenais même une légère moiteur à la cuisse malade, tandis que le corps entier était couvert de sueur.

« En septembre, je fais un voyage à Gibraltar.— Ayant entendu vanter le baume Opodeldoch préparé en Angleterre, je me décide à en faire usage. — J'emploie deux flacons. Pas de changement. — J'ai recours alors aux *gouttes noires* en friction; elles sont encore sans résultat. — Je retourne à Cadix et fais usage d'une pommade (en grande réputation dans toute l'Espagne) connue sous le nom de *Balsamo de Fullola*. Quinze jours après, grande amélioration. La progression est plus facile. — Je continue les frictions pendant environ quatre mois. — Cette médication calme les douleurs; mais la tumeur, qui avait sensiblement diminué d'abord, reste stationnaire. Je me borne désormais à ce seul traitement.

« 1843. — En mars, je reviens à Toulon décidé à aller aux eaux. Divers médecins de la marine me le conseillent. En attendant l'ouverture des bains de Gréoulx, je vais à Saint-Chamas, chez M. le docteur Boze, prendre des bains et douches de vapeurs aromatiques. Ce fut alors, M. le docteur, que n'obtenant pas de cette médication le succès que nous espérions, nous vînmes vous consulter,

« La tumeur, située alors un peu au-dessus du tiers inférieur de la cuisse gauche, avait environ treize centimètres de longueur. Le muscle droit antérieur semblait

soulevé, le couturier déjeté en dedans et le triceps en dehors. En soulevant les muscles de la partie antérieure, le fémur semblait avoir triplé de volume à sa partie moyenne. L'articulation tibio-fémorale, entièrement saine, n'était gênée que dans ses mouvements de flexion sur la cuisse, qui ne s'exécutaient qu'à demi. La douleur sourde, bien diminuée, était pourtant continuelle et troublait presque toujours mon sommeil de nuit.

« 1843, avril. — Je prends, d'après vos conseils, dans une tisane de saponaire, l'iodure de potassium à la dose prescrite; *dès le troisième jour un mieux sensible a lieu, la douleur diminue et disparaît. Dès le huitième jour, le sommeil n'est pas troublé. Les mouvements de flexion deviennent plus faciles et sont complets un mois après.* — J'ai pris intérieurement 90 grammes d'iodure. A 50 grammes environ la guérison était complète, et c'est pour la consolider que j'ai atteint le chiffre de 90. J'oubliais que j'avais en même temps employé en frictions et localement deux petits pots de pommade d'iodure de mercure. — Ce traitement m'a guéri complétement, et quoique le fémur semble encore d'un tiers plus volumineux que l'autre, et que la jambe n'ait pas encore repris toute son énergie primitive, je n'en considère pas moins ma guérison comme accomplie, et je sens de plus en plus combien j'ai des remerciements à vous adresser, de même qu'au médicament que vous m'avez prescrit. »

On ne saurait mettre en doute, ce me semble, que la tumeur dont nous venons de parler ne fût de nature syphilitique. Les antécédents du malade, les ulcères vénériens mal traités dont il avait été plusieurs fois atteint, cette douleur sourde qui *troublait presque toujours le sommeil de*

nuit, et qui avait la tumeur pour siége; la résistance qu'elle offrait contre les divers moyens par lesquels on l'avait combattue, etc., tout s'accordait à la faire considérer comme due à une cause vérolique. Et cependant, tandis qu'une foule de moyens employés n'avaient pu en arrêter la marche, à l'exception du baume de Jullola (dont nous ignorons la composition), qui toutefois n'avait pu la faire résoudre malgré quatre mois de frictions, il suffit d'un traitement par l'iodure de potassium pour amener une amélioration non obtenue jusqu'alors. Ainsi, dès le troisième jour, il y eut de la diminution dans les douleurs nocturnes; dès le huitième, le sommeil n'en fut plus troublé; un mois après, les mouvements de flexion de la jambe sur la cuisse, qui ne s'exécutaient qu'à demi furent devenus complets. Et quoiqu'il reste encore un certain degré d'hypertrophie osseuse, on n'en doit pas moins considérer la guérison comme obtenue. D'autant mieux que, quoique le médecin auquel cette observation se rapporte ne nous ait donné de ses nouvelles que six mois après avoir fini son traitement, rien n'annonçait encore le retour des douleurs ostéocopes ni d'aucun autre symptôme morbide qu'on pût attribuer au vice constitutionnel qu'avait fait naître en lui la syphilis. Ce fait nous fournit donc encore un de ces triomphes de l'iodure de potassium d'autant plus remarquables que, sans ce médicament, l'art eût été probablement d'une grande impuissance contre cette grave exostose qui eût détruit la carrière d'un chirurgien de mérite, eût empoisonné et sans doute aussi abrégé son existence.

NEUVIÈME OBSERVATION.

Ulcère syphilitique d'apparence cancéreuse, siégeant à la face. — Exostoses nombreuses. — Guérison par l'iodure de potassium.

Un marchand fripier de notre ville, ancien soldat, âgé de 38 ans, vient nous consulter le 20 mars 1844. Il est atteint, à la joue droite et à la région malaire, d'un ulcère à laid aspect, de l'étendue d'une pièce de 1 franc, au contour induré, à la surface mamelonnée et sanieuse, au pourtour rougeâtre et cuivré, lequel, ayant commencé six mois auparavant par une espèce de tubercule, s'est ensuite progressivement ulcéré et étendu. On eût dit presque un ulcère cancéreux ; c'est même l'idée qu'en avait eue le médecin qui l'avait vu avant moi, et qui avait pensé déjà à des applications cautérisantes. Sachant sous combien de formes diverses peut apparaître la syphilis, ce protée de la pathologie, je me doutai aussitôt que ce pourrait bien être un ulcère syphilitique tertiaire, et je questionnai le malade en conséquence pour bien asseoir mon diagnostic. C'est alors que j'appris que ce sujet avait eu plusieurs fois des chancres et même des bubons, pendant le temps de son service sous les drapeaux, et qu'il avait pris peu de soin de se faire traiter de ces accidents. Lui ayant en même temps demandé s'il ne souffrait pas des jambes ou des cuisses dans leur continuité, il me dit que depuis quelque temps il était assez tranquille de ce côté, mais qu'il en avait été fortement incommodé pendant assez longtemps, surtout durant la nuit. Curieux de voir ses jambes, je trouvai les tibias tout exostosés, et ce fut pour moi un nouvel indice d'une constitution syphilitique in-

vétérée. En outre, ce sujet était maigre; il comprenait que ses forces avaient diminué, et sa figure était d'une couleur jaune paille; elle présentait un aspect chlorotique prononcé.

Croyant mon diagnostic bien établi, je promis une prochaine guérison à cet homme, que son état effrayait déjà beaucoup, et lui prescrivis pour le lendemain, 21 mars, l'usage de l'iodure de potassium, en commençant par 75 centigrammes dans un pot de tisane de saponaire; dès le 26, il en prit 1 gramme; le 1er avril, 1 gramme et demi. Déjà une amélioration sensible pouvait être remarquée. L'aspect de la solution de continuité de la joue s'était modifié; on y voyait une tendance marquée à une guérison prochaine. Le malade nous faisait en même temps remarquer que l'appétit s'était accru et qu'il reprenait des forces.

13 avril. — Le malade a continué jusqu'à ce jour à prendre 1,50 du remède, et déjà la cicatrisation est obtenue. Les exostoses se sont aussi considérablement affaissées: les progrès vers la guérison ont donc été des plus apparents.

Nous engageâmes le malade à continuer pendant encore quelques jours, ce qu'il fit jusqu'au 20 avril. La dose cette fois fut d'un gramme trois quarts par jour. La guérison fut ainsi complétée.

L'exposé de cette observation, remarquable à certains égards, fera comprendre que je ne devais point la passer sous silence, puisqu'elle témoignait fort bien encore de la puissance curative de l'iodure de potassium contre des accidents syphilitiques tertiaires réellement graves et d'une allure menaçante.

DIXIÈME OBSERVATION.

Exostose syphilitique du crâne : douleurs ostéocopes de cette partie et au sternum ; chancre induré. Iodure de potassium. — Guérison des exostoses et des douleurs ostéocopes.

M**, ouvrier charron de notre ville, âgé de 32 ans, qui s'était maintes fois exposé à contracter la syphilis et en avait été atteint quelquefois, venait d'éprouver une maladie inflammatoire suraiguë, qui avait nécessité un traitement antiphlogistique actif. La convalescence s'opérait bien ; mais il restait un symptôme fort inquiétant : c'était celui d'une douleur fixe, fort vive dans certains moments, et dont le siége était sur les limites de la partie externe et supérieure du front et du cuir chevelu. Une autre douleur plus incommode encore correspondait à la partie externe et gauche du tiers supérieur du sternum et à la partie voisine des cartilages sterno-costaux. Cette dernière augmentait sensiblement à la moindre pression avec les doigts. Pendant quelques jours je n'attachais pas une grande importance à ces douleurs, que je croyais produites par une irritation passagère, et je cherchais, en attendant qu'elles disparussent, à les calmer par de légers narcotiques à l'intérieur. Comme cependant ce jeune homme fixait souvent mon attention de ce côté, et que je me rendais difficilement compte de la persistance de ces douleurs, j'en vins à examiner plus attentivement les parties qui en étaient le siége, et je m'assurai qu'en effet une protubérance sensible correspondait à la partie douloureuse du crâne, et qu'elle offrait tous les caractères d'une exostose.

La douleur du thorax correspondait bien aussi au ster-

num, comme il était facile de le reconnaître en appuyant sur le point douloureux. Ces douleurs étaient aussi beaucoup plus importunes la nuit que le jour. Etant mis, par ces particularités, en voie d'en venir à d'autres questions, j'apprends qu'en réalité cet homme a eu plusieurs fois des gonorrhées et même des chancres, qui n'ont été traités que d'une manière irrégulière. Je reconnais même qu'il est présentement atteint d'une ulcération indurée, recouverte d'une croûte, à la face inférieure de la verge, symptôme qu'il néglige depuis plus d'un mois et demi. Je ne doute pas, d'après tous ces indices, que les douleurs qu'éprouve ce malade ne soient des douleurs ostéocopes, c'est-à-dire de nature syphilitique, et que le meilleur moyen de les faire cesser, de même que l'exostose crânienne, ne consiste dans l'emploi de l'iodure de potassium ; et, dans cette conviction, je le prescris d'abord à la dose de 0,75, dissous dans un demi-litre de tisane de patience, avec recommandation d'augmenter cette dose de 0,25 tous les quatre ou cinq jours. Cette prescription fut suivie, et la cessation de la douleur accompagna de très près l'administration du remède. Bientôt aussi disparut la tumeur exostotique du crâne. Trois semaines après il ne restait de traces ni de l'une ni de l'autre.

Quant à l'ulcère syphilitique induré que nous avons dit exister au pénis, nous devons dire qu'il n'était pas encore guéri. Incertain à cette époque (c'était en mars 1842), s'il pouvait céder à la continuation de ce traitement ioduré, nous l'attaquâmes par un traitement mercuriel. Ce qu'il nous importait pour le moment de constater, c'était la prompte disparition, par l'iodure de potassium, de tout ce qui, dans la présente circonstance, appartenait aux ac-

cidents tertiaires, c'est-à-dire des deux exostoses et des douleurs ostéocopes concomittantes.

Si nous tenions beaucoup à citer des faits analogues à ceux que nous venons de mentionner, il nous suffirait de recueillir nos souvenirs, et le nombre en serait ainsi facilement accru. Mais nous nous en abstiendrons, parce qu'ils ne feraient que confirmer ce que démontrent suffisamment les dix observations qui précèdent, et qui offrent l'avantage d'avoir été rédigées au fur et à mesure, ou sur des notes précises et exactes. Or, ce qu'il nous importe bien de constater pour le moment, c'est la signification propre de ces faits par rapport à l'iodure de potassium, c'est-à-dire la puissante efficacité de ce médicament, ou pour mieux dire sa spécificité contre les accidents tertiaires de la syphilis. On a pu voir, en effet, que la guérison s'en est suivie complète, lorsqu'il nous a été possible de poursuivre le traitement jusqu'au bout, et que, dans les quelques cas où des circonstances particulières l'ont fait interrompre, l'amélioration qui en est résultée a toujours été suffisante pour en démontrer les remarquables effets. Et cependant presque toutes les formes de la syphilis tertiaire se sont trouvées dans les unes ou les autres de nos observations, et ont été attaquées avec un égal succès par ce médicament.

Bien des praticiens, au reste, ont eu déjà l'occasion, non-seulement d'expérimenter auprès de leurs malades l'usage de l'iodure de potassium, mais encore de faire connaître, par la voie des journaux, les résultats de leur pratique sur cette matière ; et certes, jamais accord plus unanime que le leur pour reconnaître à l'iodure de potassium la puissance de son efficacité contre les accidents

tertiaires de la syphilis.—Ainsi, sans relater encore ici ce que nous avons dit précédemment de la pratique du docteur Wallace, qui traitait indistinctement et avec le plus encourageant succès toutes les affections syphilitiques constitutionnelles par l'iodure de potassium;—de celle du docteur Bullock Henri, qui, par ce médicament, avait triomphé des syphilis les plus rebelles à l'hôpital Saint-Thomas; de celle surtout du docteur Ricord qui, après avoir déclaré que ce médicament devait être considéré comme spécifique des accidents tertiaires, a établi d'une manière péremptoire, en plusieurs articles cliniques, que cette assertion n'avait rien de hasardé, nous pouvons rappeler l'observation remarquable que M. le docteur Lafargue, de Saint-Émilion, a publiée, dès 1840, de ce malade qui, atteint d'exostoses énormes des condyles du fémur, du péroné et du tibia du membre inférieur droit, et de douleurs ostéocopes insupportables, malgré l'usage des mercuriaux d'abord, et des diverses préparations aurifères ensuite, etc., ne vit la fin de ses souffrances que lorsqu'il en vint à prendre l'iodure de potassium, qui procura une guérison aussi surprenante que rapidement obtenue (1). Et à la mention de ce fait, nous joindrons celle de cette autre observation non moins importante, publiée un an plus tard, et dans le même journal, par le même praticien, laquelle est relative à un sujet dont l'arrière-bouche était criblée d'ulcérations profondes et superficielles, mais toutes confluentes et taillées à pic, lesquelles avaient envahi les amygdales, les piliers et le

---

(1) Les détails de cette observation sont consignés dans le *Bulletin général de Thérapeutique*, t. 19, page 340.

voile du palais, la luette et toute la paroi postérieure du pharynx, et qui présentait avec cela une expuition continuelle d'un muco-pus abondant et fétide, ainsi qu'un état de marasme qu'avait fait naître l'impuissance de satisfaire l'appétit par suite de la douleur et de l'imperfection de la déglutition, etc. M. Lafargue, croyant devoir rattacher cette exaspération gutturale à une ancienne atteinte de syphilis datant de 20 ans, trouva, dans cette ancienneté même du mal, l'indication de l'iodure de potassium, et il l'ordonna en effet, pour conjurer tant de désordres et refaire cet organisme usé. Il suffit, en effet, de deux mois du traitement pour, tout en ne dépassant pas la dose d'un gramme et demi par jour, mettre ce sujet dans un état de santé fort satisfaisant.

C'est encore dans le même recueil périodique, tome XX, page 374, que nous trouvons l'observation très-intéressante, relatée par notre ami, le docteur Cade, d'un sujet atteint d'ulcérations syphilitiques de la gorge et du nez, et autres symptômes qui depuis une vingtaine d'années avaient apparu chez lui, et dont l'iodure de potassium le débarrassa facilement, alors que toutes les médications usitées avaient été reconnues impuissantes. On me permettra même d'entrer, au sujet de ce malade, dans quelques détails qui ne feront que confirmer la haute idée que l'on doit se former de l'excellence de la médication par l'iodure de potassium contre ces cas graves et si invétérés de syphilis. Or, nous voyons, par l'exposé de ce fait, que la cause première de tout le mal fut une *blennorrhagie* qui se dissipa en peu de temps sans remèdes. Un ou deux ans. après apparurent des maux de gorge, des douleurs aux extrémités inférieures, une éruption de taches

cuivrées à la peau, symptômes qui furent trop légèrement traités par des antiphlogistiques. Les symptômes s'accrurent, et, en 1830, la langue était comme tailladée profondément en divers sens, les amygdales, le voile du palais, la partie postérieure et supérieure du pharynx présentaient des ulcérations. La cloison des fosses nasales offrait une perforation de trois à quatre lignes de diamètre : il y avait de plus des douleurs ostéocopes et des syphilides à la peau. Traitement par le muriate d'or et de soude, qui fit disparaître les syphilides, apaisa les exostoses, mais ne soulagea point le gosier. A ce premier traitement en succéda un autre par le sublimé à petites doses, qui ne fut pas complété. Puis, cautère à la nuque pour guérir le gosier, et, pour apaiser les douleurs ostéocopes, très-fatigantes dans la nuit, usage des bains aux eaux thermales de Bagnols, qui ne donnèrent qu'un soulagement momentané. En 1837, ulcérations à la voûte palatine et à la membrane pituitaire : arrêt momentané par l'usage interne du proto-iodure de mercure et par des cautérisations.

En 1838, la surface du nez, qui depuis longtemps était d'une couleur lie de vin, fut envahie à gauche par un ulcère dont les bords taillés à pic et à fond blafard. Nouveau traitement par le proto-iodure de mercure, dont, en trois mois, il fut consommé 16 grammes; quelques cautérisations, pansements divers, cicatrisation enfin, mais avec persistance de la rougeur insolite du nez et de l'induration des tissus.

En 1839, récidive de l'ulcère sur le dos et l'intérieur du nez. Reprise d'un traitement par les préparations d'or, et lotions de la plaie avec l'iode caustique de Lugol.

Le mal ne s'arrêtant pas, le malade est adressé à Montpellier. Là, quatre applications du cautère actuel en quatre reprises dans deux mois ; ces cautérisations modifièrent le mal, lui donnèrent une certaine tendance à la cicatrisation, laquelle ne fut jamais entière. Enfin, l'ulcération conjointement avec le feu avait détruit la totalité du nez et une bonne partie de la lèvre supérieure. Plus tard encore, quatre nouvelles cautérisations avec le fer rougi à blanc et avec aussi peu d'avantage qu'auparavant !

C'est alors que surgit, chez le docteur Cade, l'idée du traitement par l'iodure de potassium, idée suggérée par les articles de M. Ricord. Eh bien ! ce que n'avaient pu faire les traitements par les préparations d'or, par les pilules de sublimé, de proto-iodure de mercure, aidées des caustiques liquides et du fer incandescent, l'iodure de potassium le procura, c'est-à-dire que la guérison fut par lui obtenue. Alors, en effet, apparurent les signes réels d'une réparation organique générale; la rougeur insolite des parties malades ainsi que l'induration de leurs tissus se dissipa, la vaste solution de continuité marcha franchement et rapidement à la cicatrisation. Cinq mois après ce traitement, aucun indice de récidive n'avait encore apparu, et sans doute la guérison ne se sera point démentie. Quel sort dans ce cas eût été destiné à ce malheureux sans l'usage de l'iodure de potassium ! Et quel immense bienfait, dans de pareilles circonstances, que la possession d'un médicament aussi héroïquement efficace ! Le traitement fut ici continué pendant trois mois à des doses progressives, qui, vers la fin, s'élevaient à trois grammes par jour.

L'on trouve encore dans le *Bulletin général de thérapeutique*, tome XXI, page 329, un article sur l'emploi de l'io-

dure de potassium dans le traitement de la syphilis, par le docteur Seguin, d'Alby, dans lequel ce médecin relate cinq observations de syphilis constitutionnelles anciennes, qui ont été également modifiées heureusement et guéries par l'iodure de potassium. Et quoique la plupart des malades qui en étaient l'objet se trouvassent dans des conditions de santé très-fâcheuses et que les accidents primitifs remontassent chez certains à plusieurs années; quoique même ils eussent presque tous une constitution complétement détériorée, non-seulement, grâce à l'iodure de potassium, les accidents syphilitiques disparurent, mais encore leur santé générale se rétablit complétement et aucun n'éprouva le plus léger accident.

Les praticiens ont eu de même l'occasion, au commencement de 1842, de lire, dans la *Gazette des hôpitaux*, le compte-rendu d'une conférence clinique qui démontre tout à fait quelle confiance avait déjà le professeur Chomel dans l'emploi de l'iodure de potassium contre les syphilis constitutionnelles anciennes. En effet, après avoir fait remarquer à ses auditeurs qu'il avait eu déjà plusieurs fois l'occasion de reconnaître les avantages que possède ce remède dans ces cas, il rappelle l'exemple d'une femme, qu'on avait vue récemment à son service de l'Hôtel-Dieu, et qui était affectée d'exostoses du crâne avec céphalalgie très-intense, s'exaspérant pendant la nuit et tenant évidemment à une syphilis constitutionnelle. Cette femme fut mise à l'usage de l'iodure de potassium, et, en moins de 15 jours, les douleurs avaient disparu, et l'exostose était diminuée. La maladie allait sensiblement en diminuant, lorsque cette femme fut prise de la variole, ce qui, par parenthèse, n'entrava pas la guérison définitive de la

maladie syphilitique. Le professeur rappela, dans ce moment encore, le cas bien plus remarquable d'une dame de province, qui, atteinte de plusieurs exostoses au crâne et dans d'autres régions, avait été d'abord incomplétement traitée par les mercuriaux, de sorte que les symptômes morbides persistaient et faisaient beaucoup souffrir la malade. M. Chomel, consulté par elle, l'ayant encore voulue soumettre à un traitement mercuriel, lui prescrivit l'usage du sublimé (deuto-chlorure de mercure) en pilules, et, au bout de trois ou quatre mois, elle allait sensiblement mieux, puisque les douleurs avaient disparu, que les exostoses avaient diminué, etc. Mais cette amélioration n'étant que passagère, et les douleurs ostéocopes étant revenues avec une intensité nouvelle, M. Chomel prescrivit l'iodure de potassium, qui fut continué pendant assez longtemps. L'amélioration ne tarda pas à se manifester, et elle persista cette fois au point que cette dame put, au bout de quelques mois, retourner chez elle, en bon état de santé. Ayant d'ailleurs continué pendant quelque temps, chez elle, l'usage de l'iodure de potassium, à dose décroissante, elle s'est vue enfin complétement délivrée de toute trace de sa syphilis, si ancienne et si invétérée, grâce à l'emploi de ce remède.

C'est encore aux organes de la presse médicale que nous devons d'avoir pu connaître quelques essais sur ce médicament tentés à l'hôpital de la Pitié par M. Lisfranc, qui l'emploie fréquemment, et qui sont tout à fait analogues pour les résultats à ceux que nous avons précédemment mentionnés. Voici même l'exposé succinct de trois de ces observations.

La première a pour objet un malade qui, ayant con-

tracté, douze ans auparavant, une *blennorrhagie simple*, sans autres symptômes syphilitiques, et ayant passé dix ans sans apparition de symptômes consécutifs, était venu se faire traiter à l'hôpital de la Pitié, de douleurs ostéocopes très-intenses et d'exostoses syphilitiques sur le tibia et la partie supérieure du cubitus du côté droit. Ce n'était donc que deux ans auparavant qu'il avait éprouvé, pour la première fois, les douleurs ostéocopes, et que les exostoses s'étaient déclarées. Mais bientôt ces douleurs devinrent tellement violentes que le malade déclarait à M. Lisfranc que, depuis 18 à 20 mois, il avait passé ses nuits sans sommeil. Quoique jusqu'à ce jour on l'eût traité sans remèdes anti-syphilitiques, dans la pensée qu'il n'avait eu qu'une simple blennorrhagie, M. Lisfranc, pensant à cette circonstance de son passé qui était pour lui significative, considérant d'ailleurs que les douleurs, plus intenses la nuit, avaient en tout point l'allure de douleurs ostéocopes, se décida, sans hésitation, à regarder les symptômes que présentait ce malade comme de nature syphilitique, et conseilla en conséquence l'iodure de potassium. C'était là en effet le bon remède, et à peine le malade en eut-il fait usage, que ses douleurs furent notablement amendées, puisque, dès le lendemain du jour où le traitement avait été commencé, elles étaient, de son propre aveu, réduites à la moitié de leur intensité habituelle, et que dans la nuit qui avait suivi l'administration de la première dose, le malade avait eu six heures de repos. Le traitement fut continué assez longtemps et procura une guérison complète.

La seconde observation se rapporte à un vieux soldat polonais qui se trouvait depuis trois ans à la Pitié, dans

un état d'impotence complète, et offrant les symptômes d'une syphilis constitutionnelle des plus prononcées et des plus graves qu'on pût voir. Son corps était en quelque sorte tapissé d'ulcères vénériens : on en voyait aux bras, aux jambes, à la tête : il avait, en outre, des fistules profondes, des caries des os, et des douleurs ostéocopes extrêmement violentes. Inutile de dire que l'on avait tenté sans fruit chez lui les traitements anti-syphilitiques de toutes les formes, même les tisanes de Feltz et de Ziltman. Soumis enfin à l'usage de l'iodure de potassium, ce malade, qui depuis longtemps passait des nuits dans de douloureuses insomnies, reposa, dès la première nuit qui en suivit l'administration, et, au bout de 48 jours, ses douleurs ostéocopes avaient complétement cessé. Quoique ce ait ait été incomplétement donné; quoiqu'on eût fait observer que, pendant la durée du traitement, toutes les fois que l'on suspendait l'usage de l'iodure de potassium, les douleurs ostéocopes se reproduisaient, il est probable que, par la continuation du traitement, la guérison se sera complétée.

Enfin la troisième observation est relative à un autre malade venu de la campagne, qui avait à la jambe plusieurs ulcères vénériens dont le fond était grisâtre, les bords renversés, présentant un aspect carcinomateux, et qui étaient entourés de tissus engorgés. Or, après douze jours de l'usage de l'iodure de potassium, ces ulcères furent cicatrisés, et après trois semaines encore de continuation du traitement, le malade put sortir en parfaite santé (voir *Gazette des hôpitaux*, page 251, année 1842). D'autres faits provenant de la pratique du même chirurgien ont été

depuis cette époque publiés. Ils constatent tous l'héroïque action de ce médicament contre les accidents tertiaires.

Nous ne saurions passer sous silence une note pleine d'intérêt, contenue dans le *Bulletin thérapeutique*, t. XXII, page 65, sur le traitement de la rétraction musculaire syphilitique par l'iodure de potassium. Il y est, en effet, question de trois cas de cette affection extrêmement rare, signalée depuis quelques années seulement, laquelle affecte, le plus souvent, les muscles fléchisseurs de l'avant-bras, s'accompagne d'une douleur particulière qui s'exaspère durant la nuit, et se comporte absolument à la manière des douleurs ostéocopes. Eh bien ! dans ces trois cas qui, par une coïncidence remarquable, se trouvèrent simultanément dans les salles de M. Ricord, et où, au moins chez deux des malades, la contracture existait en même temps que d'autres symptômes tertiaires, le chirurgien de l'hôpital du Midi crut devoir prescrire pour tout traitement l'usage de l'iodure de potassium, auquel il avait dû tant de guérisons remarquables; et cette fois encore le médicament répondit à son attente, et le succès fut aussi facile à obtenir que pour tout autre symptôme tertiaire.

D'autre part, M. le docteur Langevin, du Hâvre, a fait connaître plus récemment encore, savoir, en juillet 1842, d'autres faits qui, comme leurs devanciers, confirment la puissante efficacité de l'iodure de potassium contre la syphilis constitutionnelle ancienne, et en particulier contre les accidents tertiaires. Dans la première observation, en effet, il est question d'une énorme exostose du coude, d'exostoses des côtes, contre lesquelles bien des médications avaient été sans action, tandis que, par l'emploi de l'iodure de potassium, une guérison rapide put être obtenue; et la

quatrième observation se rapporte à un cas non moins grave, caractérisé par des douleurs ostéocopes et nocturnes dans toutes les jointures du corps, du gonflement à la partie antérieure du coronal, dans les grandes articulations des membres supérieurs et inférieurs et dans les vertèbres du cou, et cela avec une extrême difficulté de se mouvoir, maigreur extrême, etc. Et cependant il suffit d'un mois d'usage de l'iodure de potassium à la dose de quatre grammes par jour, pour amener une guérison parfaite, sans aucune trace de claudication ni même de raideur dans aucune des articulations précédemment malades. Les autres observations de M. Langevin m'ont paru plutôt se rapporter à l'usage de l'iodure de potassium contre les accidents secondaires de la syphilis. Nous pourrons les rappeler plus tard avec plus d'à-propos.

Pourquoi ne citerions-nous pas encore ici l'observation qu'a publiée cette année, dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, tome II de la dixième année, le docteur Guérétin, laquelle est relative à un notaire, présentant depuis des années, et consécutivement à d'anciennes infections, des « bosselures dures, empâtées, sur le cuir « chevelu, bosselures siégeant spécialement dans les os « du crâne et leur périoste, et dont quelques-unes devin- « rent du volume d'un fort marron, aplaties et visible- « ment fluctuantes. » Et, avec cela, l'existence d'un ozène très-fétide, avec suppuration des narines, dépression sensible de la racine du nez, etc. Dans ce cas, un traitement anti-syphilitique par l'iodure de potassium ayant été entrepris au commencement de 1840, il arriva que les céphalalgies qui, depuis plusieurs années, n'avaient jamais cessé pendant vingt-quatre heures d'une manière appré-

ciable, disparurent complétement en huit à dix jours; que les tumeurs crâniennes diminuèrent notablement, mais qu'ayant cessé le traitement au bout de quatre semaines, on vit les céphalalgies revenir plus fortes, et les périostoses plus volumineuses que jamais. Ce que voyant, le médecin en revint à prescrire de nouveau l'iodure de potassium qui, cette fois, fut donné sans interruption pendant trois mois, savoir : depuis le milieu d'octobre 1840 jusqu'au milieu de janvier 1841. « Par suite, dit l'auteur, « la céphalalgie cessa complétement et pour ne plus re- « venir, huit jours après le début du traitement. Les tu- « meurs crâniennes très-volumineuses, et dont quelques- « unes étaient tellement fluctuantes que je fus plusieurs « fois sur le point de les ouvrir, diminuèrent; peu à peu « la fluctuation disparut, et leur résolution, aidée de cinq à « six applications successives de vésicatoires volants, fut « tellement complète, qu'à la fin de janvier 1841, il n'en « restait plus aucune trace. A la fin du même mois, il ne « restait non plus aucune trace de l'ozène pour lequel des « injections et des aspirations de solution de nitrate d'ar- « gent avaient été jointes au traitement général. Le ma- « lade devint d'une santé parfaite. La guérison fut com- « plète et radicale ». Le remède commencé à la dose de 50 centigrammes avait été élevé successivement à celle de cinq grammes.

L'intérêt qui s'attache aux succès de l'iodure de potassium dans le traitement de la syphilis, nous engage à faire connaître quelques faits empruntés par la *Revue médicale* (année 1843, t. XI, page 257), au *Giornale delle scienze mediche*, de Turin. Ces faits sont mentionnés par les docteurs G. Sperini, Riberi, G. Gasca. Quant au premier, il a

recueilli cinquante observations de symptômes syphilitiques ou d'accidents attribués à l'abus du mercure, et qui ont cédé à l'usage de la médication précitée. Parmi ces observations, nous en trouvons un bon nombre appartenant à des accidents tertiaires, savoir : douze cas de périostites et périostoses, deux d'exostoses, un de vaste ulcère avec nécrose et douleurs ostéocopes, un de carie de l'acromion, iritis, tabes *venerea*, et un de nécrose au sacrum. On remarqua que les guérisons étaient, en général, plus rapides que par les mercuriaux. Si quelques malades présentèrent quelques symptômes d'irritation gastro-intestinale, la plupart, loin de se trouver mal de cette médication, reprenaient de la vigueur et de l'embonpoint sous l'influence du traitement. Le fait suivant en fut un exemple remarquable : un jeune homme avait été atteint d'uréthrite, puis d'ulcères et de bubons syphilitiques, d'ulcères au voile du palais, de douleurs ostéocopes, de lupus, de périostose du genou droit, etc. On l'avait traité pendant plusieurs années par les préparations mercurielles, mais sans bénéfice persistant. Le malade était parvenu à un état presque désespéré. L'émaciation était extrême, lorsqu'on eut recours à l'iodure de potassium à la dose de 30 centigrammes pour commencer. Cette quantité fut portée à 50 centigrammes par jour et continuée pendant un mois. A cette époque, les symptômes les plus graves avaient disparu, et le jeune homme recouvra l'embonpoint et l'apparence de santé qu'il avait perdus depuis longtemps.

Le onzième cahier du *Journal de médecine*, publié par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, contient aussi une remarquable observation de syphilis constitutionnelle à accidents tertiaires, traitée encore

avec le plus grand succès par l'iodure de potassium. Dans ce fait communiqué par le docteur Berghem, d'Anvers, il est question d'une femme d'une quarantaine d'années, qui, pendant dix années qu'elle se sentit tourmentée par le mal qui la rongeait, subit plusieurs traitements sans avantages durables, et qui, enfin, au 21 octobre 1842, présentait l'état suivant : « Essayant, durant une année « entière, toutes les positions sans en trouver une qui lui « permît un instant de repos, elle souffre de douleurs os« téocopes les plus atroces aux extrémités inférieures, « revenant plus intenses les nuits, qu'elle passe en vocifé« rations entendues par tous les voisins. Le nez est aug« menté du double de son volume vers la racine, et porte « au milieu une fistule sécrétant une petite quantité de « pus, que j'attribue à la carie des os nasaux : il y a « enchiffrénement, et la voix est modifiée par un gonfle« ment des parties internes de cet organe. Des traite« ments mercuriels ont fait tomber plusieurs dents, d'au« tres se sont fixées dans des positions diverses, de sorte « que ces difformités, jointes à celles du nez, donnent un « aspect hideux à la figure de la malade. Sur le milieu « de la clavicule gauche, est située une exostose de la « grosseur d'un œuf de pigeon : sur l'épaule du même « côté, se trouve, en rapport avec la partie postérieure de « l'articulation scapulo-humérale, un ulcère large de près « de deux pouces, arrondi et offrant tous les caractères « des ulcères syphilitiques tertiaires. Une cicatrice, rap« pelant de larges ulcérations, recouvre l'articulation de « l'humérus avec les os anti-brachiaux du côté droit. Les « muscles fléchisseurs de l'avant-bras du côté opposé « sont rétractés au point de gêner les mouvements de ce

« membre ; le moindre exercice y fait naître des douleurs.
« De larges cicatrices, indices d'anciens ulcères, d'abcès,
« de carie des extrémités osseuses, recouvrent les articu-
« lations des deux genoux, et s'étendent sur tout le tiers
« supérieur des deux jambes. Le genou droit a encore le
« double de son volume normal ; il est très-sensible à la
« pression, et ne permet pas l'extension de cette jambe,
« fléchie à angle droit sur la cuisse. Une exostose de la
« grosseur d'une noisette, située sur le tiers inférieur du
« tibia gauche, achève enfin le tableau de ces phénomènes
« de syphilis constitutionnelle, dont la malade était la
« victime. »

Eh bien ! le traitement prescrit par le docteur Berghem pour combattre ces divers et graves symptômes, qui pendant dix années avaient paru se jouer de tous les traitements, ne consista que dans l'administration de l'iodure de potassium, dont il augmenta graduellement la dose depuis 1 gramme jusqu'à 6, pour suivre ensuite une progression décroissante, et qui fut administré depuis le 21 octobre 1842 jusqu'au 10 janvier 1843. Et ce que n'avaient pu procurer les traitements antérieurs fut obtenu par celui-ci, c'est-à-dire que les douleurs ostéocopes, les exostoses, les ulcères mauvais, etc., disparurent et que la malade récupéra ainsi tous les attributs d'une excellente santé.

Veut-on encore un exemple remarquable de l'excellence de la médication iodurée, alors que d'autres traitements rationnellement prescrits n'ont pas eu d'action ? on le trouve dans le fait suivant, rapporté dans les *Annales des maladies de la peau et de la syphilis*. Un couvreur, âgé de 30 ans, entre à l'hôpital du Midi, le 9 mars 1843,

dans le service de M. Vidal. On apprend de lui, qu'en 1830 il contracta un écoulement blennorrhagique qui dura trois mois, et qu'il eut, à la même époque, trois chancres sur le gland, lesquels disparurent au bout de vingt jours, sans laisser de trace. Ce n'a été que treize années après la disparition des symptômes primitifs et sans accident intermédiaire, qu'il est survenu chez cet homme une affection syphilitique de la gorge, ainsi que des parties molles et dures des fosses nasales. Voici même le descriptif de son état au 10 mars, quand il vint se faire traiter : aplatissement du nez, par suite de la destruction du cartilage de la cloison; écoulement, par la narine droite, d'une assez grande quantité de fluide séro-purulent; croûte épaisse recouvrant la partie de la lèvre correspondant aux narines; la voûte palatine offre une élévation considérable à sa partie moyenne (cette élévation paraît être, au dire de quelques médecins, un des signes les plus constants de l'infection syphilitique générale, et souvent même le seul qui soit appréciable; le voile du palais est détruit dans la moitié inférieure. Quant à l'état général, les fonctions s'exécutent avec régularité. Il fut traité d'abord par les pilules de Dupuytren, au nombre de deux, en commençant, et puis de trois, avec addition de la tisane de salsepareille; et au lieu d'obtenir du soulagement, l'ulcération de la lèvre ne faisant que s'étendre davantage, on remplaça, le 5 avril, les pilules mercurielles par l'iodure de potassium à la dose d'un gramme par jour mêlé à 25 grammes de sirop de squine, pour être pris par cuillerée à bouche à des intervalles égaux. Or, dès le 10, il y eut une amélioration sensible, avec diminution de la rougeur et dans l'élévation des bords de l'ulcération.

1 gramme de plus d'iodure. L'amélioration fut ensuite en progressant, et, le 14 mai, la guérison était complète. La dose du médicament avait été élevée jusqu'à 7 grammes dans les vingt-quatre heures.

Voici encore comment M. le docteur Schutzenberger s'exprimait devant la Société de médecine de Strasbourg, le 4 mai 1843, au sujet de l'iodure de potassium employé contre les affections syphilitiques invétérées : « La science possède aujourd'hui un nombre assez imposant de faits qui démontrent que l'iodure de potassium peut rendre des services signalés dans le traitement des accidents les plus formidables de la syphilis. Les expérimentations auxquelles nous nous sommes livrés à la clinique des maladies vénériennes, confirment pleinement l'utilité de cet agent thérapeutique. Déjà, en 1838, nous avons guéri par la teinture d'iode une syphilide tuberculeuse de la face qui avait résisté à l'administration méthodique du mercure, et, depuis le commencement de l'année scolaire, nous avons traité et guéri par l'iodure de potassium quatre cas de syphilis invétérée. L'une de ces malades était affectée d'un ulcère qui avait détruit une partie du voile du palais, d'ozène syphilitique avec carie des os propres du nez, affaissement de la voûte nasale, carie et perforation de la voûte palatine, douleurs ostéocopes dans les tibias et au sternum. La seconde de nos malades était affectée de douleurs ostéocopes et d'ulcérations du voile du palais ; la troisième, de tubercules ulcérés du front ; un quatrième malade était atteint de syphilide pustuleuse, d'ulcérations superficielles aphtheuses des amygdales, et de douleurs ostéocopes du tibia. Les trois premiers malades avaient subi utilement des traitements mercuriels méthodiques ; le quatrième n'avait

jamais pris de préparations hydrargireuses. Dans plusieurs cas de syphilis secondaires récentes l'iodure de potassium nous a paru très-efficace. Nous l'avons employé avec succès dans plusieurs cas d'engorgements chroniques blennorrhagiques du testicule, et dans les cas de bubons indurés.

« Plusieurs malades gravement atteints sont en ce moment soumis à la même médication, et, chez la plupart d'entre eux, l'amélioration déjà survenue semble présager un résultat non moins satisfaisant. » (*Gazette médicale de Strasbourg*, 20 mai 1843.)

La clinique des maladies syphilitiques de Bordeaux a porté sur cette matière, par l'organe de M. le docteur Venot, un jugement non moins favorable sur la médication en question. « Favorablement placé, s'écrie-t-il dans un rapport remarquable qu'il lut en assemblée générale du 13 septembre 1842, à la Société royale de médecine de Bordeaux (1), pour rencontrer les indications précises du traitement par l'iodure de potassium, nous avons déjà plusieurs fois interrogé son étonnant pouvoir, et nous sommes en mesure de fournir notre contingent de preuves »; et c'est alors que pour faire connaître qu'il n'y a aucune exagération dans son langage, il détache d'un fascicule de faits remarquables qu'il a recueillis trois observations concluantes, dont voici le sommaire :

1° Un jeune homme lymphatique était atteint d'hyperostoses douloureuses sur les crêtes tibiales des deux jambes; d'un nodus rouge et demi-fluctuant à l'olécrâne

(1) Ce rapport a été livré à la publicité par l'auteur, et la présente citation se trouve à la page 44 de la brochure.

du côté gauche; de syphilis squammeuses humides sur la peau de la poitrine et du ventre; il y avait en même temps amaigrissement prononcé, digestions laborieuses, diarrhée et constipations alternatives, insomnie, etc.—La cause première de ces accidents avait été une blennorrhagie survenue en 1839, qui dura six mois, et pour laquelle, indépendamment du traitement par le copahu et le cubèbe, on administra au malade vingt-quatre frictions mercurielles. Depuis il avait pris, tous les printemps, du sirop de Larrey additionné, des bains, des tisanes sudorifiques, etc.

Consulté par ce jeune homme, M. Venot veut le soumettre à l'usage de cyanure de mercure : mais après quinze jours il est obligé de suspendre ce remède, parce que l'estomac en était fatigué et que les symptômes s'aggravaient. C'est alors qu'il s'adresse à l'iodure de potassium qu'il prescrit d'abord à la dose de 50 centigrammes par jour dans une tasse de tisane de houblon. On augmenta tous les six jours de 50 centigrammes pour s'arrêter à deux grammes et demi. Presque immédiatement, amélioration des forces, retour de l'appétit, du sommeil, affaissement des tumeurs osseuses, pâleur remarquable des syphilides.—Le vingtième jour du traitement, le malade est pris d'un chémosis de l'œil droit, sans douleur, malgré l'infiltration sanguine de la conjonctive; on n'en continue pas moins le remède, et, le trente-sixième jour, avec la complète disparition des accidents syphilitiques, existe une satisfaisante restauration de la santé générale, qui s'est consolidée de plus en plus, et ne s'est pas démentie un seul instant depuis.

2° Un parfumeur ayant eu une orchite vénérienne dans

l'été de 1840, négligea cette maladie qui prit lentement, par suite, l'aspect induré du sarcocèle. S'étant plus tard ravisé, il employa des remèdes énergiques, fit usage du remède de Leroy, qui faillit lui devenir funeste, et enfin un chirurgien famé de Bordeaux, l'ayant soumis sans résultat à un long traitement mercuriel, proposa l'ablation de ce *squirrhe douloureux.*

C'est dans ces entrefaites que M. Venot l'ayant vu eut lieu d'être frappé de l'aspect de cette sorte de dégénérescence du testicule droit, avec peau variqueuse, tumeur lobulée, douleurs lancinantes et grosseur démesurée. Il voulut tenter la médication iodurée.

Le 10 mars 1842, l'iodure de potassium fut commencé à la dose de 1 gramme augmenté de 50 centigrammes, tous les six jours, jusqu'à 5 grammes, *ultimatum* où on crut convenable de se borner. Le remède, en effet, fit merveille. Au bout de quinze jours, le travail résolutif était d'une évidence marquée, l'organe se détuméfiait comme par enchantement, la peau distendue et plissée reprit sa teinte ordinaire, le cordon se dessina, les douleurs avaient complétement cessé, le testicule, en un mot, fut rendu à ses proportions normales au bout d'un mois et demi. De légères frictions hydriodatées furent seules employées comme topiques sur le scrotum.

Le 15 juillet, on arrêta le traitement, et ce malade, heureux d'avoir échappé aux expédients un peu vifs de la chirurgie, est, à l'heure qu'il est, un des nombreux exemples du *festina lentè* si mal compris par les opérateurs en général.

3° Un ouvrier ébéniste, ayant eu des chancres, se vit consécutivement atteint d'un énorme bubon qui abcéda.

L'abcès se changea en un vaste ulcère, qui força ce malheureux à rester cloué pendant plus d'un an sur un misérable grabat, épuisant ainsi jusqu'à son dernier sou. — Pressé par la misère et la persistance de son état, il entra à l'hôpital des Vénériens de Bordeaux : l'ulcère dont il était atteint occupait une étendue considérable : de l'aine gauche il se dirigeait en haut jusqu'au niveau de la crête iliaque, et descendait à plus de 10 centimètres sur la cuisse correspondante. Profond et sanieux, ses bords taillés à pic et retroussés vers le pubis dominaient une surface grise, blafarde, du plus mauvais caractère.—Il y avait dépression morale et physique chez cet infortuné, qui souffrait horriblement et ne pouvait goûter un instant de sommeil. La pâleur de ses traits, la maigreur de son visage, complètent un de ces tableaux dont M. Lisfranc a présenté l'esquisse, à propos de cas semblables. (*Gazette des hôpitaux*, septembre 1842.)

Ce fut encore l'iodure de potassium qui fut administré pour mettre fin à ces graves symptômes; et, sous l'heureuse influence de ce médicament, les forces se relevèrent, la constitution s'améliora, une modification remarquable s'opéra sur la plaie naguère si vaste, et enfin la guérison fut obtenue après avoir marché à pas de géant, suivant la pittoresque expression du docteur Venot (1).

---

(1) S'il n'était temps de nous arrêter dans nos citations, nous mentionnerions encore bien d'autres faits remarquables que la clinique de M. Lisfranc, entre autres, a produits, et que nous avons vus mentionnés dans la *Gazette des Hôpitaux ;* nous relaterions le sommaire de cette belle observation, de la clinique de M. Vidal, relative à un malade qui, après avoir subi l'extirpation d'un testicule devenu squirrheux, voyant le squirrhe se reproduire deux ans après, se fit recevoir à l'hôpital des Vénériens, alors que l'autre testicule était déjà en plus mauvais état que

Les diverses observations, extraites de notre pratique, que nous avons citées, de même que les nombreux faits que nous avons rapportés d'après le témoignage des hommes de l'art, s'accordent parfaitement, on voudra bien en convenir, à témoigner de la puissante efficacité de l'iodure de potassium contre les accidents tertiaires de la syphilis, et à établir même que ce médicament doit être considéré comme un spécifique des plus réels contre eux.

Il aura suffi, je pense, de les parcourir avec quelque attention pour s'assurer que rarement la spécificité d'un médicament a été mieux et plus authentiquement démontrée. C'est même chose remarquable de voir avec quelle unanimité les médecins nationaux ou étrangers, qui ont expérimenté l'iodure de potassium dans ces cas, s'accordent à en constater alors l'héroïque efficacité. Or, quand on pense en quoi consistent ces accidents tertiaires de la

---

celui qu'il avait perdu, guérit cependant par le seul usage de l'iodure de potassium qui lui fut prescrit par suite des fortes présomptions de la nature syphilitique du mal, etc., etc. Mais, comme le temps nous presse, hâtons-nous de mentionner encore que le docteur Baravalli a tout récemment rapporté (V. la *Gaz. Méd. de Paris*, 27 juillet 1844) neuf cas d'affections vénériennes, dites tertiaires, dont il a obtenu la guérison au moyen de l'iodure de potassium. C'étaient des douleurs ostéocopes, arthritiques, des tumeurs gommeuses, des éruptions cutanées de formes variées, accompagnées de tous les phénomènes qu'a coutume de produire l'infection syphilitique. Et toutes ces lésions étaient plus ou moins considérables, et avaient été traitées inutilement par toutes sortes de moyens et principalement par les mercuriaux. Ces malades ayant été soumis par l'auteur à l'iodure de potassium, il en obtint toujours la guérison complète dans un temps qui avait varié entre un, deux, trois ou quatre mois. Il administrait le sirop de salsepareille ioduré, d'après la formule donnée par M. Ricord, et, commençant par 36 grammes de ce sirop, il le portait ensuite à la dose de 72 grammes.

syphilis; quand on réfléchit qu'ils comprennent les périostoses, les exostoses, les douleurs ostéocopes, les caries, les nécroses, les tubercules profonds de la peau et des muqueuses, les rétractions musculaires, etc.; quand, reportant ses souvenirs vers le passé, on songe à l'embarras réel qu'on éprouvait, il y a quelques années à peine, pour triompher de ces lésions graves et généralement si rebelles, parfois même incurables, on ne peut s'empêcher de considérer l'application de la médication iodurée, ou du moins de l'iodure de potassium, au traitement des maladies syphilitiques, comme un événement heureux, et comme une phase réelle de progrès dont la pratique médicale aura vivement à s'applaudir dans ces cas invétérés que nous avons spécifiés.

Et qu'on veuille bien ne pas se hâter de trouver exagéré ou trop plein d'enthousiasme le jugement que nous portons sur la médication qui nous occupe en ce moment, en tant qu'elle est appliquée aux accidents tertiaires de la syphilis. Pour que l'on nous trouve exempts de tout blâme à ce sujet, il suffira que l'on veuille bien réfléchir à la signification des faits que nous avons cités de notre propre pratique, et ceux non moins remarquables que nous avons mentionnés sur la foi de praticiens distingués de la capitale, des provinces et des pays étrangers même. Dans presque tous, l'iodure de potassium avait été prescrit pour combattre des accidents dont l'ancienneté, la nature des désordres qu'ils avaient produits et l'inefficacité de toutes les médications anciennes avaient fait pressentir la désespérante gravité; et cependant, dans tous les cas, nous avons vu cet héroïque médicament frapper le mal d'arrêt presque dès le commencement de son administration;

apaiser et guérir ces douleurs ostéocopes qui faisaient naguères le tourment de tant de malheureux; résoudre avec une étonnante facilité ces exostoses, ces périostoses, ces tumeurs gommeuses, jusque-là si rebelles aux ressources ordinaires de l'art; faire cicatriser ces interminables et hideux ulcères dont la marche, parfois rongeante, esthioménique, produisait d'irréparables pertes de substance; triompher de ces rétractions musculaires, de ces caries, de ces nécroses syphilitiques auparavant si fâcheuses dans leurs suites et par leur durée; faire disparaître enfin ces diathèses dont l'incurabilité ne faisait jamais l'objet d'un doute, et qui ne laissaient apercevoir dans un lointain plus ou moins prochain d'autre issue aux maux dont elles s'escortaient que la funèbre tombe ! Si nous considérons d'autre part que presque toujours les progrès vers la guérison ont marché avec une rapidité plus grande qu'on n'eût semblé devoir l'espérer; que la médication est d'ailleurs à peu près innocente par elle-même, et exempte des inconvénients qui font que tant de malades répugnent aux traitements mercuriels, on sera moins étonné que tant de médecins, et nous-même en particulier, ayons ressenti pour elle un entraînement réel, basé sur l'expérience des faits et sur les guérisons inespérées que nous lui avons vu produire. Voyez de quelle manière s'exprime à ce sujet un homme plus compétent que nous pour juger cette matière, l'honorable M. Ricord : —Je suis, dit-il, tellement persuadé de l'efficacité des préparations iodurées dans le traitement des accidents tertiaires; leur efficacité est suivie de si heureux résultats, que je ne crains pas de les proposer comme spécifiques de cette période de la syphilis constitutionnelle, et peut-être comme prophylactique de ces mêmes

accidents, alors qu'on a fait disparaître par un traitement mercuriel les accidents secondaires, etc. (*Bulletin général de thérapeutique*, t. 19, p. 22.)

§ VII.— *De l'iodure de potassium contre les accidents secondaires de la syphilis.*

Si l'on ne peut s'empêcher de considérer comme démontrée l'action héroïque de l'iodure de potassium contre les accidents tertiaires de la syphilis, doit-on reconnaître une pareille influence à ce médicament, quand la maladie n'en est qu'à sa deuxième période, ou, en d'autres termes, quand elle est caractérisée par les accidents dits secondaires, et nous avons dit précédemment en quoi ils consistaient? Cette question nous paraît d'autant plus importante à examiner, que bien des praticiens, qui ont écrit sur cette matière dans les feuilles périodiques, semblent n'en rien dire, et que le silence gardé par M. Ricord lui-même porterait à croire qu'il n'en admet pas l'efficacité dans ces cas, ou bien qu'il n'en reconnaît qu'une insuffisante.

Eh bien, nous nous croyons pleinement fondé à soutenir que, même contre les accidents secondaires syphilitiques, l'iodure de potassium a généralement une action curative marquée, que l'art peut utiliser dans bien des circonstances, et dont il importe par conséquent que la pratique sache tenir compte. Nous avons, en effet, nous-même consulté directement l'expérience à ce sujet, et c'est elle qui nous a appris d'une manière convaincante que, même contre les accidents secondaires, l'iodure de potassium pouvait se montrer encore un précieux anti-syphilitique. Nous allons, sans plus attendre,

laisser parler les faits, que nous apprécierons ensuite dans leur ensemble.

ONZIÈME OBSERVATION.

Syphilide pustuleuse remarquable, limitée au nez et à la lèvre supérieure, traitée et guérie par l'iodure de potassium.

Le 23 mars 1843, en faisant notre visite ordinaire à l'Hôtel-Dieu, nous trouvâmes, au n° 154 de la salle des blessés civils, un malade âgé d'environ 35 ans, ouvrier imprimeur de profession, autant que nous nous le rappelons, et qui nous frappa de prime abord par la singularité de son affection. Il avait le nez, de même que la lèvre supérieure hérissés d'un grand nombre de pustules rouges, pyramidales, assez grosses, s'élevant de dessus la peau de ces parties, laquelle était d'une couleur cuivrée et tuméfiée par l'état irritatif que l'éruption y entretenait. Cet état morbide donnait à la physionomie de cet individu le plus singulier aspect ; et, réellement, si une copie en eût été prise par le crayon ou le pinceau, elle eût pu fort bien figurer, dans un atlas de syphiliographie, comme un de ces bizarres et singuliers tableaux que peut naturellement produire le virus de la syphilis, ce protée aux mille formes. C'était effectivement une belle variété de figure vérolique. Le malade nous déclara que son affection à la figure avait commencé à se déclarer six mois auparavant. Quoiqu'il n'eût en ce moment aucun autre indice apparent, il ne doutait pas lui-même qu'il ne dût attribuer ces symptômes à d'anciennes infections, et nous ne pouvions hésiter nous-même à le croire sur parole. Il ne restait plus qu'à déterminer le choix du traitement, et ce fut celui par l'iodure de potassium qui fut immédiatement adopté.

Dès ce jour même, il lui en fut prescrit 1 gramme dans un litre de tisane de saponaire. — Le 25, la dose en fut élevée à 1,25; — le 27, à 1,50 avec une augmentation progressive qui s'éleva jusqu'à la dose de 3 à 4 grammes. Le traitement était bien supporté et n'occasionnait aucun accident. Le malade le suivait même d'autant plus volontiers que son efficacité était plus apparente et plus sensible. Il séjourna encore pendant environ deux mois à l'hôpital, continuant toujours l'usage de l'iodure de potassium, qui suffit pour le débarrasser complétement de cette syphilide, si malencontreusement placée sur la partie la plus apparente de son visage.—Ayant eu occasion de rencontrer cet individu dans le courant du mois d'août suivant, nous avons pu constater en lui l'absence complète de cet état pustuleux, et, par conséquent, la permanence de la guérison qu'il devait à l'emploi de l'iodure de potassium.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Syphilide squammeuse ancienne et très-étendue, traitée encore avec un grand succès par l'iodure de potassium.

Le 6 janvier 1843, fut reçue, à l'Hôtel-Dieu de notre ville, une femme étrangère, à vie ambulante, âgée d'environ 38 ans, dont l'existence nomade avait dû plus d'une fois l'exposer à la contagion de la syphilis. Ce dont elle se plaignait alors, c'était une éruption ancienne que les antécédents de la malade, non moins que l'aspect particulier des plaques dartreuses, qui étaient cuivrées, légèrement saillantes au-dessus du niveau de la peau, plus ou moins arrondies, lisses et luisantes, et se couvrant de squammes minces et grisâtres, devait nous faire considérer comme

constituant une des ces syphilides squammeuses qui annoncent toujours une infection syphilitique constitutionnelle.

Devant une maladie de ce genre, quel traitement devions-nous appliquer? Nous devons déclarer à ce sujet que nous songeâmes d'abord à ordonner, soit le proto-iodure de mercure, soit l'iodure de potassium; mais que nous ne tardâmes pas à prescrire ce dernier, dont l'expérience nous avait démontré maintes fois l'efficacité dans d'autres cas de syphilides. En conséquence, dès le 6 janvier, nous prescrivons une potion avec : iodure de potassium, 0,75; sirop, 30,00; eau de laitue, 200,00, à prendre en trois ou quatre fois dans le jour.—Le 9 janvier, nous portons à 1,00 la dose de l'iodure; le 16, la malade en prend 1,50 jusqu'au 21, jour de sa sortie.

Nous dirons encore ici que, dans ce cas, l'iodure de potassium a été admirable d'efficacité, puisque, quoique la malade n'ait continué son traitement que pendant quatorze jours, sa peau s'était presque complétement dépouillée des squammes si nombreuses qui la souillaient. Il en restait alors si peu, qu'il est certain que, si la malade eût pu finir le mois dans nos salles, elle n'en aurait pas eu de traces.—Y eût-il eu quelque autre substance qui, en aussi peu de temps, eût pu nous donner des résultats aussi rapides? Nous ne le pensons pas; nous sommes plutôt convaincu du contraire.

On comprend que nous pourrions faire la même réflexion par rapport au cas précédent de syphilide.

TREIZIÈME OBSERVATION.

Syphilide pustuleuse rebelle, traitée par l'iodure de potassium : progrès étonnamment rapides vers la guérison.

Le 6 mars 1842, fut placé, au n° 10 de la salle des blessés militaires, à l'Hôtel-Dieu, un soldat qui venait se faire traiter d'une maladie de peau, et qui nous avoua ingénument avoir eu, deux ans et demi ou trois ans auparavant, chancres et bubon, et, depuis cette époque, deux gonorrhées dont la dernière, qui avait été très-rebelle, n'avait cessé que depuis deux mois. Quels qu'eussent été les traitements par lui suivis, il se croyait débarrassé de tout mal, lorsque, un mois et demi avant son entrée, il commença à s'apercevoir de l'apparition des symptômes de l'éruption présente, lesquels s'étendirent assez rapidement et gagnèrent presque toutes les parties du corps.

Nous voulûmes essayer d'abord chez ce malade la méthode purgative qui, dans un autre cas d'éruption chronique non syphilitique, nous avait fourni, peu auparavant, un beau succès de guérison.

Le 9 mars, il commença l'usage du drastique, et le continua jusqu'au 17 sans interruption. Aucune amélioration ne s'en suivit.

Le 17 mars, suppression du purgatif et prescription de 1 gramme d'iodure de potassium dans un litre de tisane de saponaire. La dose du médicament fut ensuite graduée de la sorte : le 22 mars, 1 gramme 1/4 ; le 25, 1 gramme 1/2 ; le 30, 1 gramme 3/4 ; le 2 avril, 2 grammes ; le 6 avril, 2 grammes 1/4.

Les progrès vers la guérison furent ici des plus remar-

quables. Cette éruption, de nature incontestablement syphilitique, qui n'avait été aucunement modifiée par les purgatifs, commença à se flétrir presque dès le lendemain de l'usage de l'iodure. Nous étions véritablement étonné de la rapidité avec laquelle ces pustules se desséchaient et se détachaient ensuite en petites croûtes et en pellicules épidermiques. Le 6 avril, jour où je quittai le service, et vingt-neuvième jour de l'usage de l'iodure de potassium, la peau était en grande partie dépouillée de ces pustules. Toutes celles qui restaient étaient flétries, desséchées : il n'y avait pas jusqu'aux taches foncées, qui existaient d'abord quand les pustules desséchées se détachaient, qui n'eussent aussi tendance à s'effacer. Nul doute enfin, d'après ce que nous venions de voir se passer, que, si ce traitement a été pendant quelque temps encore continué, comme nous le pensons, la guérison n'ait été aussi complète qu'on pouvait le désirer.

Notons que le malade ne fut aucunement incommodé par ce traitement, et que son appétit s'en était accru. Il nous fit remarquer que, tandis que depuis un certain temps il était guéri d'un écoulement blennorrhagique, il s'était aperçu d'un léger suintement muqueux par l'urèthre, depuis l'usage de l'iodure de potassium.

QUATORZIÈME OBSERVATION.

Autre syphilide pustuleuse, traitée encore et guérie par l'iodure de potassium.

Le nommé Cavet, âgé d'environ 40 ans, était depuis un mois à l'Hôtel-Dieu d'Aix, lorsque je pris la direction du service chirurgical en janvier 1843. Je le trouvai atteint d'une éruption pustuleuse générale, datant d'une

époque assez reculée. Il avait été soumis sans résultat à un traitement dépuratif; il n'avait alors que peu d'appétit; il ne dormait guère, et l'état de sa langue, rouge vers sa pointe, indiquait une irritation gastro-intestinale. Au lieu de se rétablir par son séjour à l'hôpital, on observait que sa santé allait plutôt en dépérissant; quelque chose semblait le miner intérieurement. — Sur mes interrogations, le malade m'ayant déclaré que, deux ans avant, il avait été atteint de chancres qui furent traités avec peu de soin, et ayant remarqué une petite auréole cuivrée autour des pustules, je crus devoir regarder cette affection comme de nature syphilitique, et comme entrant dans la catégorie des cas qui sont traités avec succès par l'iodure de potassium. En conséquence, dès le 4 janvier, quoique le malade eût encore la langue un peu rouge, qu'il eût peu d'appétit, qu'il fût faible, je lui prescrivis la potion iodurée suivante :

℞	Iodure de potassium,	75 centigrammes.
	Sirop simple,	30 grammes.
	Eau de laitue,	200 grammes.
M.		

A prendre en quatre fois dans le jour.

Le 9 janvier, nous portons à un gramme la dose de l'iodure de potassium. Nous atteignîmes ensuite peu à peu la dose de 2 grammes que nous ne dépassâmes point. Le traitement fut continué jusqu'au 23 janvier.

Quoique, dans ce cas, le malade n'ait continué son traitement que pendant 19 jours, et qu'il n'ait pas voulu consentir à rester plus longtemps dans nos salles, il a néanmoins obtenu toutes les apparences d'une complète guérison : sa peau s'était dépouillée de toutes ses pustules, et certes c'é-

tait avec bien de la rapidité qu'elles s'étaient desséchées et flétries et ensuite détachées, preuve évidente qu'en nous adressant à l'iodure de potassium, nous avions trouvé le véritable remède curatif. Nous devons même noter qu'au lieu de s'accroître, comme nous le craignions quelque peu, l'irritation gastrique diminua sensiblement dès les premiers jours de l'usage de la potion iodurée.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Syphilide squammeuse avec complication d'ulcère, encore traitée et guérie par l'iodure de potassium.

Un soldat venant d'Afrique est reçu à l'Hôtel-Dieu vers la fin du mois de février 1846. Il présente une large ulcération, peu profonde, granulée, hideuse à voir, occupant plus de la moitié du mollet droit. La peau voisine est d'un rouge violacé. Au flanc droit du même sujet, existe une large surface d'une coloration cuivrée bien manifeste, présentant en plusieurs points des squammes véritables. Sur d'autres parties du corps, on peut encore remarquer d'autres plaques moins étendues, à aspect furfuracé ou squammeux, et où la coloration d'un rouge cuivré est manifeste.—Le malade avoue qu'il a eu plusieurs fois la vérole, et qu'il a mal suivi les traitements auxquels on l'a soumis. Mais cette fois, comme il est congédié du service, il désire pouvoir se débarrasser de tous ces vieux restes de vérole, et il est disposé à tout prendre pour en venir à bout.—L'iodure de potassium lui fut encore prescrit; il en prenait déjà 3 grammes au 1er avril, et sans que sa guérison fût complète, elle était fort avancée. Resté encore un mois dans les salles, et le traitement lui ayant été continué pandant ce temps, c'en fut assez pour lui faire

obtenir guérison entière, et le rendre plus fort et plus vigoureux.

SEIZIÈME OBSERVATION.

Affection pharyngée avec éruption furonculaire (espèce de gourme) de nature syphilitique, avantageusement traitée par l'iodure de potassium.

Le 26 février 1843, fut reçu à l'Hôtel-Dieu un ouvrier robuste, qui fut placé au n° 151. Il souffrait depuis plus d'un mois d'un mal de gorge, qui l'incommodait beaucoup, et d'une espèce d'éruption furonculaire, qui, depuis plus de deux mois, se reproduisait fréquemment, et se terminait ensuite par des ulcérations rebelles que recouvraient des croûtes brunâtres ou noirâtres. C'était surtout aux extrémités inférieures que ces symptômes apparaissaient. Cet homme nous déclarait qu'il croyait devoir attribuer cet état morbide à une ancienne infection syphilitique ; car, nous disait-il, il avait été atteint, un an auparavant, de chancres, pour lesquels il n'avait pas suivi de traitement régulier. Nous n'eûmes pas de peine à croire à cette interprétation, après avoir bien considéré les allures des symptômes que nous avions à traiter, et nous voulûmes essayer d'un traitement par l'iodure de potassium, en commençant par 1 gramme dissous dans 800 grammes de tisane de saponaire. Nous élevâmes graduellement la dose du remède au point que, le 20 février, il en prenait grammes 2,50, qu'il continua jusqu'au 1er avril, jour de sa sortie. — Guérison complète.

DIX-SEPTIÈME OBSERVATION.

Roséole syphilitique, douleurs présumées de même nature, traitées avec succès par l'iodure de potassium.

Le 15 janvier 1842 fut envoyé, à l'Hôtel-Dieu de notre ville, le soldat Richon, à l'effet d'être traité de douleurs articulaires de nature en apparence rhumatismale. Il prend successivement douze bains de vapeur, et la poudre de Dower, sans avantage appréciable. Il souffre aussi bien plus la nuit que le jour. Le 8 février, nous remarquons chez ce militaire de petites taches rouges très-nombreuses, offrant de l'analogie pour la forme avec l'éruption exanthématique de la rougeole. Elles se trouvent sur les diverses parties de la peau, excepté à la figure, et sont accompagnées d'un léger prurit. Nous n'attribuons pas d'abord grande importance à cette éruption, pensant qu'elle n'est qu'un symptôme accidentel, qui se dissipera de lui-même. Mais enfin l'éruption persistant encore le 15 février, et le malade nous faisant observer qu'elle avait commencé d'apparaître avant son entrée à l'hôpital, nous le questionnons alors sur son passé, et nous apprenons de lui, que, trois mois avant, il avait eu un chancre, qui, traité par les moyens locaux, c'est-à-dire par quelques pansements avec le calomel en poudre, avait disparu de lui même sans traitement interne, et que c'était quelque temps plus tard que les douleurs s'étaient manifestées, de même que l'éruption. Réfléchissant alors à ces circonstances, et à ce que le malade nous avait déclaré souvent que ses douleurs étaient plus fortes la nuit que le jour, je crois devoir penser que nous avons affaire à une syphilide, et que le prétendu rhumatisme pourrait bien, de même

que l'éruption, être attribué à une cause syphilitique ; et je me prépare à disposer le traitement en conséquence. Ainsi, dès ce jour-là même, je prescris 1 gramme d'iodure de potassium dans un litre de tisane de saponaire. Le 21 février, six jours après, la dose du remède est portée à 1 gramme et demi. Nous ne remarquons pourtant encore d'autre effet qu'un peu de diminution dans les douleurs.

Le 26 février, grande amélioration du côté de la peau; la syphilide est bien réellement en voie de disparition.

3 mars.—Le malade est à 2 grammes par jour du remède; l'éruption est à peine perceptible sur quelques points encore ; les douleurs sont aussi presque nulles.

Le traitement fut continué jusqu'au 17 mars, jour auquel nous donnâmes congé à ce malade, parce que déjà nous pouvions constater sa guérison, c'est-à-dire la disparition de ces douleurs et de cet exanthème, qui ne s'améliorèrent que lorsque nous eûmes commencé un traitement par l'iodure de potassium.

Cette observation nous a paru devoir être citée comme exemple d'une syphilide heureusement traitée par l'iodure de potassium. En voici un autre cas plus remarquable.

DIX-HUITIÈME OBSERVATION.

Syphilide pustuleuse psydraciée, avantageusement modifiée par l'iodure de potassium.

Le 18 décembre 1841 était entré, à l'Hôtel-Dieu, le nommé Scheffer, fusilier. Il offre un cas de syphilide pustuleuse psydraciée. Les pustules sont petites, mais très-nombreuses, surtout à la partie postérieure du tronc. Comme l'apparition de cette éruption avait coïncidé avec ladisparition trop promptement provoquée d'un chancre

qui avait été traité par les moyens locaux exclusivement, on ne mit pas en doute sa nature syphilitique, et mon prédécesseur de service lui prescrivit, de prime abord, l'usage des pilules au proto-iodure de mercure, et la tisane de salsepareille.

Le 1er janvier, en nous chargeant du service, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de continuer le traitement *ad usum.*

12 février. — Malgré l'usage des pilules mercurielles pendant plus d'un mois et demi, la guérison n'est pas obtenue, mais seulement un peu d'amélioration. Toutefois, les gencives commençant à se tuméfier, je profite de cette circonstance pour substituer au mercure l'iodure de potassium, que je prescris, ce jour-là même, à la dose de 1 gramme dans un litre de tisane de saponaire. Le 15 février, 1 gramme 1/4; le 23 février, 2 grammes. Mieux notable.

Le 6 mars, le malade croit s'apercevoir que la tisane iodurée le fatigue. Réduction de l'iodure de potassium à 1,50 *ad usum.*

Le 16 mars, le remède est porté à 2 grammes; mais le 18, le malade se plaint de dévoiement : il a de la fièvre, un malaise général. Suspension du traitement.

Le malade est, au reste, fort bien du côté de la syphilide; l'éruption des membres et de la partie antérieure du tronc est effacée : on n'en trouve quelques traces encore qu'à la région dorsale. S'il n'y avait donc pas guérison complète, du moins y avait-il une très-grande amélioration. Comme néanmoins le séjour de ce malade, pendant quatre mois, dans les salles d'un hôpital, paraissait devoir l'exposer à d'autres accidents, si nous l'y

retenions plus longtemps, nous lui donnâmes congé le 25 mars.

Dans ce cas, la tendance à la guérison nous parut sensiblement plus marquée, dès que nous eûmes substitué l'iodure de potassium au proto-iodure de mercure.

DIX-NEUVIÈME OBSERVATION.

Ophthalmie, — Pustules nombreuses. — Taches cuivrées. — Couronne syphilitique. — Iodure de potassium: amélioration rapide.

Un Piémontais, travaillant comme ouvrier maçon à des travaux publics, m'est adressé le 30 juillet 1843. Il présente les symptômes suivants : l'œil gauche est atteint depuis plus de trois mois d'un état phlegmasique, qui, combattu par divers moyens, n'a été un peu soulagé que par quelques collyres avec le sublimé. Quoique cet œil soit moins malade que par le passé, on reconnaît cependant que la couleur de l'iris est altérée, que le blanc de l'œil présente un aspect d'un rouge cuivré, surtout vers le contour de la cornée, et que les paupières en sont tuméfiées et rougeâtres. Sur le front apparaissent assez nombreuses de grosses pustules plates, rouges, supportées par une surface de peau cuivrée, présentant toutes les apparences d'une *couronne* syphilitique. Le nez, les narines et le gosier ne présentaient rien d'insolite ; mais des crevasses et des ulcérations existent vers les commissures des lèvres, et à la partie voisine de la bouche. En faisant découvrir le malade, je remarque que la face interne et supérieure des cuisses est parsemée de très-nombreuses pustules plates, dures, rougeâtres, lesquelles ont même envahi le périnée, et tendent à se porter vers les aines et le

pénis. Je remarque aussi plusieurs de ces pustules vers la base du gland. Une large plaque, de couleur cuivrée et d'aspect furfuracé, occupe près de la moitié de la fesse gauche. Des excroissances ficoïdes existent autour du fondement. C'était bien évidemment pour une syphilis constitutionnelle manifeste que nous étions consulté. Je prescrivis contre elle l'iodure de potassium. Pour cela je fis mettre 20 grammes d'iodure dans 500 grammes de sirop de salsepareille, et lui ordonnai d'en prendre une cuillerée à bouche, en commençant, délayé dans un verre de tisane de patience, et en deux fois dans la journée. C'était au sixième jour qu'il devait en venir à prendre deux cuillerées dans les 24 heures.

Je revois le malade dix jours après, et je constate déjà une amélioration sensible de tous les symptômes. Comme sa femme, infectée aussi, avait pris du sirop en même temps que lui, la bouteille du sirop ioduré est déjà finie. Cette fois, pour plus de commodité, je lui prescris la solution suivante :

℞ Iodure de potassium,	32 grammes.
Eau distillée,	1000 grammes.
M.	

A prendre trois cuillerées à bouche durant les cinq premiers jours, dans trois demi-verres de tisane, avec conseil d'augmenter d'une et même deux cuillerées dans quelques jours. — J'appris, peu de temps après, par un de ses camarades, qu'il progressait rapidement vers la guérison. Retourné chez moi le 12 septembre, il est évidemment à mes yeux un nouvel exemple de l'efficacité de l'iodure de potassium. La hideuse couronne syphilitique a disparu de son front : à peine reste-t-il encore de la phlegmasie

oculaire, un peu de gonflement à la paupière inférieure. Quelques rares pustules, à moitié desséchées et flétries, se voient vers le périnée, et en quelques points de la face interne des cuisses, et la plaque dartreuse située à la fesse est rétrécie de plus des trois quarts de son étendue ; il n'y a que les excroissances du pourtour de l'anus qui se montrent encore assez vivaces et persistantes. Nous lui prescrivons une autre bouteille de sirop de salsepareille avec addition de 20 grammes d'iodure de potassium ; et sans doute la guérison aura été ainsi complétée. Ce qui nous porte à le penser, c'est que cet homme ne s'est plus présenté chez nous.—L'iodure de potassium, dans cette circonstance, nous a encore servi à souhait.

VINGTIÈME OBSERVATION.

Ulcères syphilitiques du scrotum, rapidement guéris par l'iodure de potassium.

Un ancien soldat, âgé d'environ 45 ans, entre dans les salles de l'Hôtel-Dieu, le 1er février 1842, et est placé au n° 66 de la salle des blessés ; il porte six ulcères au scrotum, chacun de la largeur d'une pièce de 1 fr. ou de 1|2 franc. Ce malade nous déclare qu'il en avait eu aussi quatre mois auparavant, et qu'ils s'étaient cicatrisés sous l'influence des pilules mercurielles, dont il avait fait usage pendant 50 ou 60 jours. Un an et demi avant, il avait subi également un traitement mercuriel pour une éruption cutanée reconnue de nature syphilitique. Ce fut la reproduction des ulcères du scrotum, qui força cet homme à venir se faire traiter dans nos salles.

La nature et l'origine de ces ulcères ne pouvant être mises en doute, et tout portant à croire qu'ils tenaient à

une viciation générale et ancienne de l'organisme, je prescrivis, pour le 2 février, la tisane de saponaire avec 1 gramme d'iodure de potassium; le 7 février, 1 gramme et demi; le 15, 2 grammes; le 1er mars, 2 grammes et demi; le 6 mars, la guérison du dernier ulcère est complète. Des applications de cataplasmes émollients avaient été les seuls topiques employés sur le scrotum.

Le travail de cicatrisation marcha rapidement sous l'influence de l'iodure de potassium. Nous fîmes pourtant continuer le traitement jusqu'au 19 mars, jour de la sortie, pour que le malade fût mieux à l'abri d'une récidive.

Le malade nous a avoué que, lors du traitement précédent, la guérison n'avait pas été aussi franche, et qu'il était resté aux cicatrices une induration de tissu qui n'existait plus cette fois. En un mot, la guérison ne laissait plus rien à désirer.

VINGT-UNIÈME OBSERVATION.

Orchite avec ulcérations de nature syphilitique au scrotum; traitement par l'iodure de potassium, suivi de guérison.

Le 7 mars 1842, fut placé, au n° 140 de la salle des hommes, à l'hôpital de notre ville, un militaire qui était atteint d'un engorgement du testicule droit. Cet organe paraît trois fois plus volumineux qu'à son état ordinaire; de plus, la peau lui est adhérente en dehors dans une certaine étendue; là aussi apparaissent sept à huit crevasses ulcérées. Comme cet homme avait eu la vérole à plusieurs reprises, nous sommes portés à considérer ces symptômes comme liés à une cause syphilitique. Il nous fait observer encore, que, quelque temps auparavant, on

lui avait fait une opération à la partie des bourses où la peau était adhérente, et où siégeaient les ulcérations; il voulait sans doute parler de l'ouverture de quelque abcès.

Devant formuler un traitement, je pense de suite à l'administration de l'iodure de potassium, qui lui est prescrit pour le lendemain, 8 mars, à la dose de 1 gramme dans un litre de tisane de saponaire; le 12, 1 gramme 1|2, jusqu'au 28, jour de la sortie. Nous remarquions à cette époque la diminution presque complète de l'engorgement du testicule, et la cicatrisation des crevasses ou ulcérations. Un plumasseau avec le cérat avait été seul appliqué chaque jour.

VINGT-DEUXIÈME OBSERVATION.

Pharyngite chronique de nature syphilitique, soulagée, mais non guérie par les mercuriaux, et heureusement combattue par l'iodure de potassium.

Monsieur G***, homme de loi de notre ville, âgé d'environ 40 ans, avait été atteint d'un chancre quelques années auparavant, lequel disparut bientôt à la suite d'un traitement insuffisant et irrégulier. Plusieurs années mêmes s'étaient écoulées, à ce qu'il paraît, sans que cette personne eût éprouvé le moindre ressentiment de ce premier accident. Ce fut à la fin de l'hiver de l'année 1842, que le gosier commença à être douloureux, et qu'apparurent bientôt tous les indices d'une angine gutturale chronique. Le médecin qu'il consulta d'abord le traita par les antiphlogistiques (applications de sangsues, de cataplasmes, gargarismes émollients). Comme l'usage de ces moyens n'amena pas des résultats durables, on en vint à employer la pommade stibiée en frictions, puis des

vésicatoires au devant du cou. Cette médication dérivative ayant été encore inefficace ou du moins insuffisante, des questions furent adressées au malade sur son passé, et amenèrent immédiatement l'aveu de l'accident syphilitique, dont nous avons parlé. L'attention du médecin fut donc fixée sur cette circonstance : il examina plus attentivement le gosier, et la prescription d'un traitement antisyphilitique s'en suivit. On fit prendre les pilules de Dupuytren et la tisane concentrée de salsepareille pendant une quarantaine de jours, et cela avec une amélioration réelle. Celle-ci néanmoins ne fut pas de longue durée : les symptômes d'irritation gutturale se reproduisirent avec leur première intensité. C'est alors que le malade ayant eu occasion de me parler de son affection, je crus devoir lui conseiller l'usage de l'iodure de potassium, à la dose, en commençant, de 1 gramme sur un litre de tisane de salsepareille, avec conseil d'augmenter de 25 centigrammes tous les quatre ou cinq jours. Quand je me décidai à faire cette prescription, j'y fus engagé par la nature de la maladie et par l'ancienneté de son origine. Ce traitement répondit parfaitement à notre attente ; continué pendant soixante-cinq jours, il délivra complétement le malade de ce mal de gorge dont la ténacité ne manquait pas de lui inspirer de sérieuses inquiétudes. Ajoutons qu'en même temps que le traitement ioduré était suivi, on pouvait en quelque sorte remarquer l'élimination du principe morbide qui viciait auparavant l'économie, par le redoublement de l'appétit, l'embonpoint sensible que prenait le sujet, un sommeil plus complet et plus tranquille, en un mot, par une amélioration géné-

rale des plus marquées. L'action spécifique du traitement a été, dans ce cas, des plus évidentes.

VINGT-TROISIÈME OBSERVATION.

Autre cas de pharyngite syphilitique, traitée et guérie par l'iodure de potassium.

M. R..., homme de lettres, avait été traité, trois mois avant, d'une maladie de l'arrière-gorge, dont tout avait dénoté la nature syphilitique. Il avait pris des pilules mercurielles d'abord et ensuite de l'iodure de potassium. Depuis une quarantaine de jours seulement, il avait suspendu tout traitement, et la guérison avait paru chez lui complète. Je ne sais en ce moment si ces traitements furent continués assez longtemps. Quoi qu'il en soit, quand il vint s'adresser à moi, le 10 mars 1844, il se plaignit encore de l'arrière-gorge, et, en examinant le gosier, je le trouvai enflammé; la muqueuse était d'un rouge foncé et épaissie, et, à sa surface, on remarquait très-distinctement deux ulcérations, dont l'une, de la grandeur d'une pièce de 25 centimes, et l'autre plus petite. Elles étaient l'une et l'autre arrondies, à bords taillés à pic, et présentaient assez bien la conformation chancreuse. Le malade s'étant exposé depuis le traitement précédent à s'infecter, même par la bouche, ne savait s'il fallait considérer cet état du gosier comme consécutif de la première maladie ou comme symptôme d'une nouvelle infection. Sans chercher moi-même trop minutieusement à résoudre cette question, je pensai à lui prescrire un traitement mixte, consistant en l'usage de l'iodure de potassium et en pilules mercurielles, et, dans cette vue, je lui prescrivis l'usage du sirop de salsepareille ioduré d'après cette formule :

Iodure de potassium, 16 grammes.
Sirop de salsepareille, 500 grammes.
M.

De même que 40 pilules de sublimé contenant chaque 0,007 ou 1|8 de grain de sublimé, et recommanda iau malade de prendre une pilule matin et soir, et, sur le milieu du jour, une cuillerée à bouche du sirop ioduré, ce qui commença à être mis à exécution. Mais voici que, dès le cinquième jour de ce traitement, le malade vint me revoir pour se plaindre d'un ptyalisme abondant qui lui était survenu, et qui me paraissait mercuriel. Je lui fis tout suspendre pour le moment, et le fis gargariser pendant trois jours avec une solution alumineuse; après quoi il fut remis à l'usage du sirop ioduré aux doses de deux cuillerées, une le matin et l'autre le soir.

Le malade revint nous trouver après qu'il eut fini sa première bouteille de sirop, et déjà une grande amélioration pouvait être remarquée chez lui. Son pharynx était bien moins enflammé : le plus petit des deux ulcères avait disparu, et à peine remarquait-on quelques vestiges de l'autre.

Nous lui prescrivîmes encore une autre bouteille de sirop ioduré, préparé cette fois dans les proportions de 20 grammes d'iodure de potassium pour les 500 grammes de sirop de salsepareille, et lui recommandâmes de s'en tenir à sa cuillerée à bouche du matin et à celle du soir, dans un verre d'eau ou de tisane chaque fois. La nouvelle bouteille de sirop fut ainsi prise, et elle procura la guérison complète. Nous trouvâmes, en effet, quand elle fut finie, l'arrière-gorge tout à fait débarrassée de son inflammation, et crûmes utile de faire continuer le traitement. —

Voilà bientôt cinq à six mois écoulés depuis la cessation du traitement, et cependant la guérison se maintient complète. Pouvions-nous désirer davantage? — On aura remarqué que nous nous sommes même abstenu de faire employer l'usage des gargarismes iodurés, que d'autres praticiens auraient conseillé dans ce cas.

VINGT-QUATRIÈME OBSERVATION.

Végétations rebelles du gland, inutilement traitées par les mercuriaux et les cautérisations, et guéries par l'iodure de potassium.

Le soldat Gosnier entra à l'Hôtel-Dieu de notre ville, le 7 novembre 1841. Il a eu la vérole à plusieurs reprises, et, entre autres symptômes, deux chancres, un an avant son entrée dans les salles de l'Hôtel-Dieu.

Les chancres furent traités, à Toulon, par des applications de vin aromatique et par des pilules mercurielles que le malade, au fait, ne prenait pas. Par suite, et quelque temps après, il survint à la base du gland des excroissances qui repullulaient toujours.

Entré à l'Hôtel-Dieu, le 7 novembre 1841, il fut soumis à un traitement anti-syphilitique par les pilules de Ricord et la tisane de salsepareille, traitement qu'il suivit pendant près de deux mois, c'est-à-dire jusqu'au 13 janvier inclusivement.

Nous avions lieu, à cette époque, d'être étonné de la ténacité de cette affection. La base du gland était effectivement parsemée de ces excroissances à base large, desquelles s'exhalait une abondante suppuration. Au traitement interne, on avait joint plusieurs cautérisations avec le nitrate d'argent, qui avaient toujours paru insuffisantes.

Enfin, le 14 janvier, je prescris l'iodure de potassium à la dose de 1 gramme dans la tisane de saponaire, et fais supprimer tout le reste. Le 20 janvier, 1,50; amélioration. Le 12 février, 2,00; le 20 février, 2,50. Sorti le 3 mars, dans un état complet de guérison.

Après avoir bien examiné toutes les phases de cette observation, nous n'avons pu mettre en doute l'efficacité de l'iodure de potassium. Nous étions bien sûr que le malade, très-désireux de guérir, avait exactement pris ses pilules mercurielles, sans effet curatif pourtant, tandis que, par l'usage de la médication iodurée, toutes les excroissances s'affaissèrent et disparurent.

Les 14 dernières observations que nous venons d'exposer ci-devant sont toutes, comme on a pu le remarquer, relatives à des cas de syphilis caractérisés par des accidents secondaires, et cependant l'iodure de potassium est parvenu à les combattre avec bien du succès, c'est-à-dire que la guérison a été complète, lorsque le traitement a pu être tout-à-fait fini, ce qui a eu lieu dans presque tous les cas, et, que, dans ceux où certaines circonstances nous ont obligé à l'interrompre, il est survenu une amélioration marquée pour faire comprendre que le temps seul avait manqué pour compléter le traitement. Ces observations comprennent, en effet, plusieurs cas de syphilide squammeuse, un cas de roséole syphilitique; un cas d'orchite; trois cas d'ulcères syphilitiques secondaires de la peau; un cas d'excroissances consécutives de chancres, etc., tous accidents morbides secondairement survenus, et qui, à bon droit, ce nous semble, ont été par nous regardés comme appartenant à la catégorie des accidents secondaires. Or, ces observations nous ont démontré que non-

seulement l'iodure de potassium n'était pas dépourvu d'action contre cette sorte d'accidents, mais que parfois même son efficacité l'emportait de beaucoup sur celle du mercure, puisque, dans plusieurs de ces faits, nous avons vu l'iodure de potassium triompher assez facilement du mal, alors même qu'un traitement hydrargireux n'y avait pu réussir complétement. — Mais ce qu'il nous a été facile de remarquer, c'est qu'en général plus ces accidents secondaires ont été anciens ou rapprochés de la catégorie des accidents tertiaires, plus aussi a été rapide la tendance au mieux et à la guérison. Or, on sait qu'il en est différemment de l'action des préparations mercurielles. Nous croyons même devoir conclure de cette remarque que, suivant le degré d'ancienneté du mal ou de la cause qui en a d'abord frappé l'organisme, il y a souvent lieu de prescrire de préférence et de prime abord l'usage de l'iodure de potassium, alors même que les accidents ne sont pas secondaires. Ainsi avons-nous fait nous-même dans plusieurs des cas précités, et de belles guérisons s'en sont suivies, guérisons qui n'eussent pas été aussi promptes, bien certainement, si nous avions eu recours aux mercuriaux. Nous pouvons à ce sujet renvoyer aux observations 11, 12, 13 et 14, pour démontrer sur quel fondement repose notre assertion.

Il suffit, au reste, d'interroger les faits relatifs au traitement de la syphilis par les préparations iodurées, pour connaître que d'autres praticiens ont aussi traité avec grand avantage, par l'iodure de potassium, les accidents secondaires de cette maladie. Faisons d'abord remarquer que, parmi les cent quarante-deux cas d'usage de cet agent thérapeutique, cités par le docteur Wallace, de

Dublin, dans le travail précédemment mentionné, ce praticien de mérite n'a point distingué les accidents secondaires et tertiaires, et que de fait il a employé les préparations iodurées ou plutôt l'iodure de potassium contre les unes et les autres indistinctement. On peut se rappeler, en effet, qu'il est question de six cas d'iritis, de six cas d'affection du testicule, de quatre-vingt-dix-sept cas d'éruption, y compris toutes les affections du système cutané, de vingt cas d'affection de la surface muqueuse de la bouche, du nez, de la gorge (1). Or ces affections appartiennent pour la plupart spécialement à la catégorie des accidents secondaires, d'après la division établie par MM. Ricord et Baumès. Voilà donc encore une présomption favorable à l'emploi du traitement par l'iodure de potassium dans la phase secondaire de la syphilis. Et certes, l'opinion du docteur irlandais peut être citée comme émanant d'un homme compétent en ces matières.

Plusieurs des faits qu'ont publiés M. Seguin d'Albi, dans le tome 21 du *Bulletin général de thérapeutique*, et le docteur Langevin du Hâvre, dans le tome 23 du même journal, se rapportent évidemment à des s d'accidents secondaires plutôt que tertiaires, et cependant encore l'iodure de potassium en a très-bien triomphé.

Nous croyons d'autre part que, dans les essais que le

---

(1) Nous faisons observer ici, que pour classer dans un ordre méthodique les effets réels du virus syphilitique, M. Wallace plaçait chaque cas dans la division dont les caractéres coïncident avec les symptômes les plus éminents, en sorte que si le malade présentait à la fois une affection peu sérieuse, et une autre plus grave, c'était la dernière qui servait de base de classification.

docteur Spérini, Riberdet et G. Gasca ont fait de l'iodure de potassium contre la syphilis, d'après le *Journal des sciences médicales de Turin*, ce médicament a été aussi administré plusieurs fois pour combattre des accidents secondaires et avec des succès réels.

Un fait bien remarquable à certains égards de la puissante action de l'iodure de potassium contre des accidents syphilitiques secondaires, est celui que M. D. Bernard communiqua, l'an dernier, à la Société royale de médecine de Toulouse, et qui est relaté dans le compte-rendu des travaux de cette société. Certaines circonstances qui accompagnent ce fait, et qui se rattachent à l'âge de la malade, à l'étiologie des accidents morbides, et surtout à promptitude de leur amélioration produite par l'iodure de potassium, le rendent assez intéressant pour que nous devions le mentionner avec quelques dévelopments :

Il est question d'une jeune fille de 3 ans, brune, bien constituée, et issue de parents d'une santé irréprochable. Quelques maladies éruptives propres à cet âge, avaient seulement signalé son enfance. Cependant, dans le mois de février 1843, des boutons surviennent à différentes parties du corps, et, rapportés à une simple échauffaison, n'excitent aucune sollicitude, et sont traités sans succès par des lavages et des boissons tempérantes. Notre collègue est alors appelé, et voici l'état dans lequel il trouve l'enfant. Quatre larges pustules humides, oblongues, ayant près de deux centimètres de hauteur, ont leur siége sur le bord libre des grandes lèvres, et occupent à la fois la membrane muqueuse et la peau. Une mucosité épaisse, jaunâtre, les recouvre en partie, et s'épanchant au-delà, détermine, jusqu'au pli de la cuisse, un érythème bordé

d'une croûte roussâtre et gluante, formée par le mucus morbide. Au diagnostic porté par M. Bernard, et que l'aspect de ces symptômes rendait si facile, les parents jettent un cri d'étonnement et presque d'incrédulité. Leur conduite passée est irréprochable ; jamais ils n'ont eu aucun accident vénérien dont la transmission pouvait seule expliquer le mystère : peut-être même n'auraient-ils pas consenti à livrer leur fille à un traitement rationnel, si des renseignements ultérieurs et positifs n'avaient pas établi que la nourrice à laquelle la malade avait été confiée avait offert tous les caractères d'une affection syphilitique, et subi diverses médications mercurielles.

L'enfant est donc immédiatement mis à l'usage du biscuit mercuriel, de la tisane d'orge et de salsepareille, et de l'onguent napolitain est étendu sur les pustules. Mais, au bout d'un mois, de nouvelles pustules paraissent, l'anus commence à s'enflammer ou du moins à se colorer en rouge. Le biscuit est alors remplacé par le sirop de salsepareille additionné. Cependant les symptômes n'éprouvent aucune amélioration marquée. Au contraire, le ptyalisme survient, la coqueluche se déclare, et toute la saison d'été suffit à peine pour éteindre ces deux complications. En même temps l'affection vénérienne grandit; de profondes rhagades se forment à l'anus ; les selles n'ont lieu qu'au milieu de cris déchirants ; les ganglions inguinaux, dont on n'avait pas encore examiné le développement, acquièrent le volume de plusieurs noix, et durs, bosselés ; ils sont, les uns, tout à fait immobiles, et les autres roulent facilement sous le doigt qui les presse.

A la vue de tous ces désordres, dont les préparations mercurielles n'ont pu arrêter le cours, M. Bernard se dé-

cida à mettre en usage l'iodure de potassium, avec le soin d'en observer les effets dans un âge si tendre, et dans des proportions relatives à la susceptibilité organique. 5 centigrammes de ce sel dissous dans 100 grammes d'une infusion béchique édulcorée, furent administrés par jour en deux portions, et ne produisirent aucune irritation manifeste sur le tube digestif, ce qui permit, tous les quatre jours, d'augmenter la dose de 5 centigrammes, jusqu'à 30 centigrammes dans les 24 heures, sans pouvoir cependant aller au-delà; car le goût attaché à cette préparation dominait à ce point que la malade commençait à témoigner la plus vive répugnance. Les effets de ce remède furent presque instantanés, dit M. Bernard. Dès le cinquième jour de son administration, les pustules s'effacèrent, les rhagades n'occasionnèrent plus de douleur; les engorgements ganglionnaires des aines suivirent en même temps leur marche descendante, et, au bout de quinze jours, c'est-à-dire du 29 novembre au 15 décembre, la guérison était entièrement opérée.

Dans un travail récent, dans lequel M. J. Hauck a publié les résultats de quatre cents cas de syphilis, observés par lui et par Kluge, et dont le journal l'*Expérience* a publié une analyse dans ses numéros des 4 et 11 juillet 1844, ce praticien prétend avoir remarqué que l'iodure de potassium ne manifeste réellement son action thérapeutique que dans la syphilis secondaire, et, sous cette dénomination, il comprend les accidents tertiaires et secondaires. Il l'a trouvé utile dans la roséole, le lichen, le psoriasis (lorsque les taches n'étaient ni dures ni rouges), l'ectyma, les rhagades suppurantes; mais dans l'iritis syphilitique, il ne lui a reconnu aucune utilité.

D'autre part, M. Hocken, d'après la *Gazette médicale de Paris*, 27 juillet 1844, pense que, relativement aux accidents secondaires, l'iodure de potassium a moins de valeur que le mercure dans la majorité des phénomènes secondaires, excepté cependant les affections pustuleuses graves, les ulcères de la gorge, le rupia, les ulcérations secondaires de mauvais caractère, tous accidents liés à une cachexie marquée. Nous avons dit précédemment qu'il le regardait comme souverain dans les accidents tertiaires, de même que le faisaient les docteurs Hanck et Kluge.

Voilà donc déjà que, pour certains cas d'accidents secondaires, qu'ils pensent pouvoir bien déterminer, les docteurs Hanck, Kluge et Hocken croient l'iodure de potassium utile, plus utile même que le mercure, d'après ce dernier.

Quant à nous personnellement, nous avons fait connaître des faits où son utilité nous a été on ne peut plus démontrée, parmi lesquels certains où il a rapidement guéri lorsque les préparations hydrargireuses avaient été inefficaces. Toutefois, nous devons avouer que l'usage de l'iodure de potassium n'a pas constitué le traitement usuel par nous adopté, nous en étant plutôt tenu jusqu'à ce jour à l'emploi des préparations mercurielles. Ainsi nous ne voudrions pas conclure que, dans tous les cas d'accidents secondaires, l'iodure de potassium doive être préféré aux mercuriaux, puisque, dans quelques circonstances, nous y avons renoncé pour nous adresser à ces derniers. Par exemple, il nous souvient d'une femme qui portait, au devant du tiers supérieur et antérieur de la jambe, un ulcère syphilitique secondaire, et que je voulus soumettre à l'usage de l'iodure de potassium. Pendant les

quelques premiers jours, l'ulcère parut se modifier, et bientôt il ne fut plus que stationnaire, de sorte qu'après seize jours d'emploi de l'iodure aux doses de 0,50, à 1,00 je me décidai à le suspendre, aucune amélioration n'étant survenue, et une irritation bronchique s'étant produite par son usage. Des pansements avec le cérat mercuriel et l'usage du proto-iodure de mercure, procurèrent la guérison. —Une autre fois, nous avons trouvé le traitement ioduré tout impuissant; mais les préparations mercurielles ne l'avaient pas été moins. C'était sur une jeune fille que nous trouvâmes à l'Hôtel-Dieu, atteinte d'un large ulcère, occupant tout le périné et toute la face interne des fesses, ulcère dont on ne pouvait guère contester l'origine syphilitique. Cette malade avait été longtemps traitée par les mercuriaux, trop longtemps même peut-être, puis par le sirop de Cuisinier, la tisane de salsepareille, des topiques divers, tels que pansements avec le vin aromatique, le cérat mercuriel calomélisé, etc. Cependant l'ulcère persistant toujours, je fis succéder à ces moyens un traitement par l'iodure de potassium. Une heureuse modification parut d'abord s'en suivre; mais bientôt l'ulcère resta stationnaire, et, en dernier résultat, la guérison ne put être encore obtenue par ce moyen. — J'ai su depuis que cette fille était sortie de l'hôpital non encore guérie de son ulcère. — Peut-être fallait-il, pour la guérison de cette jeune personne, indépendamment des médicaments spéciaux à son état, un air plus pur que celui qu'elle trouvait dans un hôpital populeux! Peut-être aussi, à raison de l'état lympathique de cette malade, et de sa constitution assez débilitée, l'iodure de fer aurait-il dû être administré de préférence! Peut-être encore arrivait-il, dans ce cas,

que cet ulcère, qui avait été primitivement syphilitique en ce sens qu'il s'était développé sous l'influence du virus de la syphilis, avait cessé de l'être par les traitements qui avaient précédé, et échappait-il ainsi à l'action des anti-syphilitiques.

Dans un cas d'excroissances du gland et du prépuce, consécutives à une légère blennorrhagie, l'iodure de potassium fut aussi d'une inefficacité complète, de même que l'avaient été les préparations mercurielles. Nous croyons même devoir citer ici l'observation qui s'y rapporte, laquelle nous paraît devoir être considérée comme se rattachant naturellement à notre sujet, puisque nous pourrions trouver dans cet exposé la raison explicative de l'inefficacité du médicament sous lequel nous avions d'abord puissamment compté.

VINGT-CINQUIÈME OBSERVATION.

M..., étudiant en droit de notre ville, jeune homme d'une forte constitution, âgé d'environ 22 ans, vit se développer sur le gland, quelque temps après une cohabitation suspecte qui avait produit un léger écoulement, de ces excroissances vulgairement connues sous le nom de choux-fleurs. S'étant d'abord confié à un de nos anciens et meilleurs praticiens, celui-ci ne crut pas devoir douter de la nature syphilitique du mal, et fit administrer un traitement par les frictions mercurielles, et ce traitement fut complet.

Néanmoins les symptômes persistèrent, et les excroissances étaient plutôt augmentées de nombre que diminuées. Ce que voyant, le praticien en question tenta de les détruire, tantôt en les faisant cautériser avec le nitrate d'argent, et tantôt en cherchant à les dessécher avec la

poudre légèrement cathérétique de sabine. Mais peu de temps après ces cautérisations, les végétations repoussaient de plus belle.

Consulté par ce jeune homme le 23 décembre 1842, près d'un an après la première apparition des excroissances, je reconnais que toute la base du gland est recouverte de ces derniers; qu'il en est une même, fixée au méat urinaire. La face interne du prépuce, de même que son bord libre, en présentent aussi de nombreuses. Comme ces excroissances avaient apparu quelque temps après un coït suspect, et même après la première cohabitation à laquelle il s'était exposé, et qu'elles étaient en tout point semblables à celles que développe fréquemment le vice syphilitique, je voulus prescrire encore un traitement mercuriel, et cette fois j'ordonnai l'usage de deux pilules par jour, une matin et soir, de deuto-chlorure de mercure, d'un demi centigramme chaque. Ce traitement fut exactement suivi pendant deux mois et dix-huit jours sans aucun avantage marqué, quoique j'y eusse même de temps en temps associé quelques cautérisations. — Au traitement mercuriel nouveau, je fis alors succéder l'usage de l'iodure de potassium, qui fut commencé le 9 mars 1843. Ce médicament, donné d'abord à la dose de 75 centigrammes, fut successivement et graduellement élevé par le malade lui-même jusqu'à la quantité de 8 grammes par jour, et cela sans autre incommodité pour lui que l'apparition d'une éruption cutanée légère, à forme pustuleuse. Cette nouvelle médication fut continuée sans relâche pendant quatre mois et demi, et pourtant les excroissances n'en persistèrent pas moins, et aucune amélioration ne s'en suivit.

Après quelque temps de suspension, divers traitements

furent encore tentés sans résultat curatif. Celui qui un moment parut produire une amélioration marquée fut l'emploi des fumigations de cynabre ; mais le mieux n'était que factice, et il cessa bientôt d'exister, Enfin, le 5 novembre, ce jeune homme revient me trouver, tout inquiet de ne pouvoir être débarrassé de ces excroissances qui laissent toujours exhaler du pus et lui sont très-importunes. Elles étaient par le fait aussi irritées, aussi nombreuses que jamais, et nous ne pouvons peut-être mieux exprimer notre pensée qu'en disant que c'était une pépinière d'excroissances. Je n'ignorais pas en ce moment que, dans un cas semblable, le professeur Dubois avait jugé de pareils symptômes de nature dartreuse, et avait fini d'en triompher par l'usage des bains sulfureux, des boissons sulfureuses, des pilules d'aloës et de savon, des sangsues à l'anus, un régime tonique, etc., traitement qui nécessita six mois de durée. Mais comment aller proposer encore un nouveau traitement d'une aussi longue durée, sans être même certain de la réussite? Je fis mieux en employant plus largement que par le passé la cautérisation, c'est-à-dire, que je recouvris d'une couche de pâte caustique de Vienne, celle de ces excroissances qui était la plus large, la plus volumineuse, la plus ancienne et comme la mère de toutes les autres. Deux ou trois minutes d'application suffirent pour que le caustique en eût pénétré tout le parenchyme. Si la douleur fut sur le moment très-vive, elle ne fut pas de longue durée. La chûte de l'escharre démontra que le caustique avait atteint jusqu'aux racines de l'excroissance, pour me servir d'une expression vulgaire, mais juste cette fois. Nous eûmes effectivement frappé à mort d'un seul coup toutes les autres végétations qui, dès

ce jour, s'affaissèrent et se flétrirent; et vingt jours après elles avaient toutes disparu. Ce résultat nous parut remarquable et fixa vivement notre attention. Nous ne pouvions, en effet, nous expliquer cette guérison si inopinément obtenue, dès que la destruction de cette excroissance mère fut opérée, qu'en admettant que toutes les autres en étaient les dépendances. Et lorsque dorénavant des cas pareils se présenteront à notre observation, nous ne manquerons pas de recourir au même expédient, qui, cette fois, nous donnera un succès aussi beau, et depuis si longtemps attendu. On voudra bien convenir que nous y serons pleinement autorisé par l'exemple que vient de nous fournir le fait que nous avons ici publié.

Le sujet de la présente observation, qui n'avait aucun intérêt à nous taire la vérité, et qui désirait bien plutôt nous la faire connaître entière, nous ayant déclaré que, quoiqu'il se fût exposé à cette cohabitation qui lui avait procuré ce qu'il appelait un échauffement ou écoulement léger qui disparut facilement, il s'était écoulé plusieurs mois entre cette communication et la première apparition des excroissances, sans qu'il se fût déclaré aucun chancre, et ayant nous-même bien reconnu que trois traitements anti-syphilitiques complets avaient été suivis avec la plus grande ponctualité sans donner les résultats curatifs, nous avons fini par penser, surtout après l'heureuse guérison si promptement survenue, quand nous eûmes cautérisé fortement la principale de ces végétations, que nous avions rencontré là un de ces cas d'excroissances véroliformes plutôt que véroliques. Dès-lors, nous nous sommes facilement rendu compte de l'inefficacité, non seulement des préparations mercurielles, mais encore de l'iodure de po-

tassium qui, appliqué cette fois contre des symptômes non virulents, ne pouvait pas nous donner les résultats que nous nous en étions promis, en considérant les symptômes ordinaires dé syphilis secondaire.

D'autre part, nous avons vu, à l'observation vingt-quatrième, qu'un autre cas d'excroissances du gland et du prépuce, consécutives à des chancres, et pourtant fort rebelles aux mercuriaux, avaient été heureusement combattues par l'iodure de potassium. Or, déjà MM. Hauch et Kluge avaient remarqué dans le travail que nous avons cité d'eux, que les condylômes succédant à une blennorrhagie, n'étaient pas influencés par l'iodure de potassium; tandis qu'ils guérissaient, au contraire, quand ils avaient été précédés de chancres. Le rapprochement de nos deux observations tendrait à faire établir la vérité de l'assertion de ces deux derniers praticiens (1).

---

(1) Puisque j'en suis à citer des cas d'excroissances soumis au traitement par l'iodure de potassium, je vais relater ici une observation où l'on verra que ce médicament n'a pas été peut-être sans action pour prévenir la récidive de végétations qui avaient été excisées. Voici le fait qui aurait dû trouver place précédemment.

OBSERVATION.

Excroissances du gland (choux-fleurs) datant de plusieurs mois. Excision, iodure de potassium.

Le nommé Villard, de la légion étrangère, entre à l'hôpital le 24 janvier. Il a sur le gland des excroissances qui ont commencé de paraître depuis plusieurs mois.—La demi ration d'aliments, iodure de potassium, 0,75 dans la tisane de saponaire jusqu'au 28 janvier. Le 30 janvier, 1 gramme, 2 février. — Il n'y a pas encore d'amélioration apparente. On prend le parti de faire l'excision de ces diverses excroissances; application consécutive du nitrate d'argent. Toutefois le traitement est continué jusqu'au 25 février, jour de la sortie. Pendant les dix derniers jours, ce sujet prenait 1 gramme 1/2 d'iodure de potassium. Aucune trace de réapparition des excroissances ne s'était manifestée. Faut-il dans ce cas attribuer à la seule excision des choux-fleurs leur guérison, ou bien faut-il admettre que l'iodure de potassium a prévenu leur retour? Cette dernière hypothèse ne nous paraît pas improbable.

En résumé, notre expérience nous fait déclarer avec une conviction basée sur des faits attentivement observés par nous :

1° Que même dans les cas d'accidents syphilitiques secondaires, l'iodure de potassium doit être réputé médicament anti-syphilitique.

2° Qu'on le trouvera surtout utile contre la plupart des syphilides, et à ce sujet nous rappelons plusieurs des observations ci-devant citées ;

3° Que cette efficacité contre les syphilides a été reconnue par MM. Hanck et Kluge, qui dans le travail précité, l'ont trouvé avantageux dans la roséole, le lichen, le psoriasis, l'ectyma, et par M. Höcken qui le préfère au mercure dans les éruptions pustuleuses graves, le rupia, etc.

4° Que, généralement, plus les symptômes qui caractérisent ces accidents secondaires, sont d'une date ancienne, ou, en d'autres termes, que plus ils se rapprochent de la catégorie des accidents tertiaires par leurs allures et leur manière d'être, plus aussi ils seront accessibles à la puissante action de l'iodure de potassium.

5° Qu'il sera surtout indiqué de recourir à l'emploi de ce précieux médicament, lorsque cette sorte d'accidents se sera montrée rebelle à la médication mercurielle convenablement administrée.

6° Que l'on devra même donner de prime abord la préférence à ce médicament, lorsque l'ancienneté des accidents à combattre doit les faire considérer comme difficilement accessibles à l'action des mercuriaux, ou lorsque la débilitation de l'organisme indique le besoin de refaire, de réparer la constitution, ou bien enfin, lorsqu'ils se sont

montrés décidément réfractaires à l'action d'un traitement hydrargireux convenablement administré.

Nous nous sommes dispensé de mentionner ici plusieurs observations, où nous avons associé au traitement mercuriel la tisane de salsepareille ou de saponaire avec addition d'iodure de potassium, parce qu'on ne saurait préciser dans ces cas la part que l'iodure de potassium peut avoir eue aux guérisons obtenues. Mais nous estimons pourtant que cette association des deux médications peut-être parfois utilisée, surtout dans les cas qui tiennent par leur nature et de la syphilis secondaire et de la syphilis tertiaire.

Nous ajouterons enfin, pour compléter nos propositions, que MM. Hanck et Kluge ont encore trouvé l'iodure de potassium utile contre les rhagades suppurantes, et Hocken, contre les ulcères de la gorge, contre les ulcérations secondaires de mauvais caractère. Quant aux deux premiers praticiens, ils ont prescrit ce médicament sans effet curatif dans les exanthèmes populo-tuberculeux suivis de la chute des cheveux, et accompagnés le plus souvent d'ulcérations du pharynx, et, dans les cas où les tubercules étaient gros, durs, rouges, ne se recouvraient pas d'écailles, et ne passaient pas à l'ulcération. D'après eux, encore, il fut toujours sans action sur l'iritis.—Il m'a paru utile d'appeler en témoignage l'expérience d'autrui pour les cas où je n'avais pu consulter par moi-même les faits.

Nous ne voulons pas manquer de faire observer ici qu'il y aurait injustice contre l'iodure de potassium, si, parce que, dans quelques cas d'accidents syphilitiques secondaires ou autres, ce médicament se montrait inefficace, on voulait lui contester ses propriétés anti-syphili-

tiques ; mais le mercure lui-même, dans les deux âges de la syphilis où son action curative est incontestable, ne manque pas d'échouer quelquefois. M. Ricord, dans une leçon de clinique insérée dans la *Gazette des hôpitaux* (n. 105, 1842), page 488, dit en propres termes, et il ne fait en cela qu'exprimer les données de la pratique, que l'action du mercure peut être nulle ; qu'il est des individus chez lesquels le mercure ne produit aucun effet ni thérapeutique ni curatif. Il cite à cette occasion l'exemple d'un malade qui était alors dans ses salles, et qui prenait depuis quelque temps une dose énorme de pilules de Sédillot (50 par jour), sans que les chancres dont il était affecté, subissent le moindre changement, et sans qu'il éprouvât d'autre effet qu'un léger embarras gastrique. L'absolu n'existe pas plus pour la thérapeutique que pour les autres parties de l'art de guérir.

§ VIII.—*De l'iodure de potassium contre les accidents primitifs de la syphilis.*—Après avoir cherché à reconnaître l'influence curative de l'iodure de potassium contre les accidents tertiaires d'abord, et ensuite contre les accidents secondaires de la syphilis, nous ne pourrions, sans croire déroger à notre tâche, rester silencieux sur les effets que ce médicament peut exercer contre les accidents primitifs. (Nous avons indiqué ailleurs, dans ce mémoire, en quoi ils consistaient.) La solution de cette question nous paraît même d'autant plus digne d'intérêt qu'elle n'a peut-être pas été traitée jusqu'à ce jour avec toute l'attention convenable, bien que quelque praticiens aient paru l'aborder, mais non peut-être avec un esprit suffisamment dépourvu de prévention. Le silence à peu près complet de M. Ricord sur cette matière porterait à croire qu'il n'attache

aucune importance à l'emploi de l'iodure de potassium contre la syphilis primitive, ou que peut-être il ne reconnaît à ce médicament aucun effet curatif contre les accidents qui caractérisent cet âge de la maladie. Le travail clinique précité du docteur Wallace n'envisage aussi l'administration de l'iodure de potassium que relativement aux accidents constitutionnels tertiaires ou secondaires.

Il faut même en venir à ces deux dernières années presque, c'est-à-dire en 1843 et 1844, pour trouver, dans la presse médicale, la trace de quelques essais sur ce sujet. On nous permettra toutefois de faire remarquer qu'il est constaté par la publication, dans le *Journal de la société royale de médecine de Bordeaux*, de mon mémoire *Sur les remèdes anti-syphilitiques*, que cette Société couronna en 1842, et qu'elle n'a fait insérer dans ses Annales que cette année 1844 (1), que j'avais peut-être pris l'initiative sur cette matière, en faisant déjà connaître, dans ce travail, quelques observations bien propres à fixer l'attention sur un point qui était à cette époque inexploré, en ce sens qu'elles se rapportaient à quelques essais d'emploi de l'iodure de potassium pour combattre des accidents primitifs de syphilis, et qu'elles tendaient à démontrer que, dans ces cas là même, le traitement ioduré pouvait parfois être utilement invoqué. Nous allons même donner un exposé sommaire des trois faits cités dans ce travail (1).

Premier fait.—Un militaire était atteint à la fois d'un

(1) Voir les numéros de janvier, février, mars, avril, mai, juin et juillet 1844, du *Journal de la Société de Médecine de Bordeaux*.

(1) Voir pour le texte, le journal précité, page 440 et suivantes, année 1844.

chancre siégeant près du filet du prépuce, et d'une blennorrhagie. Il prenait pour traitement deux pilules de Ricord par jour, et de la tisane de graine de lin. Mais quoique le malade eût continué ce traitement mercuriel pendant plus de deux mois, et qu'il en eût même éprouvé un peu de ptyalisme, son chancre qui, au 4 février, avait près de trois mois de durée, avait toujours un laid aspect, ne présentant aucune tendance à la guérison. La blennorrhagie d'autre part ne cessait pas de fluer, s'accompagnait de vives douleurs, et n'avait été qu'irritée par l'usage continué pendant quelques jours de paquets de poivre cubèbe et d'alun, et en réalité le traitement se montrait très-inefficace. C'est alors que le malade fut mis à l'usage de l'iodure de potassium à la dose, en commençant de 1 gramme dans un pot de tisane de saponaire; continué jusqu'au 14 mars, époque où la dose de 2 grammes avait été successivement atteinte. Mais déjà la guérison du chancre et de la blennorrhagie était complète, et un effet réparateur se remarquait aussi sur l'état général de ce sujet.

Second fait.—Un étudiant atteint d'un chancre, reste un mois sans faire de traitement; après quoi il est mis à l'usage des pilules de Dupuytren et du sirop de salsepareille, traitement qui fut continué pendant un mois et demi environ. L'ulcère syphilitique (qui siégeait sur les limites du gland et du prépuce) persistant toujours, et restant induré, granulé, le malade trouvant d'ailleurs que les pilules le fatiguaient, on substitue au traitement mercuriel l'usage de l'iodure de potassium depuis la dose de 0,75 à celle de 2,00. Ce médicament procura la guéri-

son dans un mois, et il fut reconnu qu'on n'aurait pas trouvé un meilleur succédané du mercure.

Troisième fait.—Un jeune homme portait depuis une quarantaine de jours un chancre à la base du gland et à droite, et il ne l'avait traité que par des soins de propreté, des lotions émollientes, des bains. Le chancre était déjà induré. Le malade ne voulant pas être traité avec du mercure, on profite de cette répugnance pour administrer l'iodure de potassium qui, commencé le 10 avril, fut continué jusqu'au 14 mai depuis la dose de 75 centigrammes jusqu'à celle de 2 grammes et quart. Or, vingt jours après, la cicatrisation de l'ulcère était complète; et si la médication fut continuée pendant encore quelques jours, ce fut pour laisser se dissiper, sous l'influence de ce médicament, l'engorgement indolent qui se remarquait à la partie où avait siégé le chancre, résultat qui fut obtenu. Quand nous avons cité ces trois faits, abréviativement toutefois, c'est qu'ils ont paru témoigner réellement de l'efficacité de l'iodure de potassium contre les symptômes primitifs que présentaient les trois sujets syphilitiques dont il a été question. Dans les deux premiers cas, en effet, l'iodure de potassium s'est montré plus efficace que le mercure, qui avait été d'abord employé, et, dans le troisième, l'iodure de potassium seul a guéri un chancre induré dans l'espace de vingt jours.

Ce n'a été qu'un an après les premiers essais que nous venons de mentionner, qu'un honorable médecin des hôpitaux de Paris, M. Bazin entreprit aussi, à l'hôpital de Lourcine, de déterminer la valeur thérapeutique de l'iodure de potassium contre la syphilis primitive. Nous ignorons si les expérimentations furent ainsi continuées

sur une grande échelle; mais ce que nous savons, c'est que son interne M. Desruelles, a fait connaître dans la *Gazette des hôpitaux* du 18 juin 1843, quatre observations où ce médicament a donné des résultats heureux. Ces faits se lient trop directement à notre sujet pour que nous croyons ne pas devoir nous dispenser d'en produire ici la substance.

1° *Chancres des grandes lèvres.* — Une fille âgée de 21 ans, sanguine, entre le 27 avril 1843, à Lourcine pour s'y faire traiter de deux chancres bien caractérisés à la face interne de chaque grande lèvre, à bords rouges et taillés à pic, à fond grisâtre et très-enflammés, ne datant que de six jours.

Le traitement n'est commencé que le 4 mai, jour où l'on prescrit la salsepareille, les sudorifiques; bains de temps en temps; 0,50 d'iodure de potassium.

Le 6, 1 gramme ; le 8, guérison des chancres. Le médicament est encore continué pendant quelques jours à la dose de 2 grammes : puis la malade sort.

Il faut avouer que voilà une guérison de quatre chancres bien rapidement obtenue.

2° *Tubercules muqueux ulcérés des grandes lèvres, glandes engorgées dans les aines, blennorrhagie.* —Autre fille, âgée de 24 ans, ayant eu huit mois avant, blennorrhagie et glandes inguinales, qui guérirent spontanément. La maladie actuelle n'a aucun rapport avec l'ancienne, et elle date de douze jours. Entrée le 4 mai 1843.

Symptômes présentés.—Le bord libre des grandes lèvres est couvert de tubercules très-nombreux, se touchant par leurs bords voisins, baignés par un écoulement purulent, ulcérés au sommet. Écartement des grandes lèvres très-

douloureux, et introduction du spéculum impossible. Quelques vésicules d'eczéma sur la cuisse droite. Plusieurs petites glandes engorgées dans les aines, douloureuses à la pression. Lotions émollientes, bains tous les quatre ou cinq jours.

Le 6 mai, 0,50 d'iodure de potassium. Le 9, 1 gramme. Le 12, 2 grammes : très-grande amélioration. — Le 15, 3 grammes, dose continuée jusqu'au 31, jour de sa sortie. Mais déjà, dès le 25, la guérison était constatée.

Durée du traitement, 25 jours. Guérison au dix-neuvième.

3° *Tubercules muqueux de la vulve et de l'anus.*—Autre fille âgée de 21 ans, sanguine, entrée le 16 mars 1843. Deux mois d'invasion et pas de traitement avant son entrée.

Symptômes : les grandes lèvres, la partie interne et supérieure des cuisses, le périnée, le pourtour de l'anus, sont couverts de tubercules muqueux très-nombreux, arrondis, saillants, enflammés, exhalant un liquide d'une odeur particulière. Peau érythémateuse dans les intervalles qui les séparent. Douleurs très-vives : la malade marche difficilement et en souffrant beaucoup. Un peu de prurigo. On prescrit salsepareille, sirop sudorifique, lotions émollientes, cataplasmes, bains de temps en temps.

Le 18 mars, 0,50 d'iodure de potassium. Le 21, 1 gramme. Le 25, amélioration très-marquée. Augmentation lente et successive de l'iodure jusqu'à deux grammes. Continuation des progrès vers la guérison. Le 8 avril 3 grammes; puis suppression pendant quelques jours, à cause d'une indisposition passagère; puis reprise à faible dose jusqu'à guérison. A la fin d'avril, guérison de tous les tubercules, et si la malade reste encore à l'hôpital, c'est pour se faire

traiter d'une blennorrhagie survenue durant le traitement.

En conséquence, guérison des tubercules muqueux pour lesquels l'iodure de potassium avait été prescrit, vers le quarantième jour.

4° *Chancres de la vulve et de l'anus; glandes inguinales engorgées; blennorrhagie. Complication de gale et de scrofules.* —Autre fille de 16 ans, d'un tempérament lymphatico-scrofuleux; elle entre le 15 avril 1843.

Elle avait eu quatre mois avant une blennorrhagie guérie en trois semaines, mais laquelle revient après une fatigue, et s'accompagne d'un engorgement des glandes inguinales. Ses chancres datent de quinze jours.

Symptômes: on voit, sur les parties latérales du clitoris, deux chancres, deux à la face interne de la grand lèvre droite; un à la face interne de la gauche, un à l'anus. Ces chancres, excepté celui de l'anus, sont rouges, assez superficiels: anus dilaté, infundibuliforme, ce qui dénote que l'infection a eu lieu par une double voie. Deux glandes engorgées, dures, indolores, cicatrices de scrofules au cou; glande volumineuse sur le sterno-mastoïdien droit, datant de 4 ans.—Gale. Le 16 avril, salsepareille, sirop sudorifique; 0,50 d'iodure de potassium. Bains de temps en temps. Le 23, 1 gramme. Le 24, quelques chancres tendent à la cicatrisation. Le 28, 3 grammes. La cicatrisation marchant lentement, on touche les chancres avec le nitrate d'argent, et tous les deux jours les cautérisations sont répétées. Le remède est continué aux mêmes doses. Depuis la première cautérisation, la cicatrisation marche très-rapidement, et la guérison est constatée, le 8 mai, vingt-deuxième jour du traitement.

Le narrateur de ces faits ajoute qu'il pourrait rapporter plusieurs autres observations, mais qu'il se borne à ces quatre qui, du reste, résument toute la syphilis primitive, chancres simples, chancres avec engorgement glandulaire, tubercules muqueux simples et ulcérés et blennorrhagies. Il ajoute encore que toutes les malades soumises à l'iodure de potassium pour les symptômes primitifs sont sorties parfaitement guéries ; que plusieurs ont été gardées à l'hôpital longtemps après la guérison ; qu'au moment où il rédigeait ces faits, il y avait, à Lourcine, une jeune fille traitée pendant six mois par les émollients pour des tubercules muqueux de la vulve et de l'anus, et qui, soumise à l'iodure de potassium avait guéri en un mois, etc.

Voilà donc déjà que quelques essais tentés par deux praticiens à Aix et à Paris tendent à faire reconnaître des propriétés anti-syphilitiques à l'iodure de potassium, même contre les accidents primitifs de la syphilis.

C'est encore ici le lieu de rappeler que, dans l'article précédemment cité du *Journal des sciences médicales* de Turin, touchant les essais des docteurs Spérini, Riberi et Gasca, relatifs à l'emploi de l'iodure de potassium dans la syphilis, on trouve que, parmi les cinquante observations citées de symptômes syphilitiques et d'accidents attribués à l'abus du mercure, et qui ont cédé à l'usage de ce médicament on compte :

Vastes ulcères primitifs indurés aux parties génitales, 5 cas.

Ulcères primitifs indurés et bubons inguinaux, 3

Ulcères primitifs indurés, tubercules muqueux, excroissances et bubons inguinaux, 6

Bubon inguinal primitif, 1

Pustules muqueuses ulcérées et ulcères primitifs, 3

Total dix-huit cas de syphilis caractérisés par des accidents primitifs, et dont cependant la guérison a été obtenue par l'usage de l'iodure de potassium. C'est donc là un nouveau témoignage en faveur de la médication iodurée et par l'iodure de potassium contre la syphilis primitive.

Dans le travail plus récemment publié par M. F. Hauck qui, comme nous l'avons dit quelques pages avant, a fait connaître les résultats de 400 cas de syphilis observés par lui et par Kluge, nous voyons que, d'après ce praticien, l'iodure de potassium s'est montré le plus souvent inefficace dans les ulcères primitifs, ce médicament ne manifestant réellement son action thérapeutique que dans la syphilis secondaire.

M. Hocken est tout aussi peu confiant en l'iodure de potassium contre la syphilis primitive. Après avoir fait observer que le mercure et l'iode sont les deux principaux remèdes qui composent le meilleur et le plus sûr traitement des divers symptômes de la syphilis; que le mercure convient particulièrement dans l'induration ou la syphilis primitive; que cet agent, dans les symptômes secondaires, est presque la condition *sinè quâ non* de la guérison, tandis que, pour les symptômes tertiaires, il est inutile ou nuisible, il ajoute que l'iode est un médicament à peu près insignifiant dans les symptômes primitifs, excepté cependant dans la forme phagédénique, qui se lie avec une débilité marquée et une altération prononcée de la santé.

Avec une pareille diversité d'opinions de la part de praticiens qui ne sont pas dénués de mérite, que doit faire l'homme qui désire connaître pourtant la vérité sur le degré d'action que ce médicament (l'iodure de potassium) exerce contre la syphilis primitive ? N'est-il pas de son devoir de consulter lui-même les faits et l'expérience, quand l'occasion lui en est fournie, et de faire connaître les résultats de sa pratique sur ces questions en litige ? Eh bien ! cet appel à l'expérience, nous l'avons fait nous-même, sinon sur une très-grande échelle, du moins avec assez de développements pour que quelque signification puisse être attribuée aux observations que nous allons citer, pour que même nous puissions faire peser la valeur de leur exposé en faveur de la solution de la question relative au degré de puissance curative dont jouit l'iodure de potassium contre la syphilis primitive. Relatons ici les observations que nous avons recueillies.

VINGT-SIXIÈME OBSERVATION.

Chancre primitif induré.

M. R....., lieutenant au 22e de ligne, vit apparaître, au commencement de décembre 1843, et peu de jours après une cohabitation imprudente, un chancre vers la base du gland, contre lequel il n'employa d'abord que de simples moyens de propreté. Voyant toutefois que l'ulcère ne disparaissait pas, mais qu'il devenait, au contraire, plus enflammé, cet officier prit le parti d'entrer à l'hôpital, le 14 janvier suivant. Le 15, à la visite du matin, je reconnus qu'il était atteint d'un chancre à surface rouge, enflammée, supporté par une base indurée, présentant presque l'étendue d'une pièce d'un franc, et siégeant à la

base du gland et à droite, à l'union de celui-ci avec la face interne du prépuce. La résistance du mal en l'absence de tout traitement pendant près d'un mois et demi, son aggravation même et l'état d'induration du chancre, malgré quelques soins hygiéniques, mettant évidemment dans la nécessité de recourir à un traitement spécial, je voulus essayer l'action de l'iodure de potassium.

En conséquence, dès le lendemain 17, j'en prescrivis 75 centigrammes dans un pot de tisane de saponaire. Le 20 janvier, la dose de l'iodure fut portée à un gramme ; le 25 à 1 gramme et quart; le 30, à 1 gramme et demi, que l'on continua jusqu'au 6 mars ; du 7 au 14 mars, jour de sa sortie, un gramme 3 quarts du remède furent pris. Un plumasseau enduit de cérat était seul mis sur le chancre.

Or, voici exactement ce qui s'est passé dans ce cas : l'influence favorable de l'iodure de potassium ne tarda pas à se produire ; un travail modificateur s'opéra bientôt dans l'ensemble de l'ulcère : nous le voyions se désenflammer, se rétrécir peu à peu, tendre d'une manière lente, mais graduelle, à la cicatrisation.

Le 2 février, quinzième jour du traitement, la cicatrisation était déjà obtenue; mais, comme la partie sur laquelle avait siégé le chancre était encore indurée, quoique bien moins qu'avant, je voulus faire continuer l'iodure de potassium, qui fut effectivement pris pendant onze jours encore, c'est-à-dire, jusqu'au moment de sa sortie : quelques frictions avec la pommade d'hydriodate de potasse furent faites aussi pendant quatre jours, savoir ; du 8 au 12 mars. Quand ce malade est sorti, le 14 février, après un mois de séjour dans nos salles, et 28 jours d'usage

de l'iodure de potassium, sa guérison était parfaite. Nous avons même lieu de croire que, si nous avions voulu adopter un traitement par les mercuriaux, il eût fallu plus de temps pour amener un résultat aussi complet. Ajoutons que l'administration de l'iodure de potassium n'exposa ce malade à aucun accident, et que son appétit se maintint toujours excellent ; sa ration fut effectivement toujours, à part les deux premiers jours, la demi ou les trois quarts.

Ainsi, dans ce cas, cicatrisation d'un chancre induré en quinze jours de traitement par l'iodure de potassium ; sortie avec guérison parfaite de l'induration, le 28e jour du traitement.

VINGT-SEPTIÈME OBSERVATION.

Chancre gangréneux.

M. B...., ancien militaire, âgé d'environ 50 ans, entre à l'hôpital le 7 janvier 1844. Il est dans un pénible état, c'est-à-dire qu'ayant commencé d'être atteint d'un chancre à la couronne du gland quinze jours auparavant, ce chancre se compliqua d'une inflammation suraiguë, dont la gangrène fut la conséquence. Déjà même celle-ci avait fait des progrès quand nous vîmes le malade, et attaquant surtout la partie où siégeait le chancre, elle s'était étendue aux dépens du gland, vers sa couronne, et de la partie voisine du pénis. Nous eûmes même lieu de craindre que le gland ne fût détaché, tant le mal marchait avec rapidité. Des lotions et applications furent aussitôt prescrites sur la partie gangrenée, d'où s'exhalait l'odeur *sui generis* du sphacèle, et à l'intérieur nous prescrivîmes l'iodure de potassium à la dose de 75 centigrammes dans la tisane de

salsepareille, *ad usum*. Le 10, nous en vînmes à 1 gramme; le 14 à 1 gramme et quart; le 19, à 1 gramme et demi; le 24, à 1 gramme 75, et le 28 à 2 grammes.

Dans ce cas encore les symptômes s'amendèrent assez rapidement; dès le 13, la suractivité vitale de la partie eut assez bien séparé le mort du vif, pour qu'avec des pinces on pût soulever ce qui était gangrené, et le séparer presque complétement avec les ciseaux. Dès ce moment, la solution de continuité, si vaste pourtant, reprit un bon aspect, et manifesta une tendance très-marquée à la guérison. Au 4 février, la cicatrisation, et par suite la guérison, étaient obtenues.

Peut-être croira-t-on devoir contester dans ce cas, l'efficacité de l'iodure de potassium, en disant que la spécificité de l'ulcère devait avoir été détruite par le sphacèle lui-même, comme il arrive par l'application d'un caustique énergique. Nous ne voulons pas récuser la possibilité de la chose, bien s'en faut. Mais toujours est-il que, si nous n'avions pas eu à notre disposition l'iodure de potassium, nous aurions employé quelqu'autre médicament spécial, le mercure sans doute, et que, soit qu'il ne faille considérer le résultat définitif que comme la conséquence de l'influence de la destruction du virus par la gangrène, soit qu'il faille admettre aussi l'heureuse intervention de l'iodure de potassium, la modification a été telle que nous devions le désirer et le dénouement aussi. Si, au reste, ce fait peut ne pas avoir auprès de tous une signification marquée en faveur de l'efficacité de l'iodure de potassium, nous aurons ci-après à en mentionner d'autres plus évidemment concluants.

VINGT-HUITIÈME OBSERVATION.

Chancre et bubon.

Le 8 janvier 1844, fut reçu à l'Hôtel-Dieu, le nommé Mounan, manœuvre, âgé d'environ 40 ans, qui, une huitaine de jours après avoir communiqué avec une femme suspecte, se vit atteint d'un chancre à la partie inférieure du bord libre du prépuce, lequel apparut dans les derniers jours de novembre. A l'époque de son entrée dans nos salles, le chancre n'était pas encore cicatrisé, quoiqu'il fût irrité et peu grave en apparence; mais indépendamment de ce symptôme, le malade présentait encore, à l'aine gauche, un bubon peu enflammé à la vérité, mais semblant avoir de la tendance au ramollissement. Croyant qu'il y avait lieu, dans ce cas, de prescrire un traitement spécial, je donnai la préférence à l'emploi de l'iodure de potassium, et, conséquemment, le 9 janvier, je prescrivis le quart d'aliments, et une potion avec iodure de potassium, 50 centigrammes. Le remède fut pour le reste du temps ainsi gradué; le 14 janvier, 75 centigrammes; le 16, 1 gramme; le 24, 1,25; le 1er février, 1 gramme et demi; le 5 février, 1 gramme 3|4 jusqu'au 9 février, jour de la sortie du malade. Ajoutons qu'une pommade à l'iodure de potassium était localement employée sur le bubon.

Le résultat final de la médication iodurée fut la cicatrisation totale du chancre, la disparition de l'adénite inguinale, en un mot, la guérison la plus complète. Le traitement dura un mois.

VINGT-NEUVIÈME OBSERVATION.

Chancres du gland.

Un soldat de l'infanterie légère d'Afrique, le nommé Brisse Jean, nous est adressé à l'hôpital, pour y être traité

de deux chancres qui ont commencé d'apparaître dix ou douze jours avant son entrée. Ils sont situés, un de chaque côté de la base du gland, peu profonds, mais bien caractérisés. Nous soumettons encore ce malade à l'usage de l'iodure de potassium seul : savoir le 4 février (il était entré la veille) à 75 centigrammes de ce médicament dans un pot de tisane de saponaire; le 7, à 1 gramme; le 11, à 1 gr., et quart; le 16, à 1 gramme et demi; le 21, à 1 gramme trois quarts; le 26, à 2 grammes; le 2 mars, à 2 grammes 25; le 7, à 2,50; du 12 au 14, pas d'iodure; le 15, 16 et 17, potion iodurée à 1,00. Sorti guéri le 18 mars.

Dans ce cas, la guérison fit des progrès rapides. Dès le 8 mars, un des chancres était entièrement cicatrisé, et, le 18 du même mois, nous trouvâmes l'autre aussi guéri, ce qui nous détermina à laisser sortir ce malade. Il eût été impossible, dans ce cas, de ne pas reconnaître la puissante action curative de l'iodure de potassium, et cependant les accidents syphilitiques que présentait ce sujet étaient on ne peut plus primitifs. Total, trente-neuf jours d'usage de l'iodure de potassium.

TRENTIÈME OBSERVATION.

Chancre induré datant de 25 jours, avec complication de bubon.

Le nommé Médor Georges, jeune soldat du 22e de ligne, entre à l'hôpital le 30 décembre, pour s'y faire traiter d'un chancre et d'un bubon qui avaient apparu vingt-cinq jours avant. Le chancre siége au bas du bord libre du prépuce, est supporté par une base indurée, et se recouvre souvent d'une espèce de croûte provenant du pus desséché. Quant au bubon, il siége à l'aine droite, n'est pas très-volumineux, et déjà il est ramolli par le pus qui s'y forme.

Pendant les quatre premiers jours, le malade prend deux pilules de Sédillot et de la tisane de salsepareille; des cataplasmes sont placés sur la tumeur inguinale.

Le 5 janvier, je fais supprimer les pilules mercurielles, la tisane de salsepareille, et je prescris pour tout traitement l'iodure de potassium à la dose de 75 centigrammes dans une potion simple, *ad usum*. Le bubon fut ouvert ce jour là par une incision d'un pouce d'étendue, à cause du décollement de la peau. Le régime, qui jusqu'alors n'avait été que le quart, fut porté à la demi le matin, et au quart le soir.

Le 10 janvier, nous supprimons le traitement parce que le malade a eu la diarrhée et quelques coliques, et prescrivons la diète, un demi lavement laudanisé, la tisane de riz gommée, *idem* le 11. —Le 12 janvier, les quelques accidents gastro-intestinaux, exempts d'ailleurs de toute gravité, et qui provenaient peut-être de ce que le malade avait toujours avalé sa potion iodurée en une seule fois, ont déjà à peu près cessé, et le malade est remis au quart pour les aliments, et, le lendemain 13, il est soumis à l'usage de l'iodure de potassium, 75 centigrammes, dissous dans un pot de tisane de saponaire. — Du 17 au 21, le remède fut porté à un gramme; du 21 au 27 à un gramme et quart; du 27 au 6 février, à 1 gramme et demi; du 6 février au 13, à 1 gramme trois quarts; du 13 au 21, à 2 grammes; du 21 au 25, à 2 grammes et quart; du 25 au 4 mars, à 2 grammes et demi; du 4 mars au 11, à 2 grammes trois-quarts, et à cette époque, suppression et guérison bien constatée.

Sans vouloir suivre de point en point la marche qu'ont suivie les symptômes que nous avions à combattre, nous

dirons que, dans ce cas, la guérison a été un peu lente à se produire; que cependant la cicatrisation du chancre était obtenue dès le 26 février et celle du bubon suppuré, dès le 1er mars, c'est-à-dire du quarante-quatrième au quarante-huitième jour de l'usage de l'iodure de potassium. Si nous continuâmes le traitement jusqu'au 11 mars, ce fut pour bien laisser se raffermir la cicatrice du bubon. Le malade, quoique guéri des deux accidents syphilitiques dont nous avons parlé, fut retenu à l'hôpital jusqu'au 18 mars. La guérison ne se démentit point; on comprenait, quand il nous quitta, qu'elle ne laissait rien à désirer. Ce fut surtout la circonstance du bubon suppuré qui retarda ici la guérison. L'état général était aussi des plus satisfaisants.

TRENTE-UNIÈME OBSERVATION.

Autre chancre datant de dix jours.

Jansheim Joseph, soldat de la légion étrangère, était depuis onze jours atteint d'un chancre, quand il se fit recevoir à l'Hôtel-Dieu de notre ville, le 25 janvier 1844. Ce militaire, à cause du gonflement du prépuce, ne pouvait plus en ce moment découvrir le gland qu'avec beaucoup de peine, et ce ne fut que difficilement que nous pûmes apercevoir la cause de tout le mal, laquelle consistait en la présence d'un chancre situé vers la couronne du gland et à droite, et laissant suinter beaucoup de pus.

Nous prescrivîmes, le 25 janvier, le quart d'aliments, une potion avec iodure de potassium 30 centigrammes, une tisane émolliente, et un cataplasme autour de l'extrémité du pénis, injections entre le gland et le prépuce avec l'eau végéto-minérale. — Le 26 janvier, même pres-

cription, excepté que la dose de l'iodure fut élevée à demi gramme.

Le 27 et 28 *idem*, sauf encore l'iodure dont la dose fut de 60 centigrammes.— Dès le 29, le malade fut à la demi-ration d'aliments; il prit 75 centigrammes du remède dissous dans une potion aqueuse, et le continua à cette proportion jusqu'au 4 février. Continuation des lavages avec l'eau végéto-minérale. A peine l'amélioration commençait-elle à paraître; mais par la suite elle fut plus manifeste, quoique se produisant lentement. Cependant le traitement fut continué, et les doses auxquelles nous donnâmes l'iodure furent de 1 gramme, à dater du 4 février, dans la tisane de saponaire; d'un gramme et quart, depuis le 12 jusqu'au 22 février, avec la demi le matin et le quart le soir pour aliments. Puis, nous en marquâmes le 22, 1 gramme et demi; le 29, 1 gramme trois-quarts; le 7 mars, 2 grammes; le 20 mars, 2 grammes et quart, le 25 mars, 2 grammes et demi.

Ce militaire est sorti bien guéri le 28 mars. Depuis huit jours même son chancre était cicatrisé; mais nous voulions, avant de le laisser sortir de nos salles, qu'il n'y restât plus d'induration.

Dans ce cas encore, le traitement par l'iodure de potassium a été la clef de la médication suivie; il nous a donné tout le résultat que nous pouvions nous promettre. Mais il a eu deux mois de durée.

TRENTE-DEUXIÈME OBSERVATION.

Huit chancres primitifs.

Le 21 janvier 1844, est entré dans les salles de l'Hôtel-Dieu, le nommé Custol Hippolite, soldat du 31ᵉ de ligne,

atteint de chancres qui n'avaient commencé de paraître qu'une quinzaine de jours avant. Ces chancres sont au nombre de huit, très-irrités et parfaitement caractérisés ; ils siégent au bas de l'hypogastre, immédiatement au dessus de la racine du pénis, et s'accompagnent d'une inflammation locale assez intense. Les deux premiers jours, nous prescrivîmes le quart d'aliments, une tisane d'orge et des cataplasmes émollients à l'hypogastre sur les chancres. Le 24, nous commençâmes à prescrire l'iodure de potassium, à la dose de 75 centigrammes dans la tisane de saponaire, *ad usum*. Des plumasseaux de cérat furent appliqués sur les ulcères. Mais, dans la nuit suivante, les douleurs locales ayant été assez intenses pour troubler le sommeil du malade, je voulus revenir encore à l'application des cataplasmes émollients, qui n'amenèrent pas de calme, et cette circonstance me détermina à faire arroser les cataplasmes avec de la liqueur de Van-Swieten. Il suffit effectivement, pour modifier la sensibilité trop vive des ulcères, de continuer le pansement pendant cinq jours, après lesquels nous nous contentâmes d'appliquer des plumasseaux enduits de cérat.

Le 28 janvier, la dose de l'iodure de potassium fut portée à 1 gramme; le 4 février, à 1 gramme et quart; le 10, à 1 gramme et demi; le 16, à 1 gramme trois quarts; le 23, à 2 grammes.

Le 1er mars, trente-deuxième jour du traitement ioduré, le malade en était à 2 grammes et quart du remède toujours dissous dans la tisane de saponaire. Or, déjà une amélioration bien manifeste pouvait être remarquée ; six des chancres étaient parfaitement cicatrisés, sans indura-

tion consécutive ; mais les deux restants étaient encore assez irrités.

Continuation du traitement, à la dose de 2 grammes et quart, jusqu'au 9 mars.

9 mars, quarante-unième jour du traitement, un seul chancre persiste encore, et l'on peut remarquer qu'il tend aussi à se sécher.— 2 grammes et demi du remède.

Le 18 mars, cinquantième jour du traitement, le dernier chancre est desséché et cicatrisé. Le malade depuis cinq jours ne prenait que 2 grammes du remède qui avait été supprimé pendant 3 jours, savoir du 10 au 13. Nous nous applaudissions de la guérison, lorsque l'un des ganglions de l'aine gauche commence à s'engorger, devient douloureux, nécessite une application de sangsues pour tâcher de le faire avorter, des cataplasmes émollients. Le 22 mars, quoique nous eussions lieu de croire cet engorgement plutôt inflammatoire que syphilitique, nous associons aux applications émollientes et ensuite à la compression, l'iodure de potassium qui fut donné depuis 1,50 jusqu'à 2 grammes, jusqu'au 3 avril. La résolution de ce bubon fut encore obtenue, et le malade sortit bien guéri le 10 avril. Dans ce cas, sans doute, le traitement fut long, mais enfin il fut curatif. Ne voit-on pas souvent le traitement mercuriel durer autant et même davantage?

TRENTE-TROISIÈME OBSERVATION.

Chancre induré et bubons.

Le soldat Cardius Barthélemy, du train des équipages de ligne, assez robuste et d'un tempérament sanguin, commença à reconnaître quelques jours après une cohabitation, et vers le 8 octobre 1843, les premiers symptômes

de deux chancres au pénis. Entré seulement à l'hôpital le 21 décembre suivant, ce militaire fut d'abord placé dans la salle des galeux pour y subir un traitement anti-psorique, et ce ne fut que lorsqu'il fut guéri de sa gale qu'il réclama un traitement pour ses deux chancres dont il nous parla pour la première fois. Ces chancres siégeaient, un de chaque côté du frein, sur les limites du prépuce et du gland, et ils étaient indurés. Le malade portait aussi deux bubons inguinaux peu développés.

Le 3 janvier 1844, commencement du traitement, et prescription de 75 centigrammes d'iodure de potassium dans une potion aqueuse, des frictions sur les deux bubons avec une pommade d'hydriodate de potasse, et demi portion d'aliments. Le 4, *idem.*

Du 5 au 8 janvier, même régime et même dose du remède ; seulement cette fois nous le donnons dissous dans un pot de tisane de saponaire, parce que le malade croit avoir remarqué que le remède l'irrite.

Le 8 et le 9, la dose de l'iodure est d'un gramme seulement, le malade ayant fait observer qu'il a quelques coliques et qu'il n'a pas eu de selles depuis plusieurs jours ; nous prescrivons en outre un lavement émollient.

Le 10, ce malade a de la fièvre et de l'agitation ; son pouls est fréquent, pléthorique. Prescription : Bouillon, tisane émolliente, lavement émollient; suppression de la tisane iodurée.

Le 11, le même état persistant, je prescris une saignée de 400 grammes, un demi lavement, et une crème.

Le 12 et le 13, diète encore, limonade et lavement; le 14, le 15, le 16 et le 17, un peu de fièvre existant encore, le malade est tenu à la soupe et à la limonade ; lavements.

Le 18, la fièvre ayant à peu près cessé, le malade peut manger le quart et boit de la limonade; il fut alors de mieux en mieux.

25 janvier. Les bubons sont fondus; il y a du mieux aussi du côté des chancres. Nous croyons devoir faire reprendre l'iodure de potassium, et le prescrivons à la dose de 75 centigrammes dans une potion; demi d'aliments, *ad usum.*

31 janvier. Depuis la veille 1 gramme avait été prescrit, lorsque survint un accès d'hémoptysie qui fit supprimer les aliments et l'iodure de potassium. Ce ne fut que le 12 février que l'iodure de potassium fut prescrit à la dose de 50 centigrammes dans une potion.

Le 16, j'en prescrivis 75 centigrammes; le 21, 1 gramme.

Le 26, 1 gramme et quart. Le malade est sorti le 4 mars.

A cette époque, le chancre était cicatrisé, mais la partie qui l'avait supporté était encore indurée, ce qui nous aurait déterminé à continuer un peu plus de temps le traitement, s'il ne nous avait paru que le séjour à l'hôpital était défavorable à la santé de ce sujet.

En somme, l'iodure de potassium ne fut pris que 26 ou 27 jours, et à des doses peu fortes, et les accidents syphilitiques disparurent. L'iodure de potassium aurait-il eu quelque influence sur la production de l'hémoptysie? On sait que les préparations iodurées produisent généralement un peu de surexcitation sur le système circulatoire sanguin. Elle pourrait donc bien avoir été occasionnée par ce médicament.

TRENTE-QUATRIÈME OBSERVATION.

Chancre primitif déjà ancien.

Lerolland, fusilier des bataillons de discipline, se vit at-

teint, dans les derniers jours d'octobre 1843, d'un chancre dont il ne tint pas d'abord compte, et malgré lequel il continua sa marche pour se rendre à sa destination. On lui prescrivit les pilules de Dupuytren au nombre de deux par jour et la tisane de salsepareille, et il continua ce traitement jusqu'au 18 janvier suivant.

18 janvier. Je n'ai pas reconnu que l'ulcération ait changé d'aspect depuis dix-huit jours que j'ai pris la direction du service chirurgical, bien que le malade soit censé avoir suivi un traitement hydrargireux pendant cinquante-trois jours. Son chancre, en effet, est induré, offre une surface granulée, et est tout-à-fait stationnaire. Ce que voyant, je me décide à changer de système de traitement, et je prescris sans plus attendre l'iodure de potassium à la dose d'un gramme dans un litre de tisane de saponaire. Le 26 janvier, nous en sommes à 1 gramme et demi; le 31, à 1 gramme trois quarts jusqu'au 5 février.

5 février. Une grande amélioration est déjà reconnaissable. Les progrès vers le mieux sont lents, mais réels. Nous élevons la dose du remède à 2 grammes.

12 février. Déjà le chancre est cicatrisé depuis la veille; mais les tissus qui le supportaient sont encore tuméfiés, ce qui nous fait continuer le traitement à la dose cette fois de 2 grammes et quart.

A cette époque, nous dûmes suspendre le remède à cause d'une ophthalmie intense avec iritis, qui se montra fort rebelle puisqu'elle dura un mois, et qui nous parut produite par les courants d'air auxquels la position du lit de ce malade avait pu l'exposer. Du reste, l'ophthalmie n'avait siégé qu'à l'œil gauche. Mais, pour en revenir au chan-

cre qui avait nécessité la prescription d'un traitement induré, nous dirons que, dès le 11 février, il était cicatrisé ; que seulement un peu d'induration existait encore à la place qu'il avait occupée, ce qui nous engageait à faire continuer un peu plus longtemps l'usage de l'iodure de potassium, lorsque l'accident de l'ophthalmie dut le faire interrompre.

15 mars. Le malade se trouvant guéri de son ophthalmie, nous voulons examiner le chancre qui, un mois avant, avait été trouvé cicatrisé, et qui depuis lors n'avait plus fixé notre attention. Nous reconnaissons que la cicatrisation se maintient, mais que la partie reste encore un peu indurée. Nous nous proposons dès-lors de lui faire prendre pendant quelques jours encore de l'iodure de potassium, et nous lui en prescrivons même 0,75 dans une potion. Mais le 18, il nous fait observer qu'il craint de se rendre de nouveau malade, si, guéri de son ophthalmie, il est obligé de prolonger encore son séjour dans l'hôpital pour y suivre d'autres traitements, et il nous demande instamment à sortir. Nous ne croyons pas devoir nous y opposer, d'autant plus que son chancre était en réalité bien cicatrisé depuis plus d'un mois, et qu'il ne restait plus chez lui, sur le point même où avait été le chancre, qu'un peu d'induration dont le temps aura sans doute fait justice.

Cette observation ne nous paraît pas sans enseignements pratiques relatifs à notre sujet. Si, en effet, le malade avait pris régulièrement les pilules au deuto-chlorure de mercure qui lui avaient été marquées, nous aurions ici un cas de syphilis primitive, qui, rebelle à l'action des mercuriaux, aurait été bientôt remise en voie de guérison par l'usage de l'iodure de potassium, qui aurait été, par

conséquent, bien autrement efficace. Si, au contraire, on veut admettre que cet individu, éludant la surveillance, et pensant qu'il serait toujours temps pour lui d'aller rejoindre des compagnies de discipline sur le sol africain, ait jeté ses pilules au lieu de les prendre, il sera toujours démontré, que, par l'emploi de l'iodure de potassium, une impulsion nouvelle fut imprimée au chancre stationnaire jusque là, et l'efficacité d'action du médicament serait aussi bien démontrée dans un cas que dans l'autre. Or, c'est là tout ce que nous avions à rechercher pour le moment.

TRENTE-CINQUIÈME OBSERVATION.

Chancres primitifs très-irrités.

Un marchand de moutons, le nommé Richier, fut reçu comme malade à l'Hôtel-Dieu, le 22 janvier, pour se faire traiter d'une vérole caractérisée par des chancres qui avaient commencé d'apparaître un mois avant. Il était, au reste, dans un état assez fâcheux. Traité en ville avant son entrée, il avait été soumis à l'emploi d'une médication mercurielle qui n'avait pas paru efficace, et comme le prépuce, naturellement étroit, ne permettait plus, à cause du gonflement produit par l'inflammation des chancres, de découvrir le gland, ni de nettoyer convenablement l'espace intrà-prépucial, on avait cru devoir inciser en long le prépuce jusqu'à sa base. Il arriva de cette opération que les deux lèvres de la plaie s'inoculant le pus qui découlait des chancres, se transformèrent en chancres elles-mêmes et en chancres qui s'accompagnèrent de beaucoup d'inflammation. Il est facile de se faire une idée de l'état dans lequel devait se trouver le pénis de cet individu. Tandis que des

applications tantôt émollientes et tantôt chlorurées étaient localement faites, je songeai à administrer à l'intérieur l'iodure de potassium, en commençant par demi-gramme seulement, à cause de l'état phlegmasique du pénis. Le 26, nous prescrivons 60 centigrammes; le 28, 75 centigrammes et le 1er février, 1 gramme dans la tisane de salsepareille. Il mangeait alors la demi. Déjà, soit que ce fût l'effet de l'iodure de potassium seul, soit que les applications locales y contribuassent pour une bonne part, il était survenu une amélioration bien marquée. Mais un médecin, qui n'avait pas grand foi en l'iodure de potassium contre les accidents primitifs, considérant que ce malade était dans l'hôpital comme pensionnaire et à ses frais par conséquent, désira qu'on le soumît à la liqueur de Van-Swieten. En conséquence, dès le 2 février, sa prescription fut : la demi, tisane de salsepareille, liqueur de Van-Swiéten prise dans du lait. *Idem*, jusqu'au 18 février.

Comme cependant l'état de ce malade tendait un peu lentement à la guérison, on associa, le 18 janvier, à l'usage de la liqueur de Van-Swiéten, celui d'un gramme d'iodure de potassium dissous dans la tisane de salsepareille. Le 22, la dose de l'iodure fut d'un gramme et quart ; le 26, d'un gramme et demi, et le 1er février d'un gramme trois quarts, avec toujours continuation de la liqueur de Van-Swiéten, et depuis quelques jours fomentations avec l'eau végéto-minérale.

Quand il est sorti, le 13 mars, sa guérison était presque complète.

Nous crûmes évidemment reconnaître, et nous ne pensons pas nous être fait illusion à ce sujet, qu'une modification favorable avait été imprimée aux ulcères de ce malade

par l'addition ou la reprise de l'iodure de potassium, et que nous les vîmes dès-lors plus rapidement tendre à la cicatrisation.

TRENTE-SIXIÈME OBSERVATION.

Chancres et bubon.

Le nommé Chenevet, soldat du corps de zouaves, entre dans nos salles, le 30 janvier 1844. Il y a déjà une quinzaine de jours qu'il a commencé de voir paraître les symptômes qui l'ont forcé à réclamer les secours de l'hôpital. Voici quel est son état : il porte à la base du gland deux chancres étroits, petits, mais irrités; il est, en outre, atteint d'une gonorrhée et d'un bubon très-volumineux à l'aine droite. Nous prescrivons le premier février, le quart; applications d'onguent napolitain sur la tumeur à titre de résolutif, et une tisane émolliente. *Idem*, jusqu'au 6 janvier.

Le 6 janvier, nous faisons ajouter dans la tisane 3 grammes de nitrate de potasse à titre d'hyposthénisant, et faisons continuer ainsi jusqu'au 12.

Déjà, dès le 9, le bubon commençant à se ramollir, nous faisons pratiquer quelques ponctions par lesquelles s'opéra un dégorgement purulent et sanguin, qui donna du soulagement.

Le 13 janvier, la tumeur inguinale présente moins d'inflammation ; les petits chancres persistent toujours, mais l'état général est moins surexcité, et devenu plus calme. Nous croyons donc opportun de prescrire, sans plus de retard, un traitement spécifique, et pour cela nous songeons à nous adresser à l'iodure de potassium. Nous prescrivons même pour ce jour 75 centigrammes du remède

dans la tisane de saponaire, et localement, sur le bubon, on continua les onctions mercurielles et les cataplasmes de temps en temps. Deux jours après, nous remplaçâmes l'onguent mercuriel par une pommade iodurée.

20 janvier. Le malade est toujours au quart; il continue a tisane iodurée, seulement ce jour-là nous portons à 1 gramme la dose de l'iodure de potassium.

Le 26 janvier, nous prescrivons 1 gramme et quart du remède, la continuation des frictions iodurées sur la tumeur de l'aine qui est déjà bien réduite, et la demi pour aliments. Même prescription jusqu'au 1er mars.

1er mars, 1,50. Pommade d'iodure de potassium continuée sur le bubon.

11 mars. Les chancres sont guéris, le bubon tend à la résolution; suppression de l'iodure de potassium, continuation des frictions. (L'iodure de potassium manquait).

Le 18. Le bubon persistant encore, nous prescrivons: potion iodurée à 1,00; le 20, potion iodurée à 1,50; le 24, 1,75; le 28, 2,00 jusqu'au 3 avril.

Au 30 mars, le bubon était presque tout-à-fait résolu; depuis deux jours, nous faisions exercer la compression avec une pelote. Le malade pouvait être considéré comme guéri. Sortie et guérison complète le 5 avril.

TRENTE-SEPTIÈME OBSERVATION.

Chancres.

Guérand Joseph, soldat au 10e bataillon de chasseurs d'Orléans, entre comme malade vénérien à l'Hôtel-Dieu, le 14 février 1844. Il présente deux chancres irrités et fort creux sur le bord libre du prépuce, s'étendant plutôt

sur sa face interne. Le prépuce est par suite enflé et le malade ne peut décaloter sans vives douleurs. Il nous déclare, en outre, qu'il a commencé d'être malade un mois avant, et que jusqu'à ce jour il n'a pas suivi de traitement.

Le premier jour, nous prescrivîmes la soupe pour toute nourriture, des lotions et applications émollientes sur le pénis, et une tisane d'orge.

Le 15, le 16, le 17 et le 18, le malade mange le quart, continue ses lotions et applications émollientes, sa tisane d'orge, et prend quelques lavements.

Le 19, je lui fais commencer l'usage de l'iodure de potassium, et lui en prescris 75 centigrammes dans une potion. *Idem*, les jours suivants jusqu'au 22, où nous portons la dose du remède à 1 gramme; sa ration alimentaire a été: demi le matin et quart le soir.

Le 27, nous prescrivons 1 gramme et quart d'iodure, dose qui est continuée les jours suivants.

1er mars. Déjà une amélioration sensible peut être remarquée; l'inflammation et le gonflement du prépuce ont bien diminué; les chancres ont un bon aspect, la tendance à la guérison est bien manifeste. Le traitement opère lentement, il est vrai, mais sûrement et bien. Le remède est encore continué à la dose d'un gramme et quart jusqu'au 4 mars.

4 mars, 1,50; 9 mars, 1,75; 19 mars, 2,00; 24 mars, 2,25; 30 *idem*. On le supprime.

Le 30 mars, la guérison était à peu près obtenue.

2 avril, sortie du malade qui est guéri.

Séjour à l'hôpital, 48 jours; usage de l'iodure de potassium, 40 jours; guérison obtenue.

TRENTE-HUITIÈME OBSERVATION.

Nombreuses pustules muqueuses à la vulve.

La fille B..., âgée d'une trentaine d'années ; vivait depuis près de deux ans en société d'un célibataire âgé de 58 ans, mais encore vigoureux, que j'avais traité au commencement de l'hiver dernier d'une blennorrhagie virulente. Celle-ci, en effet, après avoir résisté pendant deux mois aux antiphlogistiques sagement combinés, et s'être compliquée pendant un certain temps d'orchite, ne présenta une tendance réelle à la guérison que lorsque j'eus adopté l'usage d'un traitement mercuriel, consistant dans l'emploi des pilules de Sédillot, qui furent prises pendant 50 jours, et détruisirent complétement la blennorrhagie. Ce ne fut que dans les premiers jours du mois de mars dernier que cette fille vint me consulter. Elle était alors atteinte de nombreuses pustules plates grisâtres, peu anciennes encore et qui avaient apparu à la vulve huit ou dix jours avant, seulement, la muqueuse de la vulve où elles reposaient était sensiblement enflammée. La malade, qui ne niait point ses relations avec l'homme dont nous avons parlé, prétendait n'avoir éprouvé aucun autre symptôme syphilitique. Quoi qu'il en fût, je considérai ces pustules comme vénériennes, et me disposai à les traiter en conséquence. Toutefois, dans les premiers temps, je ne prescrivis que des fomentations émollientes, des bains de siége, ce qui ne les empêcha pas de faire des progrès en étendue et en volume, de telle sorte que, dans une huitaine, elles avaient l'étendue chacune d'une pièce de 25 centimes, et tapissaient toute la muqueuse vulvaire.

Je prescrivis alors : savoir le 12 mars, la solution iodurée suivante :

℞ Iodure de potassium, 16 grammes,
Eau distillée, 500 grammes.

M.

Pendant les trois premiers jours, il fut pris une demi cuillerée à bouche de cette solution le matin et autant le soir dans un demi verre d'une tisane émolliente, après quoi la malade en prit une cuillerée le matin et une cuillerée le soir dans un verre d'eau sucrée. Elle prenait aussi une pilule chaque jour d'un huitième de grain de sublimé.

1er avril. La malade, ayant fini sa solution iodurée, vint me revoir ; or, déjà il y a une amélioration sensible dans le mal. Je marque encore une demi-bouteille de la solution iodurée, avec recommandation d'en prendre dorénavant deux cuillerées et demie d'abord, puis trois cuillerées étendues dans environ trois-quarts de litre de tisane. Continuation de la pilule mercurielle.

10 avril. Depuis quelques jours la malade a fini les remèdes. Nous constatons une tendance marquée vers la guérison, en ce sens que les pustules se sont notablement affaissées, et que plusieurs ont disparu. Nous suspendons tout, excepté les pilules qui sont encore prises au nombre de deux pendant une dizaine de jours.

25 avril. Cette fille revient chez moi ; je suis étonné de revoir les pustules en aussi mauvais état que jamais. Je prescris cette fois.

℞ Iodure de potassium, 16 grammes.
Sirop de salsepareille, 500 grammes.

A prendre deux cuillerées d'abord, puis trois chaque jour, dans un verre d'eau pour chaque cuillerée.

Quand cette première bouteille fut finie, la malade en reprit une seconde, contenant, celle-ci, 20 grammes de l'iodure pour 500 grammes de sirop. La dose en fut deux cuillerées par jour. Cette fois la guérison fut obtenue complète; toutes les pustules avaient disparu quand nous en fûmes à la fin de la seconde bouteille de sirop, et elles ne se sont plus reproduites. Cette dernière fois, aucune pilule mercurielle n'ayant été associée au traitement par l'iodure de potassium, c'est donc bien à celui-ci seul qu'il faut rapporter la guérison de cette maladie pustuleuse, à moins de vouloir l'attribuer à la seule action du sirop sudorifique, ce qui ne saurait être admis.

Mentionnons encore une nouvelle observation de syphilis primitive traitée par l'iodure de potassium.

TRENTE-NEUVIÈME OBSERVATION.

Chancre très-enflammé.

Laug...., commis de magasin, âgé de 19 ans, était atteint, quand il vint me consulter, d'un chancre très-enflammé, dont la date d'invasion remontait à dix-huit jours. Le chancre siégeait à la base du gland ou sur les confins de celui-ci et du prépuce. L'extrémité de la verge était enflammée, très-tuméfiée, et force fut bien au jeune homme de faire connaître à sa famille le mal dont il était atteint. Le gland ne pouvait plus être découvert, et du pus s'écoulait de dedans le prépuce. Le malade avait aussi perdu l'appétit. Appelé dans ces circonstances, le 8 mai 1844, je prescrivis le repos au lit, l'application permanente de cataplasmes émollients, une tisane émolliente, et

la diète ou du bouillon seulement. *Idem* jusqu'au 12 mai.

13 mai. L'état phlogistique local est bien affaibli; le jeune homme ne souffre presque plus, et il lui est permis de se lever et de manger. Nous croyons devoir prescrire un traitement spécial, et nous marquons le sirop ioduré suivant :

Sirop de salsepareille,	500 grammes.
Iodure de potassium,	16 grammes.
M.	

Une cuillerée seulement les deux premiers jours dans un verre de tisane, et en deux fois.

A dater du troisième jour, une cuillerée le matin et le soir jusqu'à la fin de la bouteille.

Cette première bouteille finie, il en fut prescrit une seconde, qui, cette fois, fut prise à trois cuillerées par jour. La guérison était obtenue quand il en était à la fin. Nous lui en prescrivîmes pourtant une autre demi-bouteille, qui fut prise à la dose de deux cuillerées par jour.

Dans ce cas, le chancre fut guéri complétement en moins d'un mois.

Il est encore une observation que je tiens à mentionner ici, puisqu'elle offre un exemple de guérison d'une adénite syphilitique qui n'avait pas été amendée, qui avait été même plutôt aggravée par un traitement mercuriel. Elle a été recueillie au commencement de 1833.

QUARANTIÈME OBSERVATION.

Le nommé Pinet, soldat, d'un tempérament lymphatique, est reçu à l'Hôtel-Dieu le 1er janvier 1843. Nous l'y voyons à notre visite du lendemain, et le trouvons atteint d'un chancre à la base du frein du prépuce, et d'un bubon

inguinal siégeant à l'aine gauche, lequel, quoique peu ancien, est cependant assez volumineux.

2 janvier. La tumeur inguinale gauche étant rouge, enflammée, douloureuse, j'y fais appliquer 25 sangsues, cataplasmes émollients; le quart pour aliments.

5 janvier. La tumeur est abcédée; on l'ouvre avec le caustique de Vienne; tisane de salsepareille, deux pilules de Dupuytren, *ad usum.*

Cependant les symptômes aigus que présentait d'abord ce malade revêtent peu à peu un caractère prononcé d'indolence; l'ouverture de la tumeur de l'aine se transforme en une plaie assez large, d'aspect asthénique. Le sujet de son côté devient pâle, se sent peu de vigueur, n'a qu'un appétit incomplet. Continuation de son traitement.

31 janvier. Le malade continue encore le traitement par les pilules de Dupuytren et la tisane de salsepareille; mais la plaie de l'aine a toujours un laid aspect, et l'on reconnaît qu'en dedans d'elle se trouve une glande engorgée assez volumineuse. J'avais fait panser pendant quelques jours avec du coton cardé qui parut d'abord améliorer la plaie; mais cette amélioration ne persista point.

11 février. Le traitement mercuriel ayant été continué jusqu'à ce jour, sans que la plaie inguinale veuille tendre à la cicatrisation, sans que la tumeur glanduleuse s'affaisse, sans que la solution de continuité présente le moindre signe d'amélioration, sans que l'état général se tonifie, mais plutôt avec continuation, augmentation même de la faiblesse constitutionnelle, je fais remplacer, le 10 février, la tisane de salsepareille par une potion iodurée contenant 75 centigrammes d'iodure de potassium. La dose de ce remède est élevée à un gramme quatre jours après, et, le

18 du même mois, elle est élevée à 1 gramme et demi. Cette fois, c'est dans un pot de tisane de saponaire que l'iodure de potassium est dissous. Suppression des pilules de sublimé.

1er mars. Déjà grande amélioration, diminution de l'étendue de la plaie inguinale, meilleur aspect de sa surface, amélioration aussi de l'état général ; l'appétit est devenu prononcé, impérieux même, le malade a recouvré de la force ; son visage s'est coloré, un heureux changement s'est opéré dans tout son individu. Le 13 mars, le malade continuait encore le traitement par l'iodure de potassium porté alors à la dose de 2 grammes et demi. La guérison était presque complète.

Le malade est sorti des salles le 12 avril dans un état très-satisfaisant, et bien guéri.

On ne saurait mettre en doute que, dans le présent cas, l'iodure de potassium n'ait été fort utile. Evidemment l'état général non plus que l'état local ne s'amendaient pas par l'usage des pilules mercurielles : un résultat contraire avait été plutôt remarqué ; mais dès que l'iodure de potassium eut été prescrit, quel changement favorable fut bientôt observé ! Ce fut alors que tout marcha franchement vers la guérison.

Voici donc le relevé des quinze dernières observations :

Ulcères primitifs presque tous indurés, aux parties génitales, et une fois à l'hypogastre, sans bubon, 8 cas.

Ulcères primitifs indurés et bubons inguinaux, 5 —

Ulcère primitif gangréneux, 1 —

Pustules humides de la vulve, très-nombreuses, 1 —

Dans ces quinze cas, l'iodure de potassium a constitué la base du traitement, et chaque fois pourtant la guérison

a été obtenue. Si, dans quelqu'une de ces observations, on pouvait avec quelques apparences de raison contester l'honneur de la guérison à ce médicament, on ne pourrait le faire dans le plus grand nombre d'entre elles. Nous pouvons même rappeler ici que le sujet de la dernière observation n'a été réellement mis en voie de guérison, malgré un traitement mercuriel méthodique, que lorsque je lui administrai l'iodure de potassium. Je pourrais en dire autant du militaire qui fait le sujet de l'observation trente-quatrième. Il n'y a aucune probabilité non plus que, dans la plupart des autres cas, la guérison eut été obtenue aussitôt sans traitement spécial : peut-être, sans celui-ci, n'aurait-elle eu lieu spontanément dans aucun. Que l'on veuille bien savoir, d'autre part, que je n'ai pas fait un choix des cas de syphilis primitive que j'ai soumis au traitement par l'iodure de potassium. Je les ai pris tels qu'ils se sont présentés à moi. De ces quinze observations, douze ont été recueillies dans le trimestre de cette année 1844, époque où j'étais chargé d'un service public dans un hôpital où l'on traite toujours un certain nombre de vénériens. Ce furent les douze premiers sujets que je trouvai atteints d'accidents primitifs de syphilis que je soumis à la médication iodurée. Je les y soumis sans idée préconçue, et dans le seul but de m'éclairer sur le degré d'action que ce médicament pouvait posséder contre eux. J'évitai même, à dessein, de faire des applications hydrargireuses sur les chancres ou sur les pustules, et même le plus souvent sur les bubons; aucune cautérisation ne fut non plus pratiquée sur les chancres; des pansements avec le cérat simple, avec de l'onguent brun, des cataplasmes émollients, dont

quelques-uns seulement, et chez un seul malade; furent, pendant peu de jours, arrosés avec de la liqueur de Wan-Swiéten, des injections avec l'eau végéto-minérale entre le gland et le prépuce, quand les chancres suppuraient, constituèrent à peu près les seuls moyens adjuvants ou de pansements. Je devais faire ces remarques, surtout au sujet de l'absence des cautérisations à l'aide desquelles on obtient parfois la cicatrisation des chancres même indurés, mais avec une presque certitude d'apparition de symptômes consécutifs.

Dans quelques-uns de ces faits, nous avons vu, sous l'influence de l'iodure de potassium, les symptômes morbides tendre rapidement à la guérison. Dans les autres faits, les progrès de l'amélioration ont été moins prononcés, mais enfin ils ont été manifestes. Aussi, malgré l'autorité de MM. Hauck et Kluge, celle de M. Hocken, et autres, nous est-il impossible d'admettre, comme ils l'ont fait, que l'iodure de potassium est, dans ces cas, dépourvu ou à peu près de toute efficacité. Comment, en effet, s'il en était ainsi, aurions-nous, par ce médicament, obtenu quinze fois la guérison de ces accidents primitifs, que nous n'attaquions pourtant qu'avec lui?

Peut-être voudrait-on nous objecter que nous sommes moins sûr que si nous avions adopté un traitement mercuriel, de la guérison définitive, ou, si vous voulez, du retour des accidents consécutifs. Mais, à cela nous pourrions répondre que nous devons considérer une objection pareille comme à peu près dénuée de valeur. Il est d'abord trois de ces malades qui, nous en avons la certitude, ont continué d'être sains depuis leur traitement, ce sont les sujets des observations vingt-sixième, trente-huitième et

trente-neuvième. Quant aux autres, ils ont été nécessairement perdus de vue; mais nous avons autant de raisons de les croire guéris que les trois dont nous avons pu depuis constater l'état sanitaire ultérieur. On sait bien d'ailleurs qu'on n'a jusqu'à présent, pour constater la guérison des symptômes primitifs de la syphilis, d'autre indice que leur disparition, savoir, la cicatrisation des chancres et la résolution des engorgements de tissu qui les accompagnent, la fonte des bubons ou leur cicatrisation quand ils ont dû suppurer, la disparition des pustules muqueuses, etc. Eh bien! lorsque, par l'iodure de potassium, on a produit ces résultats, annihilé les symptômes morbides, pourquoi voudrait-on qu'ils ne fussent pas considérés comme significatifs de la guérison?

Nous nous croyons donc pleinement autorisé à conclure, au sujet de la question que nous examinons :

1° Que, même contre les accidents primitifs de la syphilis, l'iodure de potassium ne doit pas être considéré comme dépourvu de propriétés antisyphilitiques;

2° Que nous l'avons trouvé réellement utile, tantôt pour continuer un traitement commencé par les mercuriaux, et tantôt pour en faire la base unique de la médication antisyphilitique;

3° Qu'en conséquence, sans vouloir prétendre qu'il faille le préférer, dans la généralité des cas d'accidents primitifs, aux préparations mercurielles, dont l'expérience a depuis longtemps démontré et démontre encore tous les jours l'efficacité, il est pourtant des cas où son emploi peut encore rendre contre eux d'utiles services ;

4° Que dans les cas, par exemple, où les accidents primitifs sont reconnus trop rebelles à l'action des mercu-

riaux, la substitution de l'iodure de potassium ou l'addition de son emploi les fera tendre plus rapidement et plus franchement à la guérison qu'aucun autre succédané du mercure;

5° Qu'il peut enfin exister certains cas où, même contre les accidents primitifs de la syphilis, l'on doive peut-être préférer l'administration de la médication iodurée et notamment l'iodure de potassium à toute autre, savoir, lorsque ces accidents ont un caractère indolent, une allure hyposthénique marquée, etc.

§ IX.—*Posologie de l'iodure de potassium.*

Plusieurs passages de ce travail font connaître à quelles doses nous avons été dans l'habitude de prescrire l'iodure de potassium, et eussent à la rigueur pu nous dispenser de revenir ici sur cette matière. Cependant nous croyons encore devoir résumer ici nos idées sur cette question, afin qu'il ne nous soit pas reproché d'en avoir laissé la solution incomplète.

Or, si nous rappelons ce qu'a le plus récemment écrit à ce sujet M. Ricord, que nous aimons à citer touchant cette matière, nous voyons que ce praticien pense que, dans la majorité des cas, on peut administrer l'iodure de potassium à la dose de 1 gramme et demi par jour, en trois fois, et qu'il faut ordinairement cinq ou six jours de l'administration de la même dose pour juger de l'effet produit. Vient-il à remarquer que les symptômes que l'on veut combattre ne s'amendent pas, et que d'ailleurs il ne survient aucun accident, il augmente alors chacune des doses de 50 centigrammes, ce qui fait 3 grammes

par jour. Au bout de cinq ou six jours, où l'on a continué de la même manière, on se comporte selon les effets produits, c'est-à-dire que l'on augmente dans les mêmes proportions, ou que l'on reste dans le *statu quo*, ou que l'on diminue. Il déclare, au reste, qu'on a rarement besoin de dépasser 3 grammes par jour pour arriver comme maximum à 6 grammes, de même qu'il est rare qu'on soit forcé d'en donner moins de 1 gramme 50 centigrammes par vingt-quatre heures.

M. Lisfranc, qui a également fait connaître sa manière de voir sur le même sujet, déclare que la dose ordinaire qu'il emploie au début est de 1 gramme en solution dans 120 grammes d'eau distillée de tilleul, qui doit être prise en trois doses, chacune dans un verre d'eau sucrée, dans les vingt-quatre heures. Il augmente tous les trois ou quatre jours de 2 décigrammes, et arrive ainsi jusqu'à 3, 4 grammes, et quelquefois jusqu'à 5, 6 et même 8 grammes ; il ne dépasse jamais cette dernière dose. La moyenne est pour lui de 3 à 4 grammes ; 2 le matin et 2 le soir.

Nous déclarerons ici que nous avons indiqué précédemment que nous faisons commencer ordinairement le traitement par la dose de 75 centigrammes ou de 1 gramme, ou seulement de 1/2 gramme quand nous jugeons les sujets irritables, ou quand il existe des symptômes trop hypersthéniques; c'est-à-dire que nous avons soin de subordonner la dose de l'iodure de potassium aux constitutions, aux tempéraments, aux âges, aux idiosyncrasies des sujets.

Nous avons ensuite pour habitude d'augmenter tous les quatre ou cinq jours la dose de l'iodure de 25 centi-

grammes, jusqu'à 2 et 3 grammes que nous nous contentons généralement d'atteindre; car si nous nous sommes élevés parfois jusqu'à 4 grammes, ce n'a été que plus rarement; et s'il nous est arrivé d'atteindre les 5 et 6 grammes, ce n'a été que tràs-exceptionnellement, car nous tenons qu'il est inutile le plus souvent d'aller jusque-là, et nous sommes convaincus que bien souvent les maîtres de la science en ces matières ont péché par excès, lorsqu'ils ont si facilement et si souvent atteint ces fortes doses qui, nous en sommes assurés, n'avaient pas plus d'action curative que de plus faibles, et qui pouvaient exposer bien plus les malades à des accidents d'irritation gastrique ou d'irritation générale.

Il nous semble effectivement qu'on a souvent oublié qu'il s'agissait moins de donner les plus fortes doses que pouvait tolérer l'organisme, que d'administrer celles qui étaient suffisantes pour guérir. L'expérience nous a démontré que, dans la très-grande généralité des cas, il suffira, pour obtenir tous les résultats que l'on peut désirer, de rester dans les limites de 1/2 gramme ou 3/4 de gramme à 3 grammes dans les vingt-quatre heures.

Voilà pour les doses journalières.

Quant à la dose absolue, c'est-à-dire à la quantité totale d'iodure de potassium qu'il convient d'administrer dans toute la durée d'un traitement pour assurer la guérison, c'est là un problème dont on ne peut donner la solution. Car, à tel malade, il faudra faire avaler de fortes quantités d'iodure de potassium, et pendant un temps assez prolongé, tandis que, chez d'autres sujets, on guérira tout aussi bien en s'en tenant à des doses plus modérées, et quelquefois en moins de temps. Pour ne rappeler que nos

dernières observations, nous avons vu que certains sujets ont été guéris en moins d'un mois de leurs accidents primitifs, tandis qu'il a fallu plus de temps pour d'autres malades atteints aussi d'accidents primitifs. Personne n'ignore que les choses se passent ainsi par rapport au mercure de même que par rapport à bien d'autres médicaments.

§ X. — *De la durée du traitement par l'iodure de potassium.*

Mais quelle durée doit avoir le traitement ioduré ? Ici encore nous ne pouvons pas tenir un langage aussi précis qu'on pourrait le désirer. Jusqu'à présent nous n'avons d'autre guide, pour l'administration de ce médicament, que la disparition des accidents. Ainsi la disparition de l'induration dans le chancre induré est le seul indice auquel on puisse reconnaître que l'iodure de potassium a guéri. Nous dirons de même que la disparition des autres accidents, soit primitifs, soit consécutifs ou constitutionnels, quelle que soit d'ailleurs la période de ces derniers, pourra seule en dénoter la guérison. Ce sera assez généralement d'un à deux mois d'usage de la médication iodurée contre les accidents primitifs. Ce terme suffira souvent dans les accidents secondaires, mais parfois il faudra le reculer ; et, quoique, dans les accidents tertiaires, un traitement d'un à deux mois suffise souvent pour faire disparaître des accidents très-fâcheux, la prudence voudra que l'on continue ce médicament plus longtemps, sans quoi l'on serait beaucoup plus exposé aux récidives du mal. En conséquence, la formule numérique que nous préférerions, si on voulait l'exiger de nous, pour indiquer ap-

proximativement la durée d'un traitement de la syphilis par l'iodure de potassium, serait la suivante :

Pour les accidents primitifs, un à deux mois de durée;

Pour les accidents secondaires, deux à trois mois de durée;

Pour les accidents tertiaires, deux à quatre mois de durée;

C'est ensuite au tact du praticien à suppléer sous ce rapport à ce que la plume ne saura jamais tracer d'une manière absolue et vigoureuse.

§ XI. — *Action physiologique et pathologique de l'iodure de potassium.*

Plus l'importance d'un médicament est démontrée par l'expérience, plus aussi on est intéressé à étudier tout ce qui s'y rapporte, non-seulement sous le rapport curatif, mais encore sous le rapport des autres effets qu'il peut produire sur l'économie. C'est cette considération qui nous porte à nous arrêter ici quelques instants sur l'action physiologique et pathogénique de l'iodure de potassium. La connaissance précise de celle-ci est d'ailleurs précieuse à l'homme de l'art, pour qu'il puisse appliquer le médicament avec toute l'opportunité convenable à la curation des maladies qu'il est dans ses attributs d'avoir à traiter, et pour qu'il sache à l'avance la portée de certains phénomènes ou épiphénomènes auxquels donne parfois naissance l'usage de l'iodure de potassium. Nous allons donc commencer par établir quelques considérations sur le mode général d'agir de ce médicament, après quoi nous étudierons son action sur diverses membranes muqueu-

ses, sur la peau, sur les reins, sur la circulation, sur la respiration, sur le système nerveux.

Art. 1er. — *Du mode général d'agir de ce médicament.* — Ce n'est peut-être pas un hors-d'œuvre de chercher à nous fixer sur l'action générale que l'iodure de potassium exerce sur l'économie ; car les opinions sont loin de tomber d'accord sur cette matière. Tandis que les uns semblent ne vouloir admettre dans ce médicament qu'une action d'excitation générale, les autres ne veulent voir en lui qu'un agent de la médication hyposthénisante. Les partisans de cette dernière opinion sont surtout les médecins de l'école italienne, qui compte déjà dans notre patrie des organes propagateurs de ses idées. Pour eux, si l'iodure de potassium produit des effets remarquables dans le traitement de bien des maladies ; si son action est si marquée contre des états morbides divers ; si on le voit triompher des symptômes syphilitiques les plus graves et les plus invétérés ; si, par son usage, les douleurs ostéocopes, les caries, les nécroses, les ulcères syphilitiques, sont très-avantageusement combattus ; si les exostoses, les périostoses, les tumeurs gommeuses, les engorgements adéniques inguinaux de même nature diminuent et se résolvent sous son influence éminemment curative, ce n'est que parce que ce médicament apaise la surexcitation morbide qui a développé ces symptômes, ou, si vous voulez, ce n'est que par une action hyposthénisante à leurs yeux incontestable, qui s'exerce localement sur les symptômes engendrés par la maladie. Nous avouons, pour notre compte, ne pouvoir nous rendre à cette manière d'interpréter l'action générale de ce médicament. Au lieu d'un état d'hyposthénie, c'est plutôt une stimulation réelle

qui est imprimée à l'organisme soumis à l'usage de l'iodure de potassium. Voyez plutôt ce qui se passe dans la pluralité des cas où ce médicament est administré d'une manière rationnelle : par son usage, les forces digestives sont excitées et accrues; l'appétit souvent jusque-là languissant se réveille et se ranime ; la nutrition ainsi activée transmet à l'organisme des matériaux et plus nombreux et plus réparateurs ; la circulation en est à son tour activée ; le sang, par suite, chemine par une impulsion plus forte dans les canaux destinés à son cours, et parvient ainsi sans peine jusqu'aux parties les plus profondes et jusqu'aux capillaires de l'enveloppe tégumentaire, entretenant dans tous les organes une plus grande activité, et imprimant à leurs fonctions une nouvelle énergie. Par suite encore la peau du visage se colore, et toutes les apparences d'une meilleure santé se manifestent. Il est réellement rare de ne pas voir apparaître les effets réels d'une véritable réparation générale pendant la durée d'un traitement par l'iodure de potassium, et, à nos yeux, un pareil état de choses nous paraît bien s'éloigner de l'idée qu'on doit attacher à la signification du mot hyposthénie.

On sait, d'autre part, que les anciens auteurs de matière médicale et bien des auteurs modernes, admettent une classe de médicaments auxquels ils reconnaissent la propriété de changer, sans produire d'effets immédiats sensibles, l'état des solides et des liquides, c'est-à-dire de modifier d'une manière persistante la nature du sang et des humeurs diverses. Ce sont ceux que l'on désigne du nom d'altérants, et dont on dit souvent qu'ils guérissent en neutralisant les virus qui, étant introduits dans l'économie, ne peuvent facilement en être éliminés. Eh bien !

c'est réellement dans cette catégorie de médicaments que nous pensons que l'on doit classer l'iodure de potassium. Seulement il arrrive à ce médicament *altérant*, contrairement à ce qu'opèrent d'autres médicaments qui méritent aussi cette qualité d'altérants, d'imprimer à l'organisme une stimulation véritable qui, maintenue dans de justes limites, est réellement favorable, de telle façon que, tout en guérissant, on répare les forces, on améliore la constitution. C'est effectivement le résultat qui est presque toujours obtenu.

L'iodure de potassium, au reste, indépendamment de cette action générale qu'il partage avec bien d'autres substances, possède, quant à ses applications au traitement de la syphilis, une action ou qualité virtuelle spéciale, inexplicable. C'est celle qui le rend apte à guérir cette maladie et à triompher des symptômes qui la caractérisent.

ART. 2. — *Action de l'iodure de potassium sur diverses membranes muqueuses.* — Nous allons ci-après rendre compte des effets que produit l'iodure de potassium sur la plupart des membranes muqueuses; car, il faut le dire, elles sont presque toutes susceptibles d'être influencées par ce médicament.

1° *Action sur la conjonctive oculaire.* —Plusieurs auteurs ont mentionné un état morbide de la conjonctive oculaire provenant de l'iodure de potassium et consistant en une espèce de conjonctivite. A les entendre, cette affection ne serait rien moins que rare. Quoique nous ayons nous-mêmes très-fréquemment administré ce médicament, nous n'avons observé que deux fois la production de cet épiphénomène. Serait-ce que le climat du pays que nous

habitons s'opposerait à sa production, parce qu'il est plus chaud et plus sec que celui de bien d'autres contrées? Quoi qu'il en soit, les deux fois où nous avons été témoins de cette irritation oculaire, que nous avons cru devoir attribuer à l'iodure de potassium, elle nous a apparu sous la forme d'une injection vasculaire modérée, avec une légère photophobie, et un peu d'hypersécrétion lacrymale : les deux yeux étaient pris à la fois. Il y avait en même temps un peu d'irritation de la muqueuse des narines, et un très-léger afflux salivaire salé. Ces symptômes apparurent une fois au sixième jour du traitement, et l'autre fois au neuvième. C'était pour d'autres affections que la syphilis que nous avions prescrit le traitement ioduré. M. Ricord, dans son travail sur l'action pathogénique de l'iodure de potassium (1), a fixé l'attention, il y a deux ans, sur cette variété d'ophthalmie, et tout récemment M. le docteur Paul Bernard lui a consacré un travail spécial d'une certaine étendue, dans les *Annales d'oculistique* (mai 1843). Comme cette maladie, par son caractère, sa marche et son traitement, semble former une variété nouvelle de conjonctivite, nous allons entrer dans quelques développements à ce sujet, en analysant le travail de M. P. Bernard.

Cette affection, d'après ce praticien, se déclare ordinairement du second au troisième mois environ de l'usage non interrompu de l'iodure de potassium, et débute tantôt par un seul œil et tantôt par les deux, l'inflammation envahissant tantôt la totalité, tantôt partie de la conjonc-

---

(1) Voir *Bulletin général de thérapeutique*, t. XXIII, p. 161 et suivantes.

tive. Ses symptômes sont les suivants : presque subitement, injection et rougeur de la conjonctive, tantôt en forme d'ecchymoses partielles, tantôt en arborisation. Les vaisseaux de la sclérotique participent rarement à cet engorgement; supersécrétion des larmes, photophobie légère, cercle ciliaire injecté, présentant un aspect bleuâtre très prononcé; cornée saine au milieu de l'inflammation la plus vive de la conjonctive; il en est de même de l'iris, des autres membranes et des humeurs intérieures de l'œil. Au début, les vaisseaux injectés de la muqueuse oculaire apparaissent tortueux, rouges et petits, en laissant entre eux des espaces blancs de la membrane qui les renferme ; mais bientôt ils augmentent de volume, et la coloration rouge passe au bleu clair, puis enfin au bleu foncé, quand la maladie est arrivée à son apogée. Alors infiltration du tissu sous-conjonctival, tuméfaction de la muqueuse, et les vaisseaux déjà fortement injectés deviennent plus gros, plus nombreux, plus saillants.

Cette conjonctivite étant sans complications, la sécrétion muqueuse à laquelle elle donne lieu est toujours bénigne et sans tendance à la purulence ; l'ophthalmie blennorrhagique est, au contraire, très-défavorablement influencée par l'iodure de potassium.

Les accidents vont en augmentant pendant cinq à six jours, puis restent stationnaires, puis s'éteignent lentement pour ne plus revenir sur le même individu pendant toute la durée du traitement. Cette dernière particularité avait été aussi notée par M. Ricord ; mais il avait cru remarquer que l'ophthalmie survenait chez un grand nombre de malades, plutôt dans les premiers jours de l'admi-

nistration du remède que quand ils en avaient déjà fait un long usage.

M. Bernard fait observer que cette conjonctivite se termine toujours par résolution, même dans les cas les plus graves ; qu'on n'y observe jamais les granulations palpébrables si fréquentes à la suite des ophthalmies catarrhales ; que le pronostic n'en peut être grave que tout autant que l'on n'aurait pas reconnu la cause du mal, et que l'on continuerait l'usage de l'iodure de potassium ; qu'il suffit le plus souvent de la suspension de ce médicament pour enrayer la marche de la maladie ; que dans les cas intenses on peut avoir recours au traitement antiphlogistique, soit général, soit local, aux purgatifs salins, aux frictions d'onguent mercuriel autour de l'orbite, aux collyres de zinc ; mais que les meilleurs moyens échoueraient si l'on ne suspendait l'emploi de l'iodure de potassium.

Sans prétendre nous donner comme entièrement garant des opinions de M. Bernard, nous avons cru devoir produire ici une analyse de ses idées sur cette conjonctivite. Il faut bien, en effet, que les praticiens qui pourraient avoir l'occasion de l'observer ne soient pas exposés à prendre le change et à la confondre avec les autres variétés de conjonctivite, surtout avec l'ophthalmie blennorrhagique, avec laquelle elle peut avoir quelque analogie.

2° *Action sur la membrane muqueuse des narines.*—Quelquefois aussi l'usage de l'iodure de potassium produit un peu d'irritation dans les narines, avec augmentation notable de la sécrétion du mucus nasal. Cet état simule assez bien le coryza simple avec enchifrénement, embarras dans les fosses nasales, mais il n'y a que très-rarement de l'éternument. M. Ricord, en parlant de l'iodure de potas-

sium, fait remarquer avec raison que le flux nasal a cela de particulier, qu'il est généralement beaucoup moins visqueux que dans le coryza ordinaire, et qu'il n'a aucune tendance à passer à l'état purulent. Il ajoute, que quelquefois ce coryza est très-incommode. Il faut être instruit de ces particularités pour ne pas croire mal à-propos, pendant l'administration d'un traitement, à l'exaspération de symptômes syphilitiques du côté des fosses nasales. Quoique nous ayons remarqué quelquefois cet épiphénomène pendant la médication iodurée, nous l'avons toujours trouvé exempt de toute gravité.

3° *Action sur la membrane muqueuse de la bouche: du ptyalisme iodique.*—Cette action est surtout remarquable par la détermination d'une sécrétion muqueuse très-abondante quelquefois, et qui constitue un véritable ptyalisme. Celui-ci affecte plusieurs degrés dans sa manière d'être, depuis un afflux salivaire à peine sensible jusqu'à une sécrétion des plus abondantes ; une fois surtout nous avons vu ce ptyalisme apparaître avec des symptômes presque inquiétants. C'était chez un vieillard âgé d'une soixantaine d'années qui, en 1842, était venu se faire traiter à l'Hôtel-Dieu, d'un cancer de la région maxillaire inférieure de la bouche. Comme, chez ce sujet, la maladie était évidemment en dehors de toute condition de curabilité par les moyens médicaux ou chirurgicaux ordinaires, je voulus essayer de l'iodure de potassium à la dose seulement de 1 gramme par jour. Le malade en prenait depuis quelques jours à peine, lorsque la bouche devint le siége d'une hypersécrétion muqueuse des plus abondantes, et telle que, même dans les cas de traitements mercuriels, je n'en avais jamais vu de pareille. C'étaient des flots d'une salive

filante qui fluaient sans cesse de cette bouche déjà dévorée par une maladie cruelle, et, malgré la cessation de l'iodure, les gargarismes les plus variés et une purgation avec l'eau de Sedlitz, il fallut près de quinze jours pour voir s'arrêter cette salivation, beaucoup plus importune qu'on ne pourrait le présumer. Sans doute qu'une disposition naturelle à la production de ce flux salivaire sous l'influence du traitement ioduré existait chez cet individu, laquelle dut devenir plus prononcée par l'état irritatif dont cette bouche était déjà travaillée sous l'influence de la maladie cancéreuse. Des différences assez sensibles existent, au reste, entre le ptyalisme iodique et le ptyalisme mercuriel, et, comme il peut ne pas être sans intérêt pratique de distinguer l'un de l'autre, dans le cas, par exemple, où un traitement ioduré est associé à un traitement mercuriel, nous allons tracer ici les caractères plus spécialement propres au ptyalisme iodique. Dans celui-ci, la salive est moins visqueuse que dans la salivation mercurielle; la muqueuse buccale n'est quelquefois pas enflammée, ou, qnand elle l'est, elle l'est à un degré modéré, qui reste toujours bien éloigné de ces degrés de phlogose violente qui accompagnent souvent la stomatite mercurielle. Tandis encore que cette dernière a une tendance si marquée à l'ulcération, la muqueuse buccale ne s'ulcère point dans la stomatite iodique. Ajoutons que, dans le ptyalisme iodique, contrairement à ce qui se passe dans le ptyalisme mercuriel, la salivation n'a aucune odeur particulière, mais qu'elle a généralement une saveur salée ou d'iodure de potassium ; que, dans le cas de ptyalisme grave dont nous venons de parler, de même que dans celui encore assez rebelle que présenta le sujet de la cinquième obser-

vation de ce mémoire, si nous remarquâmes de la phlogose et du gonflement de la muqueuse des gencives, nous observâmes fort bien l'absence de toute ulcération de la bouche dans les deux cas, de même que de toute odeur particulière dans la salive qui fluait. Car, si la bouche du cancéreux dont nous avons parlé donnait, par le fait même du cancer, de l'odeur avant le ptyalisme, cette odeur ne s'accrut point par ce dernier; on comprend qu'il en eût été bien autrement si le ptyalisme eût été mercuriel.

En résumé, peu d'inflammation ou pas d'inflammation de la muqueuse buccale; absence d'ulcérations de la même muqueuse; absence aussi de toute odeur particulière de la salive, et par suite de fétidité de l'haleine; salive peu visqueuse en général, ayant une saveur salée ou amère, ou d'iodure de potassium; tels sont les signes assez différents de ceux accompagnant la salivation mercurielle, qui serviront amplement à faire distinguer le ptyalisme iodique du mercuriel. Ajoutons que la chimie peut y démontrer la présence de l'iodure de potassium.

4° *Action sur la membrane muqueuse laryngo-pharyngée.* — Plusieurs fois des malades soumis au traitement par l'iodure de potassium se sont plaints à nous d'un certain degré d'irritation siégeant à la région pharyngo-laryngée. 'était une sensation de sécheresse, presque de striction quelquefois, avec ou sans picotement. Parfois cette incommodité, que nous avons toujours observée dès les premiers jours du traitement, a été pour nous une raison suffisante de faire renoncer à l'administration de l'iodure de potassium. Heureusement qu'elle paraît épargner les personnes qui sont atteintes d'affections syphilitiques de l'arrière-gorge, du pharynx et du larynx; car jamais encore une

raison pareille ne nous a forcé de suspendre ou d'interrompre un traitement iodure, qui nous avait été indiqué par des accidents vénériens du gosier.

5° *Action sur la membrane muqueuse des bronches.* — Dans d'autres circonstances, c'est aux bronches que se passent les symptômes irritatifs, produits par le traitement ioduré. Dans ces cas, la toux est le plus souvent peu prononcée ; mais toujours elle est sèche, ne s'accompagnant que d'une expectoration spumeuse, jamais grasse et purulente. C'est dire que ces espèces de catarrhes ne suivent point la marche des autres catarrhes, ou qu'ils cessent sans être parvenus à maturité. Nous avons aussi remarqué que, si on administre l'iodure de potassium à des personnes déjà atteintes de bronchite, celle-ci presque toujours s'exaspère, particularité qu'il doit être important de connaître.

6° *Action sur la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins, ou sur les fonctions digestives.* — Nous avons eu maintes fois déjà occasion de faire observer, dans le récit de nos observations, que l'estomac était légèrement excité, mais dans un sens favorable, par suite de l'usage de l'iodure de potassium ; que les individus éprouvaient, comme conséquence de cette excitation, un surcroît d'appétit, ce qui rendait l'assimilation plus facile, plus réparatrice et augmentait l'embonpoint. C'est tellement ainsi, qu'il nous est arrivé déjà plusieurs fois de le donner, et avec succès, pour accroître l'appétit devenu trop faible chez certains individus, tout comme il arrive parfois de donner de l'infusion de rhubarbe, de quassia amara, etc., dans le même but.

Mais ce qui n'est qu'excitation modérée et favorable

dans le plus grand nombre de cas, peut se transformer quelquefois en effets morbides. Ainsi l'on remarque, dans certaines circonstances, que cet accroissement d'appétit finit par dégénérer en véritable voracité. Déjà, vers 1836, M. Vallace avait fait remarquer que plusieurs malades, au moment où ils se trouvaient sous l'influence de l'hydriodate de potasse, avaient été atteints d'une douleur aiguë dans les parties antérieure et inférieure du côté gauche, exactement dans le centre de la surface formée par les fausses côtes, douleur accompagnée de toux et de gêne de la respiration. Il ne put s'empêcher de mettre ces symptômes sur le compte de l'iodure de potassium. M. Ricord a eu occasion de remarquer cette même douleur, qui, par la manière dont les malades l'expriment, pourrait, dit-il, être prise, au premier abord, pour une douleur pleurodynique de l'hypochondre gauche. Deux fois seulement nous avons observé cet état pathologique, qui, comme le croit aussi M. Ricord, réside réellement au grand cul-de-sac de l'estomac, et, comme elle ne s'accompagne ni d'altération, ni de fièvre, que la pression de la main, ni la digestion ne l'augmentent pas, elle nous paraît être purement névralgique. Il suffit constamment pour faire cesser cette douleur de suspendre pour quelques jours le traitement, et de le reprendre ensuite à dose un peu plus faible.

Nous avons trouvé quelques malades, en petit nombre il est vrai, chez lesquels l'iodure de potassium produisait une véritable irritation gastrique ou gastro-intestinale, qui empêchait la continuation du traitement, et même quelquefois le faisait suspendre dès les premiers jours. Cet été dernier, un enfant de 4 ans qui, pour une affection scrofu-

leuse, l'avait continué pendant près de trois mois à une dose proportionnée à son âge, l'avait très-bien supporté pendant presque tout le temps ; mais peu à peu il s'est développé chez lui une gastro-entérite chronique qui a mis près d'un mois à se dissiper. La mauvaise nourriture pouvait aussi, dans ce cas, avoir contribué quelque peu à produire cet état morbide intestinal. « Chez un petit nombre de malades, dit M. Ricord, l'emploi de l'iodure de potassium est suivi de véritables phlegmasies, soit de l'estomac seul, soit de l'ensemble du canal intestinal. De là des vomissements, des diarrhées, et enfin tous les phénomènes de l'empoisonnement. Cependant nous devons noter que l'action de cet agent sur la muqueuse intestinale a pour résultat plus fréquent un flux séro-muqueux ». — On préviendra toujours toute suite fâcheuse de ces états, en surveillant le traitement, et le suspendant à temps dans les rares cas où il irrite les voies digestives. L'observation quatorzième de ce mémoire prouve bien que quelques indices d'irritation gastrique ne sont pas toujours une contre-indication à l'usage de l'iodure de potassium, lorsque d'ailleurs il est bien indiqué par un état syphilitique. On en surveille alors l'administration dans les premiers jours, pour suspendre aussitôt si l'on s'aperçoit qu'il irrite.

7° *Action sur la membrane muqueuse des organes génito-urinaires.*—En relatant la treizième observation de ce mémoire, nous avons fait observer que le traitement par l'iodure de potassium avait rappelé un suintement blennorrhagique qui avait disparu depuis quelque temps. Quelques autres fois, nous avons vu le même phénomène se produire par la même cause; dans quelques cas aussi, ce

médicament a exaspéré des blennorrhagies déjà existantes, quand elles étaient à un état voisin de l'état aigu. M. Ricord a fait des observations analogues. Rappelons cependant que, dans deux autres cas, nous avons vu l'iodure de potassium à l'intérieur faire cesser une blennorrhagie ancienne et fort rebelle qui, il faut le dire, avait existé avec des chancres et était sans doute virulente. Ne pourrait-il pas être que ce médicament exaspérât les blennorrhagies simples, et qu'il possédât une action curative sur les blennorrhagies de nature syphilitique? C'est ce que, pour notre compte, nous avons de bonnes raisons d'admettre. Aussi trouvons-nous trop exclusif le précepte déjà donné par des écrivains syphiliographes de regarder la blennorrhagie comme une contre-indication à l'emploi de l'iodure de potassium. Nous voudrions qu'on ne le fît rapporter qu'aux cas de blennorrhagies simples, et non à celles de nature syphilitique, au moins jusqu'à preuves nouvelles.

On remarquera souvent aussi, dans la pratique, que le traitement par l'iodure de potassium, appliqué à des femmes atteintes d'écoulement catarrhal, soit du vagin, soit du vagin et de l'utérus en même temps, produit presque toujours n accroissement même considérable de la sécrétion morbide. L'expérience nous a appris qu'il faut, en général, considérer l'existence de ces écoulements à l'état aigu, ou pris de ces états, comme une contre-indication à l'emploi de ce médicament. Nous ne saurions en dire autant lorsque la perte blanche est de date ancienne : il en existait une, en effet, chez la femme qui a fourni le sujet de notre deuxième observation ; cette perte s'accrut même d'abord d'une manière notable par l'usage de la médication iodurée, qui la

fit plus tard cesser, en même temps qu'elle combattit les autres graves symptômes dont la malade était atteinte.

8° *Action sur les reins.* — L'action de l'iodure de potassium m'a presque toujours paru porter d'une manière notable sur les reins, en ce sens que la sécrétion urinaire en a été généralement accrue. Le cas le plus remarquable sous ce rapport que nous ayons observé, a été celui que nous présenta en 1842, à l'Hôtel-Dieu, un homme qui y était entré pour une affection chronique de la vessie et peut-être des reins, et que nous voulûmes essayer de traiter par l'iodure de potassium. Cet individu, âgé d'environ 55 ans, était depuis quelques jours à peine à l'usage de la tisane iodurée à 1 gramme et quart par jour, que la sécrétion urinaire devint très-abondante, au point qu'il en rendit jusqu'à 7 litres dans les 24 heures. Bien plus marquée encore était la diurèse dont fut pris, à l'hôpital des Vénériens de Paris, et sous l'influence de l'iodure de potassium, un malade dont parle M. Ricord, lequel avait rendu de 40 à 50 litres d'urine par vingt-quatre heures, en buvant du reste dans les mêmes proportions, et rendant pour ainsi dire litre par litre les boissons ingérées. M. Ricord fait observer à ce sujet que chaque fois que l'iodure de potassium étai suspendu, cette supersécrétion accidentelle cessait; mais qu'elle se reproduisait dès qu'on reprenait le médicament. Même remarque a été par nous faite. On trouve toujours, dans ce cas, de l'iodure de potassium dans les urines.

9° *Action sur la circulation.*— S'il fallait en croire l'école italienne, l'usage de l'iodure de potassium serait suivi d'un certain ralentissement du pouls, qui se ressentirait de l'effet prétendu hyposthénisant du remède. Sans contester

que, dans certains cas où des douleurs ostéocopes violentes, ou tout autre symptôme irritatif de nature syphilitique, produisaient une exacerbation circulatoire réelle, l'iodure de potassium, en combattant avec succès ces accidents morbides, a réellement agi comme sédatif de la circulation, nous croyons pouvoir déclarer avec vérité que, dans la grande majorité des cas, le pouls éprouve une certaine accélération, une certaine suractivité. Nous pensons bien que celle-ci est moins l'effet direct du remède que l'effet consécutif de l'accroissement de l'appétit, et par suite de la nutrition qu'il produit le plus souvent; mais enfin son existence est à nos yeux certaine, et nous devions ici l'indiquer. Ce qui porterait à croire que, dans certains cas du moins, l'iodure de potassium a une action propre sur le sang, c'est la propriété qu'on lui a attribuée plusieurs fois d'avoir produit des hémorrhagies pulmonaires, comme nous en avons remarqué un exemple nous-même à la trente-troisième observation de ce travail, ou des hémorrhagies intestinales, comme paraît en avoir remarqué M. Ricord. Faudrait-il conclure de là que l'iodure de potassium rend le sang moins plastique ou plus appauvri, ou bien que ces hémorrhagies proviennent de la suractivité circulatoire? Nous aimerions mieux pour notre compte nous ranger à cette dernière opinion, au moins dans la grande majorité des cas ; car, si quelquefois l'iodure de potassium a semblé produire la maladie tachetée de Werlohf, comme nous le dirons ci-après, ce n'est que très exceptionnellement, et chez des sujets à constitution déjà bien détériorée. Bien plus souvent sans contredit le sang ne devient que plus excitant, plus réparateur, plus riche pendant

la durée du traitement ioduré. Ceci ne saurait être contesté par les médecins observateurs.

10° *Action sur la peau.* — Nous avons aussi remarqué très-souvent, chez les malades qui prenaient l'iodure de potassium, une surexcitation marquée sur la peau, caractérisée tantôt seulement par la rougeur, tantôt par un sentiment de chaleur, de picotement, de démangeaison, et tantôt par des éruptions de forme, d'aspect et de siége variables.

La forme la plus ordinaire qu'ont présentée ces éruptions, chez nos malades, a été la pustuleuse psydraciée, apparaissant indistinctement sur toutes les parties du corps, et s'accompagnant souvent d'une démangeaison assez vive. Les formes eczémateuse et érythémateuse ne sont pas bien rares non plus. M. Ricord a encore signalé l'herpès, le *rupia*, et la maladie tachetée de Werlohf. Nous avons eu nous-même, en mars 1842, l'occasion d'observer, à l'hôpital de notre ville, un bel exemple de cette dernière éruption. Le sujet qui nous le présenta était un militaire, qui se trouvait à l'Hôtel-Dieu depuis plusieurs mois pour une affection tuberculeuse du sternum très-étendue. Lymphatique par tempérament, ce sujet était depuis sa maladie d'une remarquable pâleur, avec un certain degré de bouffissure de la face. Depuis deux mois nous lui faisions suivre un traitement par l'iodure de potassium, auquel de temps en temps nous associons l'iodure de fer. Et néanmoins, cette constitution ne se réparait pas, et le malade paraissait ne plus pouvoir sortir de l'espèce de cachexie dans laquelle il était tombé. Ce fut dans ces circonstances qu'apparurent, à l'une et à l'autre jambes, des taches, ressemblant à des maculatures qui proviendraient d'une con-

tusion, celles-ci devinrent plus étendues ou plus larges : elles étaient livides ou noirâtres, et ne dépassaient pas la limite du genou. Le traitement ioduré fut suspendu, le quinquina fut administré, et un mois après ces taches hémateuses avaient considérablement diminué. C'est alors que nous perdîmes ce malade de vue. Cette maladie tachetée de Werlohf est bien sans contredit la plus grave des manifestations cutanées qui apparaissent sous l'influence du traitement ioduré, en ce sens qu'elles dénotent presque toujours une constitution cachectique et misérable. Elle est, d'ailleurs, fort rare. Quant aux autres espèces d'éruptions, elles sont exemptes de gravité, et il suffit de la suspension du traitement pour les faire cesser. C'est à peine, quelquefois, si les bains et les émissions sanguines deviennent nécessaires. Quand un sujet en est menacé, ou plutôt quand l'excitation cutanée apparaît trop tôt avec beaucoup d'intensité, on la modère par un régime plus léger et végétal, par une moindre quantité ou la suspension du remède.

11° *Action sur le système nerveux.* — Plusieurs praticiens ont encore attribué à l'action de l'iodure de potassium une certaine excitation cérébrale que nous n'avons remarquée bien caractérisée qu'une fois, et qu'ils ont nommée *ivresse iodique*, à cause que cette légère congestion donne lieu, selon la remarque judicieuse de M. Ricord, à quelque chose qui ressemble à l'ivresse produite par les boissons alcooliques. Le même chirurgien a aussi observé, dans ces cas particuliers, chez quelques malades, une certaine influence de la même médication sur les agents de la locomotion, des mouvements spasmodiques, des soubresauts dans les tendons. Nous n'avons pas eu occasion de faire de pareilles remarques.

Voilà bien, sans doute, quelques inconvénients attachés à l'administration de l'iodure de potassium; mais qu'on ne se hâte pourtant pas de vouloir, à leur occasion, incriminer ce médicament. Tous les médecins qui l'ont expérimenté un peu en grand savent très bien que ceux de ces accidents qui, tels que l'hémoptysie, la maladie tachetée de Werlohf, ont quelque gravité, sont excessivement rares, et que les autres ne surviennent aussi que d'une manière assez exceptionnelle. Tous, d'ailleurs, ont leur guérison assez promptement assurée par la cessation du remède ou par une diminution de la dose administrée, quand ils dépendent uniquement et purement de l'action de l'iodure de potassium. Alors même qu'un de ces effets pathologiques vient contrarier un traitement à peine commencé presque, ce n'est pas toujours à nos yeux une raison d'y renoncer; le plus souvent il suffit, dans ce cas, de le suspendre pour quelques jours; après quoi le remède est redonné à dose plus minime, et la tolérance d'une moindre quantité s'établit plus facilement, comme on a pu le remarquer chez la malade de notre deuxième observation, chez laquelle nous n'avons pu dépasser la dose d'un gramme et demi sans produire une trop forte excitation, et qui cependant est guérie des graves symptômes dont elle était atteinte. Dans ce cas, en effet, l'iodure de potassium à la dose de demi gramme ou de 75 centigrammes par jour, se montrait aussi efficace que chez d'autres personnes à des doses beaucoup plus fortes. On ne saurait, d'ailleurs, mettre en doute que ces inconvénients de l'iodure de potassium ne soient moins permanents et persévérants que ceux produits par le mercure. Tandis que ceux-ci, de l'aveu général, laissent parfois, dans l'économie qu'ils détériorent,

des traces durables et fâcheuses de leur action, ceux de l'iodure de potassium cessent presque aussitôt qu'on supprime la cause qui les fait naître.

Nous savons bien que M. Lisfranc, tout en appréciant les admirables propriétés de l'iodure de potassium, dit quelque part (*Gazette des hôpitaux*, n° d'août 1842) qu'il a vu ce remède, à la dose de 40 centigrammes, déterminer des symptômes d'empoisonnement, et que chez une dame, demeurant à Paris, rue de la Paix, 5 centigrammes avaient produit des effets toxiques. Mais il faut convenir que ce sont des exceptions bien rares, ou plutôt que ces accidents ne peuvent guère s'expliquer que par une profonde aberration de la sensibilité nerveuse chez ce sujet, ou bien encore que par une erreur pharmaceutique. N'est-il pas effectivement acquis à la matière médicale, que la dose de l'iodure, prise d'abord à 40 ou 50 centigrammes, peut impunément être élevée à des proportions considérables? Il faut bien d'ailleurs que M. Lisfranc soit lui-même peu en crainte sur les dangers de l'emploi de l'iodure de potassium, puisqu'il est un des praticiens qui le prescrivent le plus, et qu'il le prescrit hardiment jusqu'aux doses de 3 et 4 grammes par jour, et même quelquefois jusqu'à 5, 6 et même 8 grammes (V. l'*Annuaire de thérapeutique* de Bouchardat, année 1844).

Que dirons-nous maintenant de l'opinion de M. Puche, qui, prétendant constater l'insignifiante innocuité d'un remède que tant d'autres préconisent, avançait en 1842, dans un numéro de la *Gazette des hôpitaux*, l'avoir porté sans succès jusqu'à la dose effrayante de 35 à 40 grammes par jour, sinon qu'il ne peut y avoir qu'une étrange exagération et même complète erreur dans une assertion de

ce genre, que son auteur avait sans nul doute émise trop inconsidérément et qu'il n'a plus cherché à défendre depuis? Nous ne chercherons pas non plus à réfuter les reproches de M. Trousseau, qui croyait devoir se tenir dans le cercle des doses inférieures, parce qu'il n'avait pas encore sans doute suffisamment expérimenté le médicament aux doses où il est généralement plus convenable de l'administrer.

On redoute quelquefois, dans l'administration de certains médicaments actifs, appartenant au règne inorganique, la propriété qu'ils ont de s'unir à la matière organique, qui peut en être plus ou moins altérée. Sans vouloir ici discuter s'il en est ainsi du mercure, nous dirons que cette considération, qui n'était peut-être qu'une crainte peu fondée, a pourtant fourni matière à des récriminations contre ce médicament. Eh bien! la science démontre amplement qu'un pareil reproche ne saurait être adressé à l'iodure de potassium. Plusieurs savants ont démontré, et chacun peut le reconnaître par des analyses chimiques assez faciles à faire, que l'iodure de potassium, porté dans les voies digestives, est absorbé d'abord, puis éliminé par la sécrétion urinaire, après avoir toutefois produit des effets physiologiques et thérapeutiques dans le but desquels on l'avait administré. Le docteur Scharlau, de Stettin (1), entre autres auteurs, a, par des expériences diverses, confirmé ce trait très-remarquable de l'élimination entière de ce médicament par les urines. Ainsi, chez un sujet auquel il en avait fait prendre 350 grammes par jour, pour combattre une syphilis constitutionnelle, qui avait résisté à l'action des préparations mercurielles et de la

décoction Zitman, il a retrouvé constamment, à l'analyse des urines rendues quotidiennement, la proportion de 345 centigrammes de ce sel.

Nous regrettons de ne pas nous rappeler en ce moment dans quel recueil de médecine nous avons vu, il y a quelques mois, l'exposé d'analyses fort curieuses et analogues à celles du docteur Scharlau, mais plus explicatives encore. Ces analyses indiquaient à quelle distance de l'ingestion de l'iodure de potassium commençait à s'opérer l'élimination de cette substance par les urines, et pendant combien de temps elle continuait à s'effectuer. Ce que nous savons bien, c'est que cette élimination y était démontrée d'une manière encore bien péremptoire.

§ XII. — *Appréciation pratique et comparative de l'action du mercure et de l'iodure de potassium contre la syphilis.*

Il suffit d'être quelque peu versé en littérature médicale pour savoir qu'il est peu de points de thérapeutique qui aient été aussi controversés, en ces derniers temps, que le traitement des affections syphilitiques. Les uns ont, en effet, préconisé contre elles les antiphlogistiques, la diète, les adoucissants, les regardant même comme suffisants; c'était ceux qui, voulant rompre avec les doctrines antiques, et marchant sous la bannière un peu humiliée maintenant du physiologisme Broussaisien, cherchaient à nier l'existence de la syphilis comme maladie virulente, et par conséquent l'importance des remèdes spéciaux pour la combattre. Les autres, tout en reconnaissant que le mercure a souvent entraîné de graves accidents, savoir quand il avait été mal administré ou irrationnellement pres-

crit, ont hautement proclamé l'excellence, la nécessité même de cet agent thérapeutique contre la syphilis, dont il a été par-là même considéré comme en quelque sorte le spécifique. Ceux-ci enfin, tout en admettant l'importance d'une médication spéciale, ont cherché à constater si, au mercure auquel on peut adresser certains reproches, on ne pourrait pas substituer quelque autre agent médicateur qui, exempt des inconvénients de ce dernier, en possédât la puissance antisyphilitique. Quant à nous, en particulier, nous avons fait connaître par tout ce qui précède de ce travail que nous, nous rangeons au nombre de ces praticiens, les plus nombreux de beaucoup, qui croient à l'existence de la syphilis comme maladie virulente; et certes nous avons acquis cette conviction non-seulement d'après les leçons des maîtres et de nos auteurs, mais aussi d'après une foule de faits que nous avons pu observer soit dans notre pratique privée, soit dans des services publics dans des hôpitaux populeux; et vraiment nous ne concevons point les hommes à théories exclusives, s'il en est encore, qui veulent nier l'existence d'un virus tout spécial, lorsque l'expérience leur démontre tous les jours que l'homme qui abuse du coït avec une femme saine n'expose ses organes génitaux à aucune maladie consécutive, tandis qu'il les compromet cruellement, au contraire, en cohabitant un instant avec une femme suspecte; qui, considérant, par conséquent, tous les raisonnements qui tendent à faire entrer le phénomène de l'infection dans la règle générale, comme spécieux et hasardés, et trouvant, après avoir comparé le fait et l'explication, celle-ci incomplète, veulent ne pas admettre un état morbide spécial,

qui exige le plus ordinairement un mode particulier, spécial, de traitement.

Eh bien ! il est amplement démontré pour nous que le mercure et l'iode, ou plutôt l'iodure de potassium, sont les deux principaux remèdes qui composent le meilleur et le plus sûr traitement des divers symptômes de la syphilis, et comme chacun d'eux présente ses indications particulières, et convient plus spécialement à certains cas suivant que les accidents appartiennent à telle ou telle période de la maladie, il a paru utile à notre sujet et convenable au plan que nous voulons suivre, d'établir un état comparatif de l'action thérapeutique des deux médicaments dans leur application aux diverses périodes de la maladie, savoir contre les accidents tertiaires, secondaires et primitifs.

1° Et d'abord il ne saurait exister de difficulté sur le choix à faire, entre les deux médicaments, contre les accidents tertiaires. A l'iodure de potassium, sans contredit, la palme dans cette époque de la maladie syphilitique. Qui ne sait, en effet, combien alors est généralement peu efficace la médication mercurielle, sous quelque forme qu'on l'emploie ; combien même elle est susceptible d'aggraver, dans bien des circonstances, ces vieilles syphilis? Nous avons vu, par le fait, que les cas les plus graves que nous avons mentionnés, quand nous parlions des accidents tertiaires, avaient été inutilement traités par le mercure, qui souvent même avait semblé exaspérer le mal. Eh bien, c'est alors, comme nous l'avons prouvé par nos propres observations[1], de même que par les nombreuses citations que nous avons faites d'après la pratique des autres, que l'iodure de potassium s'est montré remarqua-

blement efficace. Il ne nous est pas arrivé une seule fois de ne pas obtenir, ou bien la guérison, lorsqu'il nous a été donné de pouvoir conduire le traitement à sa fin, ou bien une amélioration très-marquée, lorsque certaines circonstances nous ont forcé à le suspendre trop tôt. Remarquons aussi que les auteurs, qui ont comme nous fait connaître les résultats de leur pratique sur cette matière, ne mentionnent que des succès, et restent muets sur les revers. C'est que, comme nous, ils ont été frappés, enchantés des résultats avantageux qu'ils ont constamment obtenus. De quel autre médicament pourrait-on tenir un semblable et si rassurant langage? Aussi, c'est sans crainte d'errer que nous proclamons hardiment que, non-seulement l'iodure de potassium doit être préféré au mercure contre les accidents tertiaires de la syphilis, mais qu'encore ceux-ci trouveront dans ce médicament un spécifique réel, qui semblera en triompher d'autant plus facilement qu'ils seront plus invétérés et plus graves.

2° Nous ne nous permettrons pas de tenir un langage aussi assuré en faveur du sel ioduré contre les accidents secondaires de la syphilis. Si nous avons eu à citer de beaux succès obtenus dans ces cas par l'iodure de potassium, nous n'aurions été aucunement embarrassés pour en mentionner de bien remarquables aussi fournis par les préparations mercurielles. On s'accorde généralement à reconnaître, au moins en France, que le mercure est le meilleur remède que l'on puisse opposer à la syphilis pour le traitement des symptômes secondaires auxquels elle donne naissance. On comprend dès-lors ce qu'une opinion aussi accréditée présente d'imposant. Aussi nous n'oserons pas avouer qu'un plus grand nombre d'essais tentés

avec la médication iodurée contre ces accidents secondaires, devrait la battre en brèche. Nous n'avons point, pour cela faire, suffisamment consulté les faits et l'expérience. Nous savons d'autre part que M. Ricord, cet habile appréciateur de tout ce qui tient à la thérapeutique des maladies syphilitiques, tient pour le mercure contre les accidents secondaires et presque exclusivement ; car ce n'est que lorsque ceux-ci sont sur la limite des accidents tertiaires, qu'il conseille d'associer aux mercuriaux l'iodure de potassium. Nous ne pouvons pourtant pas oublier quelles belles guérisons de syphilis secondaires nous avnus obtenues à l'aide de l'iodure de potassium seul, et nous regrettons en ce moment de ne pas avoir pu généraliser davantage nos essais, pour que la vérité sur ce point brillàt à nos yeux plus complète. En attendant donc que cette question soit mieux étudiée par des essais comparatifs, nombreux, nous nous plaisons à souscrire en faveur de l'opinion générale, en faisant toutefois quelques réserves, c'est-à-dire en admettant comme démontré pour nous, ainsi que nous l'avons précédemment déclaré, que l'iodure de potassium doit être considéré comme antisyphilitique, même dans le deuxième âge de la syphilis, bien que son efficacité y soit moins rapide que dans le troisième âge ; qu'il est très-utile contre la plupart des syphilides ; qu'en générai son action apparaîtra d'autant plus efficace que les accidents secondaires seront plus rapprochés de la catégorie des accidents tertiaires ; qu'il y aura lieu d'y recourir plutôt qu'à toute autre médication, lorsque ces accidents secondaires se seront montrés réfractaires à l'action des mercuriaux, et qu'enfin il sera plus convenable de le prescrire de prime abord, lorsque la présence de ces accidents

apparaîtra sur une constitution débilitée, ou quand ces accidents, par leur ancienneté ou leur manière d'être, se rapprocheront beaucoup de la classe tertiaire. Ajoutons que souvent aussi on se trouvera bien, à cet âge secondaire de la maladie syphilitique, d'associer l'usage de l'iodure de potassium à celui du mercure, l'un pouvant utilement aider l'autre.

3° Nous n'ignorons pas non plus combien est solidement établie la réputation du mercure contre la syphilis primitive en général, et surtout dans les cas de chancre induré et de bubon. Car, de l'aveu général, ces derniers réclament impérieusement la médication mercurielle. Il est vrai que le mercure modifie, quand il est bien administré, la marche et la durée du mal ; qu'il s'oppose à la production des accidents secondaires, inévitables sans cela. Mais nous avons aussi vu que l'iodure de potassium a bien guéri les syphilis primitives entre nos mains. et réellement nous ne pourrions consentir, après les faits dont nous avons été témoin, et que nous avons relatés, à considérer, dans ces cas, l'iodure de potassium comme dépourvu d'effets curatifs. Car, avec ce médicament, nous avons guéri aussi bien peu-têtre que nous aurions pu l'espérer par un traitement mercuriel. Nous avons cité d'autres faits émanant d'autres praticiens qui ont aussi obtenu de beaux résultats curatifs. Cependant: tout en admettant que, même contre les accidents primitifs, l'iodure peut être utilement employé, nous estimons qu'en général le mercure devra être préféré, puisqu'il est sûr ou à peu près dans son action ; qu'il est peut être d'une administration plus facile ; que son efficacité est mieux établie que celle

de l'iodure de potassium, qui a été moins expérimentée jusqu'à ce jour.

Nous avons indiqué précédemment les quelques circonstances où le traitement ioduré doit pourtant être préféré; nous jugeons donc inutile de les reproduire.

Nous terminons ici notre appréciation comparative entre le mercure et l'iodure de potassium, sans y avoir donné toute l'extension que nous aurions voulu, si le temps ne nous eût moins pressé.

Et qu'importe, d'ailleurs, qu'un seul de ces médicaments ne puisse pas s'appliquer à tous les cas d'accidents syphilitiques? Il est acquis à la science pratique que, dans les accidents primitifs, dès que l'induration des tissus où ils résident est apparue, laquelle est la preuve que l'empoisonnement général syphilitique existe ou va se faire, le mercure bien administré constitue un excellent moyen, le plus excellent peut-être que la thérapeutique puisse opposer à cet ordre d'affections; il est encore établi que le même médicament guérit aussi très-bien en général dans les cas d'accidents secondaires. Eh bien! sauf les quelques cas où nous avons dit qu'il fallait alors s'adresser à l'iodure de potassium, recourons au mercure, et laissons à l'iodure de potassium la tâche de guérir les accidents tertiaires. La part de ce dernier, alors même qu'il faudrait le restreindre à la seule syphilis tertiaire, n'en serait pas moins belle, moins précieuse à l'art. Les deux médicaments se complèteraient ainsi l'un par l'autre. Toutefois, faisons bien observer que nous n'entendons pas dire que l'iodure de potassium puisse parfois, souvent même, être appliqué dans les autres âges de la syphilis. Nous nous sommes suffisamment expliqué déjà à ce sujet. Si, par une supposition

toute gratuite, la thérapeutique devait être réduite au choix absolu d'un seul des deux médicaments pour tous les cas de sypbilis, nous pensons réellement qu'elle devrait de préférence conserver l'iodure de potassium, qui, souverain contre les accidents tertiaires, se montre encore utile et curatif dans les autres phases de la maladie. Mais nous n'en sommes pas à cette extrémité, et les deux médicaments, désormais acquis à la thérapeutique, lui prêteront à jamais leur mutuel concours au grand avantage de l'art de guérir.

On nous pardonnera de ne pas avoir aussi étendu cette appréciation comparative à l'or et à l'argent, dont les préparations ont été encore recommandées dans la médication anti-syphilitique.

Quant à l'or, par exemple, quoique M. Ricord ait dé- déclaré dans son *Traité des maladies vénériennes*, que, comme méthode générale dans les accidents primitifs, il lui a toujours paru nul et inutile ; que, dans les accidents consécutifs généraux, c'est la médication qui a été la plus incertaine, et que lorsqu'on l'a administré dans des cas assez caractérisés où d'autres méthodes avaient échoué, celle par le mercure en particulier, il lui a semblé que c'était plutôt à la cessation des remèdes intempestifs qu'à l'or lui-même, qu'il fallait attribuer les honneurs de la cure ; quoique M. Lagneau, d'autre part, ne soit pas mieux porté à croire à l'efficacité des remèdes aurifères, nous savons aussi que les docteurs Chrestien, Bourquenod, Cullerier, Duportal, Girardot, Hufeland, Labat, Lallemand, Niel, Pourché, Risueno d'Amador, Souchier, Legrand et autres, ont reconnu à l'or des propriétés anti-syphilitiques, et nous-même nous avons pu nous en assurer quelque-

fois. Mais, nous osons le déclarer sans crainte d'erreur, ce médicament ne pourrait soutenir le parallèle avec l'iodure de potassium en aucun point. Ce dernier même nous paraît destiné à expulser entièrement les aurifères du domaine de la thérapeutique anti-syphilitique, puisqu'il remplit d'une manière sûre les indications curatives qu'on cherchait à obtenir avec l'or, dont l'action est assez incertaine.

Il serait moins opportun encore d'établir une comparaison entre l'argent et l'iodure de potassium.

§ XIII. — *Quelques propositions terminales.*

L'iode et l'intéressante famille de composés, dont il est la racine ou le principe actif, constituent de précieux agents thérapeutiques, qui s'appliquent avec les plus grands avantages à une foule d'états morbides divers.

Une expérience souvent renouvelée apprend d'une manière incontestable que l'iode, de même que les médicaments iodurés qui sont ingérés à l'intérieur, possède des propriétés anti-syphilitiques réelles.

C'est ainsi que de beaux succès contre la syphilis ont été obtenus avec l'iode pur, l'iodure d'amidon, l'iodure de fer, l'iodure de potassium.

Mais, de tous ces remèdes iodurés, l'iodure de potassium l'emporte de beaucoup sur ses congénères, et mérite de leur être préféré dans la presque totalité des cas. Il est d'un emploi plus facile, ne fatigue pas l'estomac, augmente souvent l'appétit, active la nutrition, et est doué de propriétés éminemment curatives.

L'iodure de potassium ne nous paraît posséder sa force virtuelle ou curative contre la syphilis qu'à cause de l'iode

qu'il contient; et, si celle-ci est plus prononcée dans ce médicament que dans les autres préparations iodurées, c'est sans doute parce que sa composition chimique permet d'en faire ingérer, sans fatigue pour les organes digestifs, des proportions plus considérables, et d'en faire continuer plus longtemps l'usage. Il se pourrait, toutefois aussi, que sa composition intime contribuât à le rendre plus efficace.

L'iodure de potassium n'est point indistinctement applicable, avec le même degré de vertu curative, contre tous les âges de la syphilis, ou contre les diverses espèces d'accidents qui la caractérisent.

Il est d'une efficacité remarquable, presque toujours héroïque, contre les accidents tertiaires. On peut même le dire le spécifique de ces accidents : il s'y applique à tous les cas, et l'on a presque toujours lieu d'être étonné de l'amélioration prompte qu'il produit.

Quoique moins efficace contre les accidents secondaires, il mérite pourtant contre eux la qualité de remède antisyphilitique : nous avons la conviction qu'on peut l'utiliser fréquemment pour les combattre.

L'expérience démontre ; toutefois, que plus les accidents secondaires sont d'une date ancienne ou se rapprochent de la catégorie des accidents tertiaires, plus aussi ils sont accessibles à l'action curative de l'iodure.

C'est surtout lorsque la médication mercurielle se montre impuissante ou d'une trop faible action contre ces accidents secondaires, ou bien lorsque ceux-ci apparaissent chez des sujets à constitution plus ou moins délabrée, qu'il convient d'y substituer ou bien d'y adjoindre l'emploi de l'iodure de potassium.

Il nous a paru souvent très-utile, dans ces cas, de com-

biner ensemble les deux médications. Elles nous ont semblé se renforcer puissamment l'une par l'autre.

Nous avons précédemment indiqué, soit d'après notre pratique, soit d'après celle d'autres praticiens, quelles sont les manifestations syphilitiques secondaires qui peuvent être le plus avantageusement traitées par l'iodure de potassium.

L'iodure de potassium ne doit pas non plus être considéré comme dénué de propriétés anti-syphilitiques contre les accidents primitifs de la syphilis. Nous l'avons, en effet, administré avec avantage, ainsi que le démontrent nos observations, contre des chancres indurés seuls, contre des chancres accompagnés de bubons, contre des pustules humides de la vulve.

En conséquence, si nous pensons qu'en général la médication mercurielle suffit et doit être préférée contre les accidents primitifs (chancres, bubons, pustules humides, gonorrhée virulente), nous croyons aussi que si elle devient impuissante pour combattre ces accidents, ou si quelque circonstance particulière la rend contre-indiquée, on devra lui substituer l'iodure de potassium, préférablement aux préparations d'or, d'argent, de platine qu'on a voulu considérer comme des succédanés du mercure. Nous croyons encore qu'il pourra être parfois utile, au moins dans la seconde période du traitement, d'associer l'usage de l'iodure de potassium à celui des mercuriaux.

Toutefois, l'iodure de potassium contre les maladies syphilitiques est en raisou de l'ancienneté des accidents qui les caractérisent.

Comme il en est tout autrement de l'action du mercure, qui reste généralement peu efficace contre les accidents

tertiaires, il s'en suit que les applications de l'iodure de potassium à leur traitement comblent une lacune qui, auparavant, se faisait préalablement sentir dans la thérapeutique des maladies syphilitiques.

Les quelques inconvénients que présente parfois l'iodure de potassium, tels que certaines irritations cutanées, certains phénomènes irritatifs aussi sur les muqueuses conjonctivale, nasale, labiale, laryngo-pharyngée, et qu'une administration bien coordonnée peut en grande partie prévenir, ne sauraient servir d'argument sérieux contre ce médicament. Bien éloignés des symptômes graves d'iodisme que produisait souvent l'usage de l'iode pur, ils ne sont rien presque comparativement aux grands résultats thérapeutiques que l'art en perçoit tous les jours.

L'iodure de potassium manifeste également sa puissance curative, soit qu'on l'administre dissous dans l'eau distillée, ou dans le sirop de salsepareille, dans une tisane de saponaire, de salsepareille ou autre, ainsi que nous l'avons précédemment indiqué.

L'expérience nous a fait reconnaître qu'il suffit de la dose, en commençant le traitement, de demi-gramme à 75 centigrammes par jour, du remède, dose qu'on élève graduellement à deux ou trois grammes. Quelques estomacs plus impressionnables n'en supportent que 25 centigrammes au début.

Quand nous croyons devoir associer le traitement mercuriel au traitement par l'iodure de potassium, nous administrons généralement les pilules de deuto-chlorure de mercure au nombre de deux par jour, plus le sirop de salsepareille ioduré, dans les proportions d'un gramme d'iodure de potassium par trente grammes de sirop, et à la dose

d'une à trois cuillerées dans les 24 heures. Dans des circonstances pareilles, M. Gibert se trouve très bien d'administrer le sirop de deuto-iodure ioduré de mercure, où l'iodure de potassium est associé au bi-iodure de mercure : cette préparation nous paraît bonne.

Disons enfin que l'iodure de potassium doit être considéré comme le remède par excellence des cas de syphilis où les préparations mercurielles ont échoué; que, réciproquement, celles-ci peuvent guérir des maladies qui se sont montrées réfractaires à l'iodure de potassium, et que ce dernier complète à merveille ce que présentait naguères d'insuffisant la thérapeutique des affections syphilitiques.

Ici se termine le travail pratique que, pour répondre à l'appel scientifique d'une des plus célèbres sociétés de médecine du royaume, nous avons rédigé avec le plus d'attention qu'il nous a été possible, au milieu des préoccupations de notre pratique. Nous avons tâché, en parcourant la voie un peu hardie dans laquelle nous nous étions engagé, de nous laisser spécialement guider par les notions d'une saine expérience, afin d'atteindre plus sûrement le but vers lequel devaient tendre nos efforts. Nous serions trop heureux s'il était trouvé que nous avons rempli notre tàche conformément aux intentions du corps savant à qui nous adressons notre œuvre. Puisse, du moins, une bienveillante indulgence suppléer à notre égard à ce que ne peut pas toujours produire le zèle le mieux intentionné.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.







